

Chemins et sentiers de l'atlas de 1843 par rapport à la situation réelle actuelle dans la commune d'Etalle.

Comparaison avec les cartes Ferraris de 1777, Vander Maelen de 1850, IGN actuelle et le plan cadastral actuel.

Atlas des chemins vicinaux

Comme le mentionne l'asbl "sentier.be" (sur son site www.sentier.be), l'atlas des chemins et sentiers vicinaux est un plan de la voirie vicinale. Il reconnaît les droits de passage acquis par le public sur les sentiers et chemins locaux et garantit leur protection. Il a été décidé par la Belgique en 1841 et achevé en 1843 pour établir ou confirmer le droit de passage imprescriptible aussi longtemps que ces chemins et sentiers servent à l'usage public.

Les atlas sont conservés dans les administrations communales et provinciales concernées. Ils se composent d'une carte générale à l'échelle 1/10 000ème indiquant les voies publiques vicinales ainsi que des plans de détails au 1/2 500ème.

Depuis 1843, le statut des chemins et sentiers a connu beaucoup de modifications : déclassements, appropriations (abusives ou non), remboursements ruraux, ... La liste des chemins et sentiers a donc été réduite de manière significative, mais, à l'heure actuelle, ces atlas sont toujours d'application et sont toujours les références officielles pour établir la limite juridique avec le domaine public. Par exemple, quand le chemin traverse une propriété clôturée, le propriétaire est tenu de placer une barrière ouvrable ou un dispositif permettant un passage aisé, comme un tourniquet ou une chicane.

Pour la commune d'Etalle, l'atlas est divisé en 4 zones : la zone d'Etalle/Lenclos/Sivry/Buzenol, la zone de Sainte-Marie-sur-Semois/Fratin/Huombois, la zone de Vance/Chantemelle/Villers-Tortru et la zone de Villers-sur-Semois/Mortinsart. Pour chacune de ces zones, il existe un plan général et plusieurs plans de détail : 22 pour Etalle, 12 pour Sainte-Marie, 16 pour Vance et 8 pour Villers (13 au départ, mais 5 plans concernaient Harinsart et Orsinfaing, qui faisaient anciennement partie de la commune de Villers, mais qui appartiennent à l'heure actuelle à la commune d'Habay).

Méthode de travail

Une version scannée des planches de l'atlas et des versions téléchargées des cartes Ferraris, Vander Maelen, IGN et cadastrale ont été géo-référencées et introduites comme 5 couches de la zone Villers-sur-Semois-Mortinsart dans un système d'information géographique (logiciel Arc Map). Le géo-référencement des deux plus anciennes cartes, en l'occurrence l'atlas des chemins et sentiers et la carte Ferraris a été réalisé "au mieux", mais de manière assez approximative, vu le manque de précision des références de l'époque. Les autres cartes, par contre, coïncident de manière pratiquement parfaite. Signalons que le nouveau géoportail de la Région wallonne (sur geoportail.wallonie.be et geoapps.wallonie.be) permet également une visualisation de toutes ces cartes et constitue un outil de travail très précieux.

La superposition de ces 5 couches a permis de comparer aisément la situation ancienne et l'état actuel des routes, chemins et sentiers dans la commune.

Cette comparaison est facilitée par la connaissance de la région. Lors de réunions d'un groupe de citoyens passionnés par les déplacements sur les chemins et sentiers, il a été identifié d'emblée ceux qui étaient abandonnés et ceux qui étaient conservés, surtout au niveau des grands axes.

Enfin, la phase de terrain a permis de se rendre compte sur place de l'état de la voirie vicinale. Pour cette étape, un GPS de randonnée s'est avéré très utile. Les départs et arrivées de chemins pouvaient y être introduits comme "waypoints" et, *a posteriori*, le parcours enregistré pouvait être analysé en détail.

Tous les chemins ont donc été vérifiés sur le terrain, l'un après l'autre et de manière exhaustive. Les parcours ainsi enregistrés ont été superposés à la cartographie sur ordinateur. Des photos ont également été prises pour visualiser l'entrée ou la sortie de certains chemins encore existants ou abandonnés ainsi que les points litigieux.

Synthèse de l'exercice

Un total de 6 routes, 168 chemins et 38 sentiers ont été répertoriés sur la zone couverte. Soit, pour la zone d'Etalle, 3 routes, 68 chemins et 18 sentiers, pour la zone de Sainte-Marie, 2 routes, 22 chemins et 5 sentiers, pour la zone de Vance, 1 route, 35 chemins et 9 sentiers et pour la zone de Villers, 43 chemins et 6 sentiers. Notons cependant que plusieurs de ces voies sont communes à plusieurs zones et notamment, la route Florenville-Arlon, qui traverse la commune d'ouest en est.

Comme illustration, la figure 1 de la page suivante montre la page de l'atlas des chemins et sentiers correspondant à la zone de Villers-Mortinsart. La figure 2, quant à elle, montre ces chemins et sentiers sur un fond IGN actuel, en vert les voies encore existantes et en noir, celles qui n'existent plus sur le terrain. Un zoom sur chaque partie de la carte sera présenté dans les annexes.

Comme on peut le constater par un rapide coup d'œil sur cette figure, la plupart des chemins et sentiers existent encore. C'est le cas également pour les autres zones de la commune. Quelques uns ont été effectivement abandonnés, mais la majorité de ceux-ci ne présentent plus vraiment d'intérêt, soit qu'il s'agit de voies sans issue, soit qu'ils ont été remplacés par des voies plus directes et plus accessibles. Le total des chemins et sentiers qui n'existent plus n'excède pas une dizaine de pourcent des voies répertoriées dans l'atlas de 1843. Un grand nombre d'entre eux ont été transformés en routes fréquentées par les véhicules, mais plusieurs sont encore accessibles pour une mobilité douce.

La réhabilitation, la meilleure identification ou même la création de chemins dans la commune d'Etalle devraient mettre en évidence les caractéristiques spécifiques de la région. Les églises, calvaires, potales, les anciennes forges, les anciens bras de la Semois, générés suite à une rectification du cours d'eau dans les années 50, les sites de haut intérêt biologique, comme les étangs ou les anciennes forêts et ceux qui appartiennent à l'histoire locale, comme la rocambolesque poursuite de Roger Champenois dans les années 60 ou les nombreux faits de guerre, font partie de l'histoire des villages de la commune et pourraient mieux être mis en valeur par des circuits balisés.

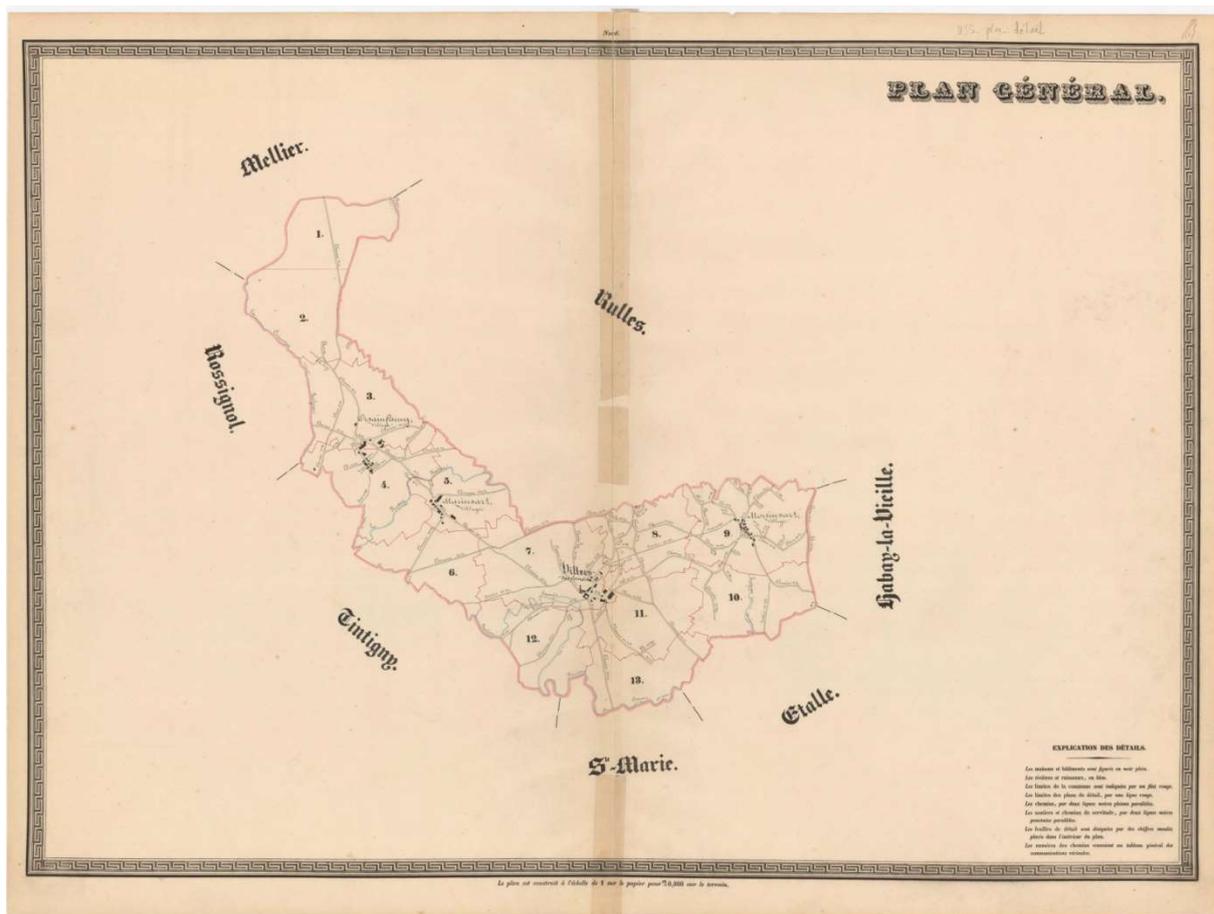


Figure 1 : Planche de l'atlas des chemins et des sentiers correspondant à la zone Villers-Mortinsart

Certaines portions de chemins, mieux entretenues ou réhabilitées, permettraient également de créer davantage de "circuits" dans la région. Dans certains cas, il n'est possible que d'envisager des promenades aller-et-retour par le même chemin. Parfois, seule une portion de 50 mètres manque pour créer une boucle pour un promeneur qui n'a pas envie de se tailler un chemin dans un bois touffu.

En ce qui concerne la jonction entre les différents villages dans l'esprit d'une mobilité douce, même si les chemins anciens ont été remplacés par des routes fréquentées par des véhicules, il reste néanmoins possible de relier les différentes localités de la commune en empruntant des voies qui ne sont pas encore trop dangereuses (par exemple des routes secondaires). En aménageant certains chemins ou portions de chemins, il serait même possible de minimiser le parcours sur ces routes, qui restent malgré tout un peu fréquentées.

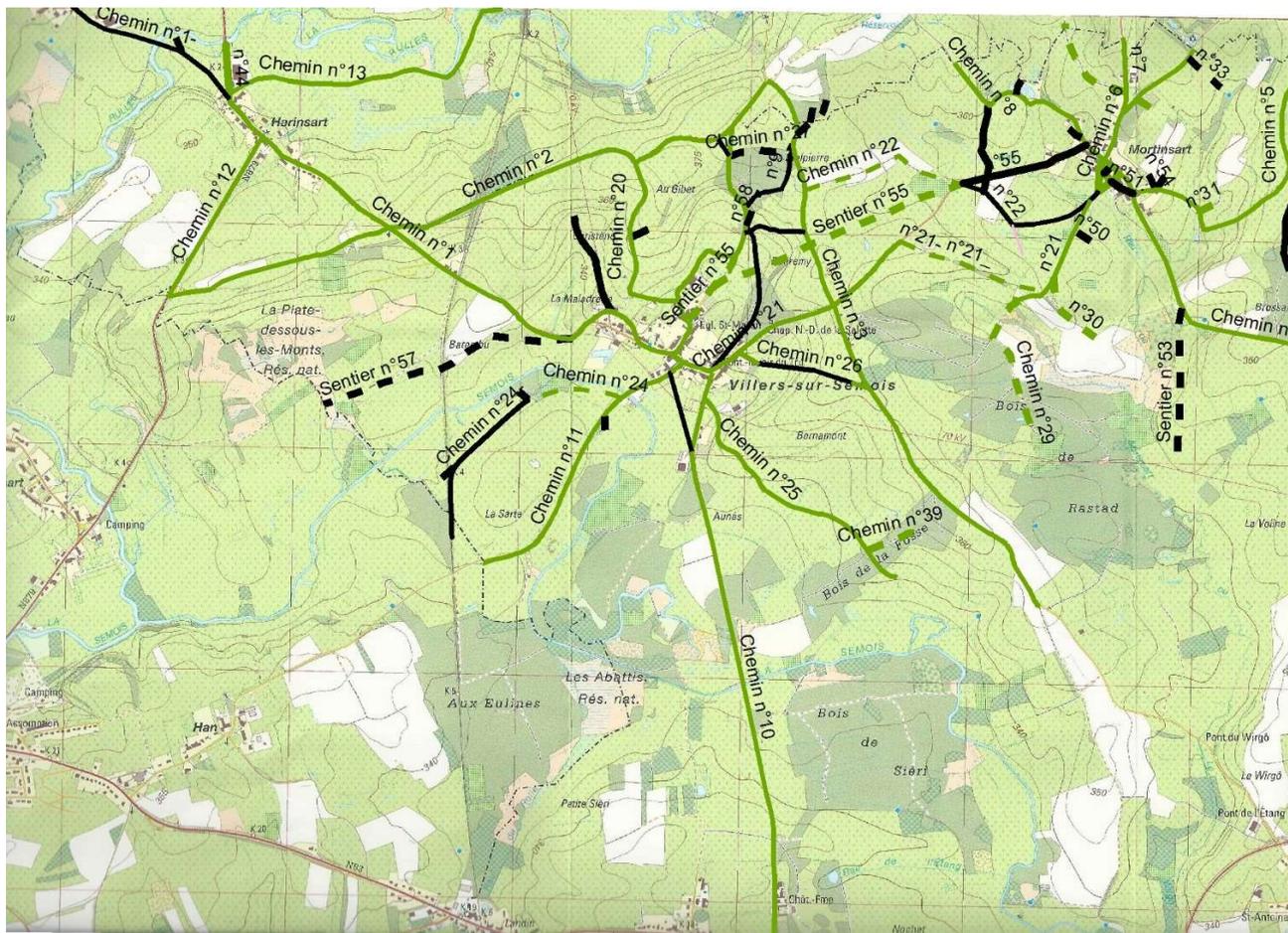


Figure 2 : Chemins et sentiers de l'atlas sur fond de carte IGN actuel, pour la zone de Villers-Mortinsart

La comparaison avec les autres cartes est intéressante à plusieurs points de vue. D'abord, elle permet de constater que la carte Ferraris ne renseignait que les principales voies, négligeant les chemins moins fréquentés. En outre, la précision de cette carte reste assez approximative. Par contre, la carte de Vander Maelen constitue une excellente référence pour l'exercice d'inventaire des chemins et sentiers. Comme elle date plus ou moins de la même période que l'atlas, presque toutes les voies de l'époque y sont encore présentes (bien que non numérotés comme dans l'atlas), mais sur un fond de carte bien plus précis que l'atlas. Il est pratiquement possible de superposer exactement les cartes Vander Maelen à la carte IGN actuelle ou au plan cadastral le plus récent. Ceci est une prouesse pour cette époque : sans les outils techniques modernes de repérage (GPS, satellites, ...), Vander Maelen a réalisé des cartes qui correspondent exactement à la situation sur le terrain.

La conservation et l'utilité de chaque chemin et sentier seront détaillées dans les annexes.

De façon résumée, mentionnons les éléments suivants.

- Certaines portions de chemins qui n'existent plus mériteraient une réhabilitation.
- Quelques parties de chemin, encore accessibles, mais envahies par la végétation ou présentant des nids de poules, pourraient être mieux entretenues. L'objectif n'est certainement pas de goudronner les chemins, qui doivent conserver leur qualité naturelle, mais peut-être de passer régulièrement une débroussailleuse et de boucher les trous par quelques cailloux de tailles variables (0-40 mm par exemple), de manière à créer une assise stable et carrossable en vélo ou avec des poussettes.

- Quelques chemins sont devenus tout à fait privés, certains affichant même à l'entrée : "attention propriété privée, pièges". Il conviendrait de vérifier la légitimité de ces propriétés.
- Plusieurs chemins démarrent dans des prairies et ne sont plus vraiment tracés comme chemins distincts, mais comme ces prairies sont souvent libres d'accès, la situation pourrait rester telle quelle, pour autant que le public soit informé qu'il s'agit bien de chemins qui mènent quelque part.
- Quelques chemins ne sont pas renseignés sur l'atlas, mais pourraient être utiles à créer, surtout pour des buts de promenades dans des coins particulièrement intéressants.
- En termes de mobilité douce entre les villages de la commune, la réhabilitation ou la prolongation de certains chemins pourraient représenter d'intéressantes alternatives aux routes macadamisées.
- Le balisage des chemins dans la commune permet, de manière générale, de faire connaître au public des voies parfois restées discrètes, mais présentant un grand intérêt pour la promenade ou pour la liaison entre villages. L'usage fréquent de ces chemins par les marcheurs ou les cyclistes constitue un excellent moyen de les auto-entretenir.

ANNEXE I : Détail de tous les chemins de la zone Etalle-Sivry-Buzenol

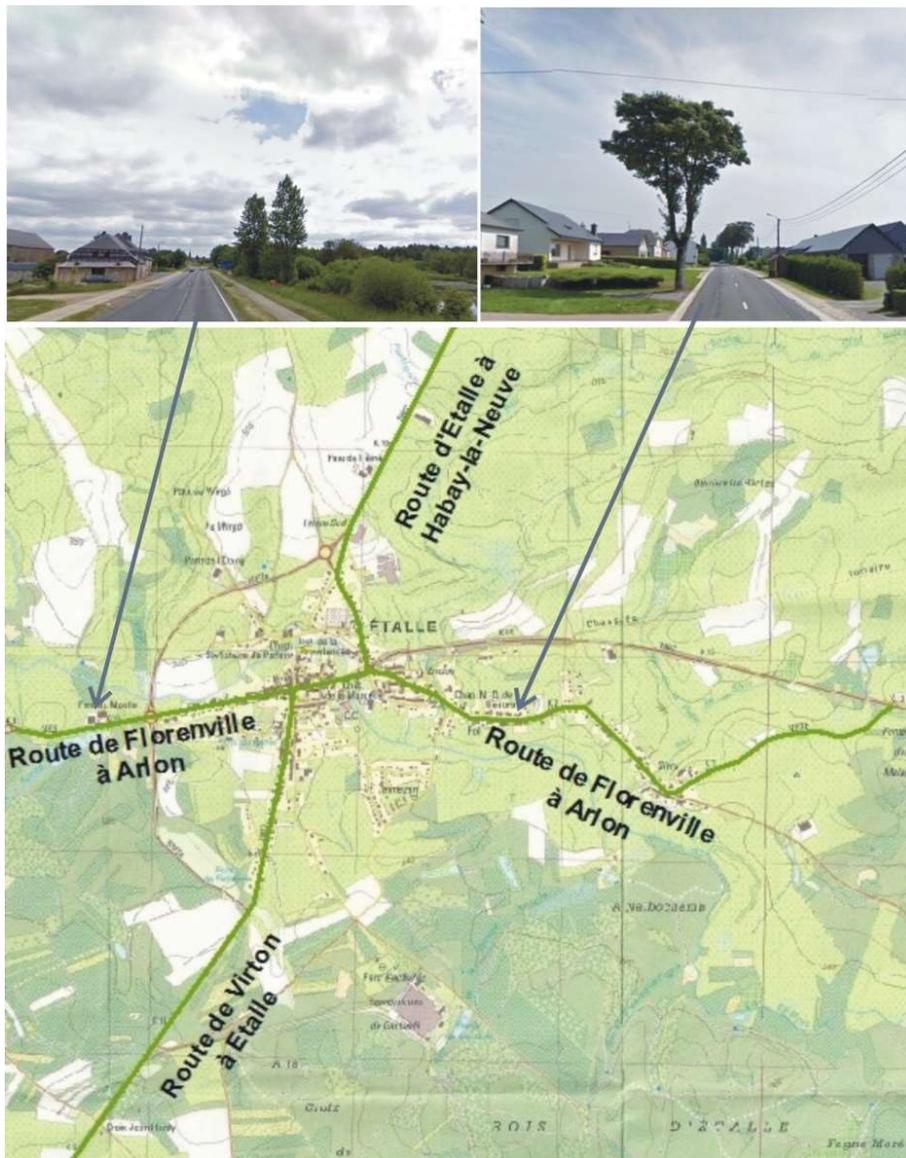


Figure I-1 : Emplacement des routes de Virton à Etalle, de Florenville à Arlon et d'Etalle à Habay-la-Neuve

Route de Florenville à Arlon : N83, rue du Moulin jusqu'au rond point en sortie d'Etalle vers Arlon, puis continue en traversant Lenclos, vers Sivry (rue de Sivry, N83b), jusqu'à rejoindre l'actuelle N83 vers Arlon. La N83 est une grand-route, très fréquentée par les véhicules, mais, en venant de Sainte-Marie-sur-Semois jusqu'au premier rond-point (à l'ouest d'Etalle), elle est bordée d'une piste cyclable accessible notamment par des VTT. Cette piste est cependant en moins bon état dans la direction d'Arion que dans la direction de Florenville. Un aménagement à proximité de ce rond-point ouest serait fort utile, de manière à pouvoir traverser la route en toute sécurité lors d'un parcours sur le chemin n°5 (voir plus loin). La rue de Sivry (N83b), par contre, ne possède pas de piste cyclable et est assez dangereuse pour des vélos ou des piétons.

La route de Florenville à Arlon existait du temps de Ferraris et Vander Maelen (la partie rectiligne de la N83 à la sortie-est d'Etalle, entre le rond-point et la jonction avec la N83b, n'existait pas encore) et se trouve sur la carte IGN et le plan cadastral.

Route d'Etalle à Habay-la-Neuve : Actuelle rue Belle-Vue qui part vers le nord au rond-point en sortie d'Etalle vers Arlon, poursuit sur la voie occupée actuellement par le Delhaize (rue empruntée avant la création du rond-point vers Habay), puis continue sur l'actuelle route Etalle-Habay (N87). Route extrêmement dangereuse, même en voiture. Elle possède une section tout à fait rectiligne de 5600 mètres, qui a d'ailleurs été choisie dès 1926 par l'Institut Cartographique Militaire comme base géodésique pour la triangulation. Cette ligne droite incite les véhicules à rouler très vite et rend donc la route très dangereuse. Pour mémoire, il existait un projet de piste cyclable en site propre qui a été abandonné. Ferraris ne semble pas l'indiquer, mais la route est présente sur les autres cartes.

Route de Virton à Etalle : Actuelle rue de Virton (N87), qui part de la rue du Moulin, en face de la banque Belfius et de la rue Saint-Antoine et mène à Virton. Il s'agit d'une route macadamisée et fréquentée. Néanmoins, la plus grosse partie du trafic passe actuellement par le contournement et cette route conserve un certain intérêt pour la mobilité douce entre la rue du Moulin et la voie du contournement. La route est présente sur toutes les cartes.

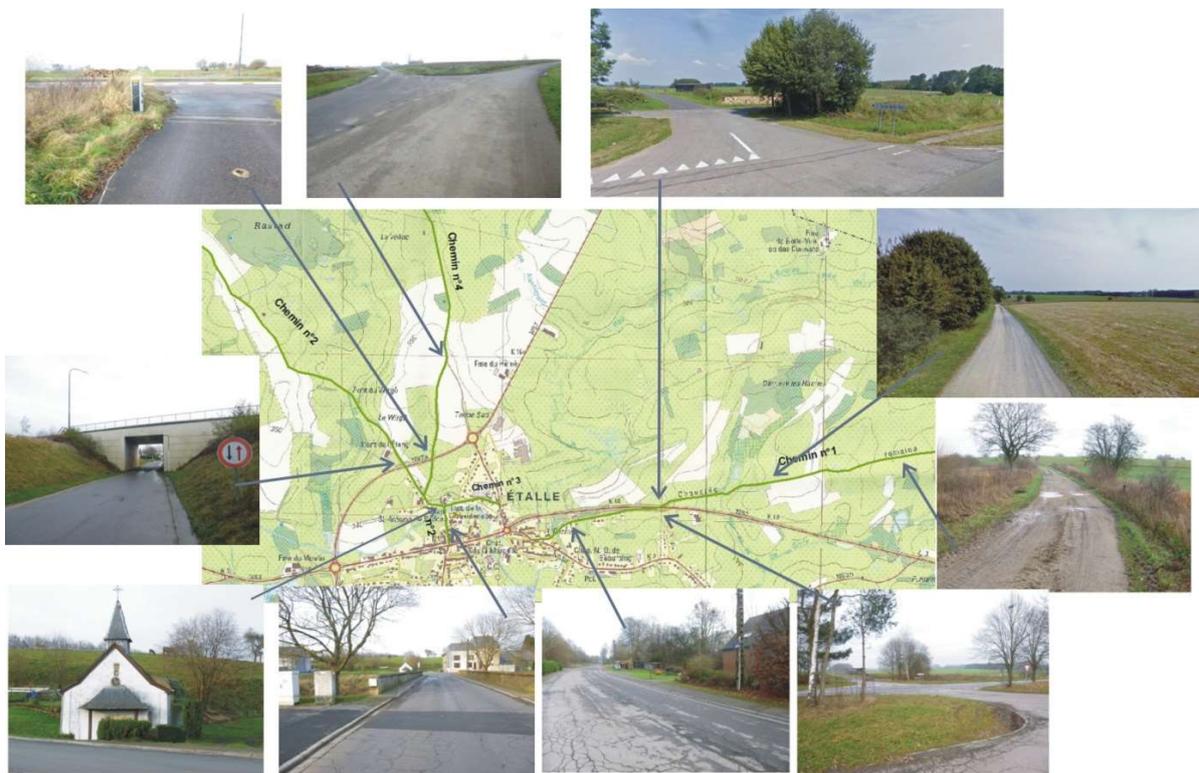


Figure I-2 : Emplacement des chemins 1 à 4

Chemin n°1 : Chemin des Romains, qui part du centre de Lenclos, longe la N83 (poursuite de la rue du Moulin) sur 750 mètres, la traverse vers le nord au niveau d'une route qui mène aussi à Sivry vers le sud, et continue sous le nom de Chaussée Romaine jusqu'à Sampont. Ce chemin est tout à fait carrossable et macadamisé en partie. Il y a juste une petite portion un peu plus boueuse et il est également un peu endommagé à hauteur de Vance. Il constitue une excellente voie de

communication douce entre Vance (ou Villers-Tortru) et Etalle, que ce soit à pied ou à VTT. Il existe sur les cartes Ferraris, Vander Maelen et IGN ainsi que sur le plan cadastral.

Ce chemin, sur la zone d'Etalle, est une petite portion de la chaussée romaine complète, qui va de Reims à Trèves. Etalle en constituait un important lieu de passage et d'arrêt. La dénomination "Etalle" vient d'ailleurs du romain "Stabulum", c'est-à-dire un relais pour les chevaux.

Une curiosité à épingle sur ce chemin est la croix Joseph Monneaux, au carrefour du Chemin des Romains et de la route d'Habay à Vance. Joseph Monneaux fut assassiné par les allemands en 1914. Ceux-ci prétendaient qu'il faisait des signaux à l'ennemi, alors qu'il était occupé à détacher un drapeau sur le clocher de l'église.

Un autre point d'intérêt est la baraque du massacre du 8 septembre 1944. Quatre jeunes hommes d'Etalle y occupaient un "camp". Le gros des colonnes allemandes reflua par la grand-route Florenville-Arlon. Une partie de colonne égarée s'est retrouvée sur la voie romaine. La colonne entreprend de couper à travers champs pour rejoindre la grand-route, à proximité de la cabane occupée par les hommes d'Etalle. Croyant que les allemands les avaient repérés, les quatre hommes tentent de s'enfuir. Surpris par les allemands, ils ont été abattus.

Chemin n°2 : Chemin qui part de la rue du Moulin, près de la banque Belfius (c'est l'actuelle rue Saint Antoine), qui traverse la Semois, continue un peu vers l'ouest l'actuelle rue Saint-Antoine, jusqu'à sa jonction avec l'actuelle rue du 18^e chasseur français et poursuit sur cette route qui mène à Rulles, en passant par Villers-sur-Semois. Il s'agit d'une route macadamisée, moyennement fréquentée (elle est notamment utilisée comme liaison vers l'autoroute E411 à Rulles). Elle possède un bon potentiel de liaison entre Villers/Mortinsart et Etalle et donne accès à plusieurs chemins intéressants. Certains chemins parallèles, non fréquentés par les véhicules, peuvent être proposés pour minimiser le parcours sur cette route (partie nord du chemin n°5 par exemple). Le chemin n°2 est indiqué sur toutes les cartes (Ferraris, Vander Maelen, IGN et cadastre).

Chemin n°3 : Chemin qui commence par un bout de la rue Saint-Antoine et se poursuit sur l'actuelle rue du Cimetière, jusqu'à la rue Belle-Vue. Cette route est goudronnée et sert actuellement comme liaison intra-village, notamment pour atteindre les commerces (Delhaize), mais reste néanmoins fréquentée par les véhicules. Le chemin est indiqué sur toutes les cartes.

Chemin n°4 : Chemin qui part de l'actuelle rue du 18^e chasseur français, en face de la caserne des pompiers, et rejoint l'actuelle rue de Mortinsart, qui actuellement part du rond point en sortie d'Etalle vers Habay. Ce chemin se poursuit alors sur l'actuelle rue de Mortinsart. Le chemin est maintenant coupé après 230 mètres à partir de la caserne des pompiers par les voies de contournement. Il sert uniquement de voie d'urgence pour les pompiers. Cette partie ne présente donc plus beaucoup d'intérêt en termes de liaison. La suite du chemin est accessible à partir du rond-point nord pour se rendre à Mortinsart. Une autre possibilité pour accéder à cette partie du chemin n°4 est le chemin parallèle à la voie de contournement entre les chemins n°2 et n°4. La route vers Mortinsart est moyennement fréquentée et conserve un bon potentiel de liaison entre Mortinsart et Etalle (il n'y pas beaucoup d'alternatives). Le chemin n°4 est indiqué sur la carte de Ferraris ainsi que celles de Vander Maelen, IGN et sur le plan cadastral.

Notons en passant l'intérêt du chemin de 200 mètres parallèle à la voie de contournement (pointé par la flèche jaune sur la figure I-3 ci-dessous), entre les chemins n°2 et n°4.
Comme il permet d'accéder à la poursuite du chemin n°4 en évitant de traverser la voie de contournement, il devient un bout de chemin essentiel pour la liaison douce entre Mortinsart et Etalle. Il est macadamisé et uniquement fréquenté par les piétons et les VTT.



Figure I-3 : Petit chemin de 200 mètres parallèle à la voie de contournement



Figure I-4 : Emplacement du chemin n°5

Chemin n°5 : Chemin fort intéressant en termes de liaison entre villages. Il sera particulièrement détaillé. Il part de la rue des Maigriges à Buzenol, vers le nord, à peu près en face de la rue du Musée, puis rejoint le chemin d'Etalle, ancien chemin qui liait Buzenol à Etalle, qui est aussi actuellement la poursuite de la rue de Montauban. Le chemin n°5 emprunte cette route, traverse ensuite l'actuelle voie de chemin de fer de Valvert, puis le chemin n°33 (rue du Termezart) et rejoint ensuite en ligne droite l'actuelle route Virton-Etalle, au niveau du tournant du contournement (il est actuellement barré par la route du contournement aux environs du lieu-dit Termezart). Il partage cette route

Virton-Etalle sur environ 300 mètres, puis oblique vers le nord-ouest, par l'actuelle rue de la Croix Chinin, puis sur le sentier qui la suit, jusqu'à la rue des Mésanges, dans le lotissement. A l'époque de l'atlas, le chemin n°5 continuait toujours vers le nord-ouest, passait outre de l'actuelle route du contournement, faisait une boucle vers le nord sur ce qui constitue aujourd'hui la poursuite de la rue du Harret ou de la rue des Mésanges. Il coupait alors la route Florenville-Arlon, un peu à l'ouest du rond-point, puis se poursuivait le long de la ferme du Moulin, pour rejoindre le chemin n°2 (rue du 18^e chasseur français), au nord d'Etalle.

En termes de mobilité, il faut considérer ce très long chemin (environ 5.5 km au total) en plusieurs tronçons, de statuts et de potentiels différents.

Le premier tronçon (en noir sur la figure I-5), entre la rue des Maigriges et le chemin d'Etalle, est actuellement un sentier calme sur une zone non habitée. Macadamisé au départ, il devient un sentier de terre un peu plus loin et rejoint la partie est du Y que la rue de Montauban fait avec la rue des Hauts Jardins.

Le deuxième tronçon (en bleu), plus ou moins à partir du cimetière de Buzenol jusqu'au croisement avec le chemin n°33 (rue du Termezart), est une route goudronnée, moyennement fréquentée par les véhicules qui vont de

Buzenol à Etalle et qui obliquent ensuite par la rue du Termezart au lieu de continuer tout droit par le chemin d'Etalle désormais barré pour les véhicules. Il vaut mieux l'éviter pour une mobilité douce, et lui préférer par exemple le chemin n°28, beaucoup plus approprié aux piétons et VTT.

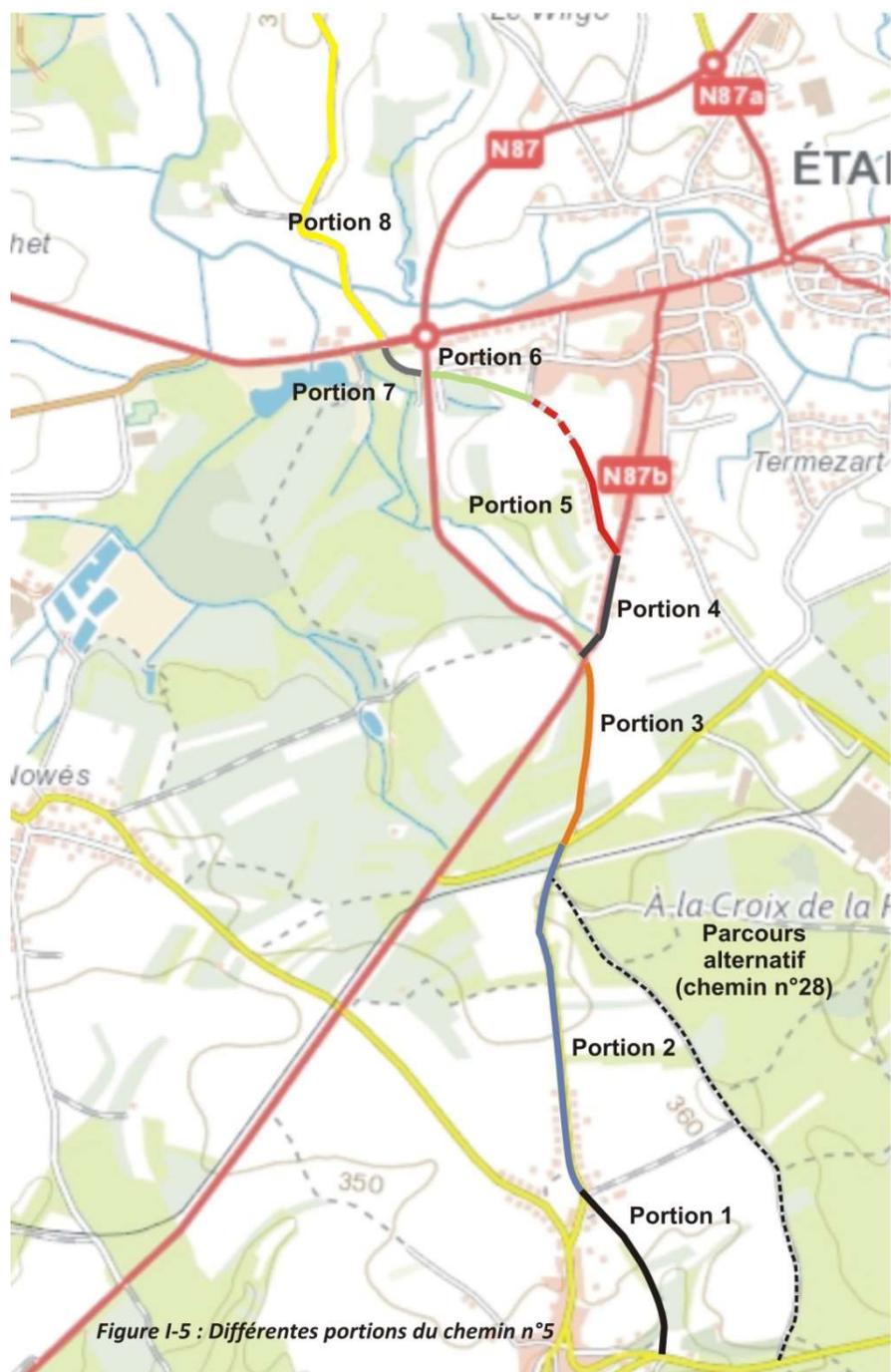


Figure I-5 : Différentes portions du chemin n°5

Le troisième tronçon (en orange), précisément cette partie du chemin d'Etalle entre le chemin n°33 et la route de Virton, est particulièrement intéressant en termes de mobilité douce, puisqu'il n'est plus utilisable par les voitures, alors qu'il reste goudronné et carrossable (les piétons, VTT ou chevaux peuvent passer à côté du rail de sécurité).

Le quatrième tronçon (en vert foncé) est la partie partagée avec la route de Virton. Mais comme il ne s'agit que de 300 mètres sur la portion après la route de contournement, ce tronçon reste relativement sécurisé.

Le cinquième tronçon (en rouge) est la rue de la Croix Chinin, qui continue par un chemin de terre (en traits discontinus). Ils sont tous deux parfaitement carrossables et très calmes, mais la portion de terre est régulièrement labourée et est parfois plus délicate.

Le sixième tronçon (en vert clair) traverse une partie plus récente du lotissement communal. C'est la rue des Mésanges, goudronnée et accessible par les véhicules, mais très calme.

Pour poursuivre au-delà de la rue des Mésanges, il faut alors traverser la voie de contournement, ce qui peut s'avérer très dangereux, notamment pour les personnes promenant un enfant en landau ou en poussette. Le rond-point et le contournement constituent des obstacles importants à la mobilité douce pour lesquels il conviendrait de trouver une solution sécurisée.

Le septième tronçon (en gris), au-delà de la voie de contournement, est tout à fait praticable, puisqu'il s'agit de l'ancienne poursuite de la rue du Harret, actuellement transformée en aire de covoiturage.

A partir de cette aire, il faut alors traverser la route Florenville-Arlon (N83), également très fréquentée et dangereuse.

Le huitième tronçon (en jaune) est un chemin très agréable, praticable en VTT ou avec une poussette, qui peut même se prolonger, via la route Rulles-Etalle (rue du 18^e chasseur français), jusqu'à Villers-sur-Semois. Il n'est pas goudronné, mais son état est en général nettement suffisant pour le piéton ou le cycliste (voir figure I-6).



Figure I-6 : Divers états du recouvrement du chemin n°5 entre Villers-sur-Semois et Etalle

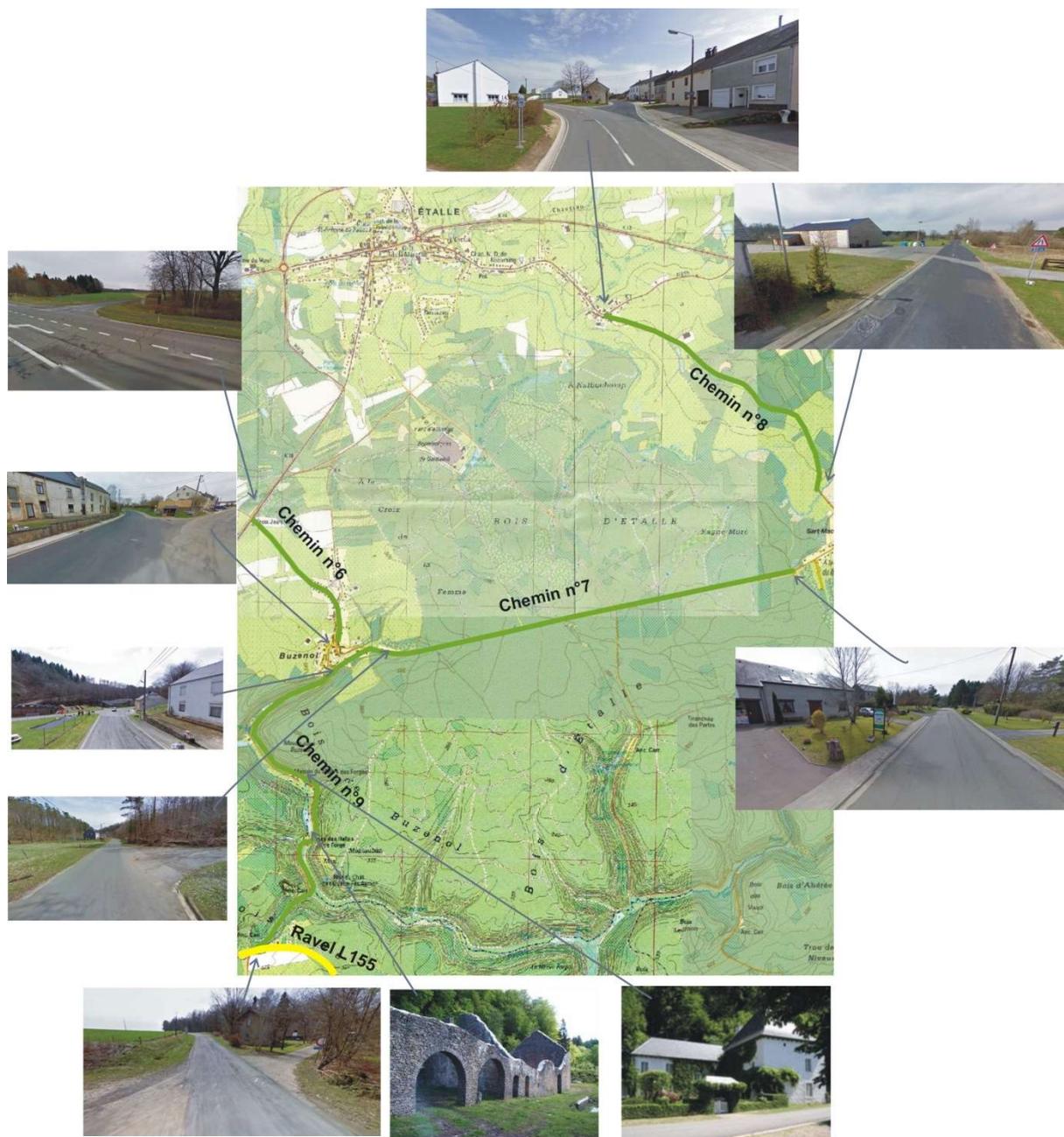


Figure I-7 : Emplacement des chemins 6 à 9 ainsi que d'une portion du RAVEL L155

Chemin n°6 : Au départ, c'est l'actuelle rue de Montauban qui part du centre de Buzenol, vers le nord. A sa jonction avec l'actuelle rue des Hauts Jardins, le chemin n°6 continue sur cette voie, jusqu'à la route Virton-Etalle, près de la "Croix Jean Hardy". Il s'agit de routes goudronnées et fréquentées sans intérêt pour la mobilité douce. Elles sont présentes sur toutes les cartes, mais Ferraris ne mentionne pas telle quelle la portion de la rue des Hauts Jardins.

Chemin n°7 : C'est l'actuelle rue des Maigriges, qui part du centre de Buzenol et qui arrive à Chantemelle, vers l'est, en y devenant la rue du Sart Macré. Il s'agit d'une route goudronnée et fréquentée, sans intérêt pour la mobilité douce. Pour la promenade ou la liaison vers Saint-Léger dans le bois, il est cependant parfois nécessaire de l'emprunter sur quelques dizaines de mètres. Elle est présente sur toutes les cartes, anciennes ou actuelles.

Chemin n°8 : Chemin qui part du centre de Sivry, à partir de la "route de Florenville à Arlon", vers l'est, pour rejoindre Chantemelle en y devenant la rue de la Gravelle. Il s'agit d'une route goudronnée et fréquentée, sans intérêt pour la mobilité douce. Elle est présente sur toutes les cartes, anciennes ou actuelles.

Chemin n°9 : Chemin qui relie le centre de Buzenol à Montauban. C'est l'actuelle rue de Montauban, qui devient plus loin la rue de Bar, vers Croix Rouge et la route Croix-Rouge-Ethe. Le chemin n°9, sur la zone Etalle-Sivry-Buzenol, ne constitue qu'une partie de cette route, qui se poursuit notamment sur la zone Sainte-Marie-Fratin sous le nom de chemin n°7, puis reprend sous le n° 9 un peu plus loin sur la zone d'Etalle-Buzenol. L'actuelle rue de Montauban est goudronnée, mais il y a assez peu de circulation automobile. Elle présente donc un intérêt pour la mobilité douce. Elle permet notamment de rejoindre le Ravel L155 Ethe-Croix-Rouge (et donc une liaison vers ces endroits) ainsi que le ruisseau de la Rouge-Eau et la route Etalle-Saint-Léger. En tout état de cause, elle constitue une liaison douce vers Montauban, à l'extrême sud de la commune d'Etalle.

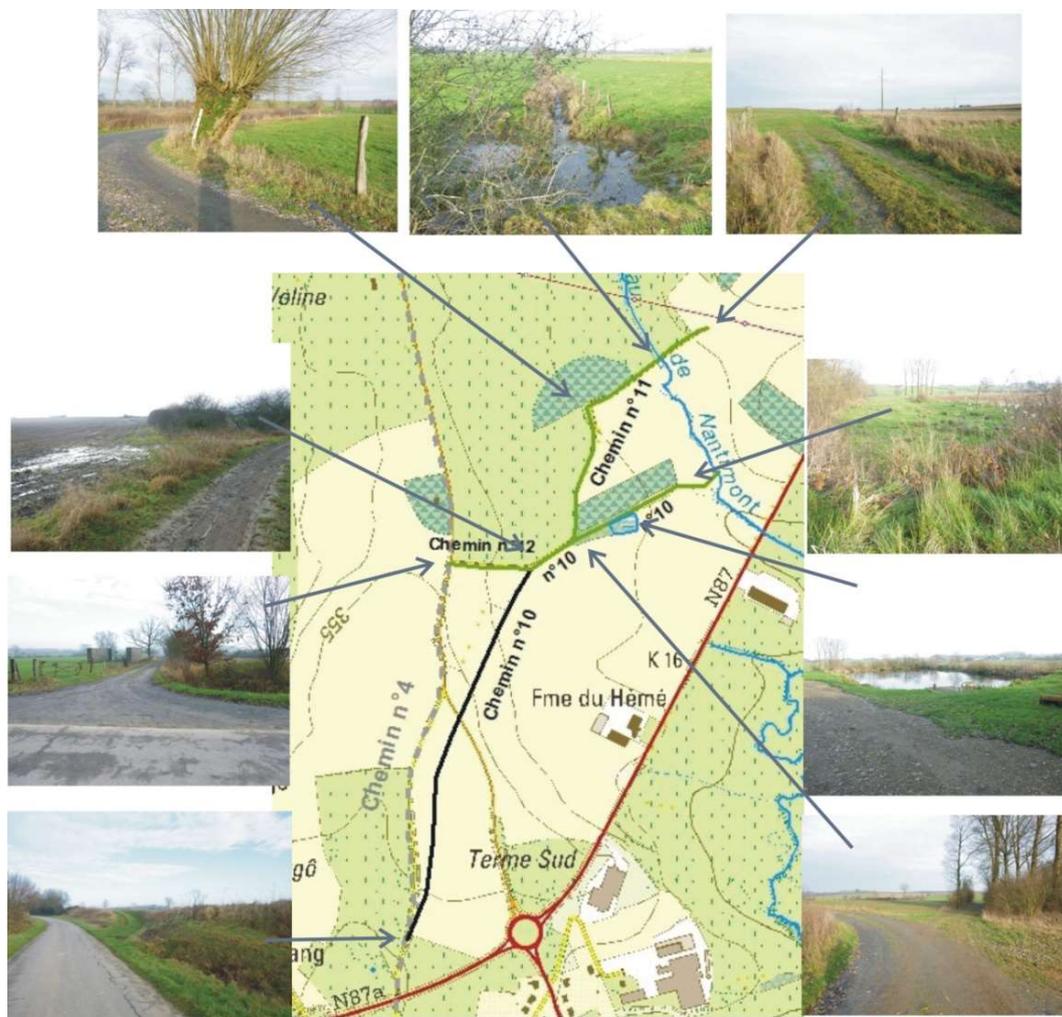


Figure I-8 : Emplacement des chemins 10 à 12

Chemin n°10 : Chemin qui part du chemin n°4 (dont le départ est en face de la caserne des pompiers, vers Mortinsart) vers le nord-nord-est, un peu après l'actuelle voie de contournement et qui s'arrête au ruisseau de Nantimont, à une centaine de mètres de la route d'Etalle-Habay-la-Neuve. Une

ébauche de l'entrée du chemin partant du chemin n°4 existe encore actuellement sur quelques mètres, mais toute la suite, jusqu'au croisement avec le chemin n°12 n'existe plus et il n'y a plus de trace de ce croisement sur le chemin n°12. Par contre, la suite existe encore au-delà du chemin n°12 et a été rénovée récemment. Cependant, le chemin n°10 ne va pas jusqu'au ruisseau de Mortinsart. Environ 100 mètres après le croisement avec le chemin n°11, il s'arrête à proximité d'un étang privé. Il est renseigné par Ferraris et Vander Maelen, mais n'est plus renseigné sur la carte IGN. Sur le plan cadastral, la partie actuellement inexistante est présente entre deux séries de terrains privés.

Chemin n°11 : Chemin d'environ 300 mètres, qui part du chemin n°10, d'abord vers le nord, puis vers le nord-est, et qui s'arrête à 250 mètres de la route Etalle-Habay-la-Neuve, à proximité du ruisseau de Nantimont (ruisseau dit "des libellules"). Ce chemin existe encore et est très agréable pour la promenade.

Chemin n°12 : Petit bout de chemin de 150 mètres qui part vers l'est à partir du chemin n°4 et rejoint le chemin n°10, au nord-ouest de la ferme du Hémé. Sur la carte IGN actuelle, un tracé unique semble correspondre à l'ensemble des chemins n°12 et n°11.

Cet ensemble de chemins (10 à 12) n'a pas d'intérêt pour une liaison, puisqu'il exige un aller-retour. Cependant, l'endroit est joli et agréable et les chemins peuvent être retenus pour une balade "nature" vers le ruisseau de Nantimont. Il n'est en tout cas pas utile de réhabiliter la partie perdue du chemin n°10.



Figure I-9 : Emplacement du chemin n°13 et du sentier n°69.

Chemin n°13 : Chemin qui part de l'Enclos (du chemin des Romains), vers le nord, puis vers le nord-est, sur un peu plus d'un kilomètre. Sur la fin, il se dédouble en Y avec le sentier n°69 (voir plus loin). Ce dernier ne présente pas d'intérêt et se termine sur une conduite de gaz. Par contre, le chemin

n°13 est assez agréable pour la promenade, bien qu'un peu perturbé par le bruit de l'entreprise Stallbois, à 500 mètres vers l'ouest. Pour la liaison, il n'est pas intéressant puisqu'il se perd dans les prairies. Il n'est pas indiqué sur la carte Ferraris, mais est présent sur les cartes Vander Maelen et IGN ainsi que sur le plan cadastral.



Figure I-10 : Emplacement des chemins n°14 à 17 et du sentier n°68.

Chemin n°14 : Chemin d'environ 2.3 km, qui part du chemin n°1 (Chemin des Romains), à la sortie d'Etalle, vers Arlon, un peu après Lenclos, vers le nord-est, et qui aboutit à la ferme Belle-Vue (ou ferme des Cœuvins). Le départ du chemin est à présent modifié, car il manque 20 mètres pour atteindre la N83 et environ 60 mètres pour rejoindre le Chemin des Romains. Le chemin démarre maintenant 250 mètres plus à l'est, sur une voie perpendiculaire à la N83 qui mène également à la suite de la Chaussée Romaine vers Vance. Tout le reste du chemin n°14 existe encore et est à présent une route macadamisée, très calme et peu fréquentée. Elle n'est pas intéressante pour une liaison entre villages, car elle est en cul-de-sac, mais permet d'atteindre la Ferme Belle-Vue, pour le commerce de moutons, le gîte et la chambre d'hôte ou encore le restaurant "La Table de Belle-Vue". Sur la fin, elle enjambe un pont sur le ruisseau de la Tortru et aboutit sur un très beau paysage : la ferme, remarquable patrimoine architectural, entourée de prairies remplies de moutons. Le chemin est indiqué sur toutes les cartes, mais Ferraris le poursuit sur l'emplacement du chemin n°15, au lieu de le continuer jusqu'à la ferme.

Son départ du Chemin des Romains correspond au lieu-dit "Le Gibet", qui comportait au moyen-âge une potence pour les hautes œuvres de justice.

Sentier n°18 : Poursuite du chemin n°18, et qui va vers l'ouest jusqu'au chemin n°5. Actuellement, il existe toujours en partie. Sur sa longueur totale de 350 mètres, il manque environ 150 mètres au milieu. Cette partie n'est plus carrossable, car elle se trouve dans des champs cultivés, au lieu-dit "A l'Étang Gérard". Ce sont les parcelles 85009C2/214, 515, 517, 497 et 493a qui semblent concernées par cette partie manquante. Le sentier n°18 est renseigné par Ferraris et par Vander Maelen. Par contre, la partie manquante n'est plus visible sur la carte IGN ni sur le plan cadastral.

Pour la mobilité douce, le chemin n°18 et le sentier n°18 possèdent un très grand intérêt et la réhabilitation du sentier n°18 sur son entièreté devrait être considérée. En effet, cela permettrait une liaison entre le chemin n°5 et le chemin n°2 et donc, une liaison de Villers-sur-Semois vers le centre d'Etalle qui éviterait de devoir faire le tour par le contournement ouest d'Etalle. Ceci est d'autant plus important que l'alternative du sentier n°64 un peu plus au sud (voir plus loin dans le texte) n'est plus d'actualité, puisqu'il est barré par la voie de contournement.



Figure I-12 : Emplacement des chemins n°19 à 23

Chemin n°19 : Actuelle rue du Petit Routeux, qui rejoint la rue du Cimetière à la rue Bellevue. Elle permet notamment d'accéder au Delhaize.

Chemin n°20 : Actuelle rue du Harret, entre le contournement vers Virton et la route Virton-Etalle. Elle est actuellement coupée par la route du contournement. Autrefois, elle rejoignait le chemin n°5. Avec l'actuelle rue des Mésanges, elle pourrait permettre un passage du chemin n°5 (en provenance de Buzenol ou de Villers-sur-Semois) vers le centre d'Etalle. Cependant, il faut alors traverser la voie de contournement.

Chemin n°21 : Actuelle ruelle des Loups, qui part de la rue du Harret et rejoint la route Florenville-Arlon (actuelle rue du Moulin), pas loin de la banque Crelan. Elle permet notamment l'accès au nouveau lotissement et pourrait devenir plus tard une artère à circulation importante.

Chemin n°22 : Actuelle rue Fernand Neuray, qui part de la route de Virton, jusqu'à sa jonction avec la rue de la Résistance. Le chemin n°22 continue alors sur cette rue de la Résistance, jusqu'à la rue du Termezart. Il s'agit d'une route bien configurée pour la sécurité.

Chemin n°23 : Chemin, entre Lenclos et Sivry, qui relie, vers le nord, la rue de Sivry et la route Florenville-Arlon, puis le chemin des Romains. Le chemin est intéressant pour une liaison entre Sivry et la ferme Belle-Vue ou vers le Chemin des Romains et donc vers Vance.

Ces 5 chemins (19 à 23) sont actuellement des routes macadamisées, moyennement fréquentées. Certaines d'entre elles possèdent un potentiel en termes de liaison entre villages, mais elles présentent toutes un intérêt de mobilité intra-village. Les 5 chemins sont présents sur toutes les cartes, mais Ferraris ne renseigne pas la fin du chemin n°22 : seuls les 300 premiers mètres à partir de la route de Virton semblaient exister à l'époque sur les 850 mètres du chemin au total.



Figure I-13 : Emplacement des chemins n°24 et 25

Chemin n°24 : Chemin qui relie la rue du Bois (rue du terrain de football et du zoning de Gantaufet-Valvert) à Sivry, qui au début, longe le ruisseau de la Mauvaise Fagne, puis passe par le lieu-dit "A Nalbochamp", puis traverse la Semois, un peu avant Sivry. Ce chemin est macadamisé, relativement peu fréquenté et possède un bon potentiel de liaison entre Sivry et Buzenol. Il est présent sur toutes les cartes, sauf celle de Ferraris.

Il est calme et plaisant et, au carrefour où il démarre à la rue du Bois, il accueille le "Rendez-vous des Pensionnés". Début des années 2000, une aire de repos y a été aménagée par la commune. Petit à petit, plusieurs pensionnés de Sivry, Lenclos et Etalle ont commencé à s'y retrouver l'après-midi dès le retour des beaux jours. L'endroit devint assez vite le dernier salon où l'on cause et où les nouvelles

se répandent... D'autres stabulois les rejoignirent au gré de leurs disponibilités (pensionnés ou pas). Devant le succès de l'endroit, un début d'abri y est ensuite construit pour se protéger en cas d'intempérie. Il était aussi de coutume d'y allumer un petit feu en mi-saison. Ensuite, le groupe initial s'est amenuisé et les rendez-vous se sont faits plus rares, mais le relais a été pris par les marcheurs, joggeurs et autres VTTistes qui s'y retrouvent régulièrement. Au printemps, c'est aussi de point de rendez-vous des cueilleurs de jonquilles et de muguet fort abondants dans le coin.

Chemin n°25 : Actuelle rue du Bois, qui part du centre d'Etalle, à partir de la route Virton-Etalle, traverse la rue La Pièce, longe le terrain de football et le zoning de Gantaufet (Valvert) et va, à travers bois et champs, jusqu'à la rue de Maigriges (chemin n°7), qui relie Buzenol à Chantemelle. Le chemin n°25 s'arrête là et ne continue pas, comme maintenant, jusqu'à Saint-Léger. C'est actuellement une route macadamisée, fréquentée par les véhicules qui vont notamment vers l'usine Valvert et vers le terrain de football. Elle est donc peu intéressante pour la liaison. En outre, le chemin n°26 constitue une meilleure alternative pour une liaison calme. Il est cependant nécessaire d'emprunter la rue du Bois sur ses premiers 1500 mètres pour quitter le centre d'Etalle. Ferraris renseigne bien ce départ du chemin n°25, mais le tracé continue ensuite sur celui du chemin n°26. Sur les autres cartes, il est indiqué tel quel.

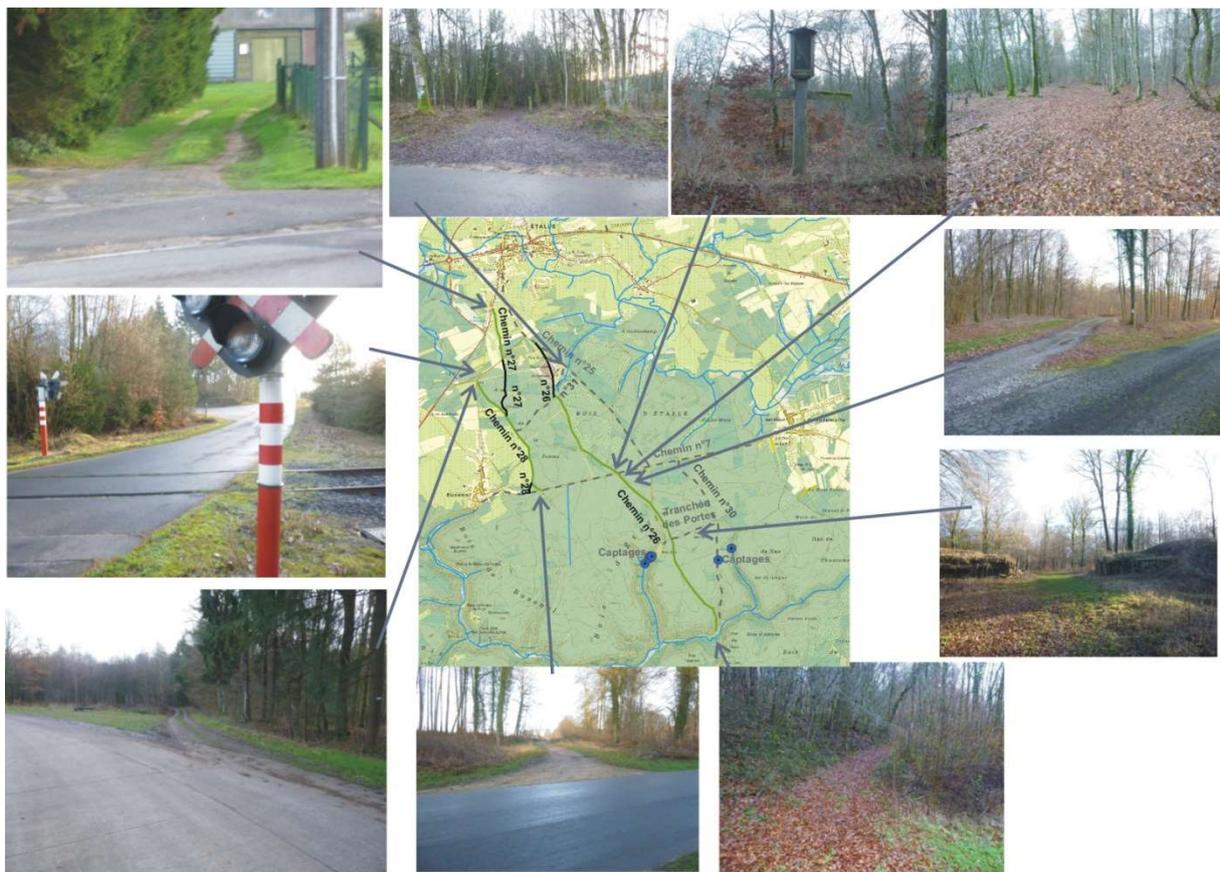


Figure I-14 : Emplacement des chemins n°26 à 28

Chemin n°26 : Chemin qui partait du chemin n°25 (rue du Bois), au niveau de l'entreprise Valvert, vers le sud-est. Il traversait en diagonale l'actuelle usine et continuait sous la forme d'un chemin forestier, pour traverser la rue des Maigriges (route de Buzenol à Chantemelle), un peu après le

château d'eau, pour aller ensuite, par le bois d'Etalle, jusqu'au ruisseau de la Rouge-Eau à la limite avec Saint-Léger, au niveau du pont de la route Saint-Léger-Etalle. Depuis l'implantation de l'usine, le départ du chemin a été quelque peu modifié. Il contourne les bâtiments vers l'est, puis s'enfonce dans les bois en suivant le tracé initial. A part quelques petites modifications (voir ci-dessous), la suite du chemin existe encore actuellement. Il est fort intéressant pour une liaison vers Buzenol, la Rouge-Eau et Saint-léger. Le chemin n°26 est renseigné tel quel sur toutes les cartes, anciennes et contemporaines.

Au sud de la rue des Maigriges, il longe notamment la Tranchée des Portes, fortification de plus d'un kilomètre, accolée d'une tranchée de 5 mètres de profondeur, datant de l'âge du fer (il a été érigé par les gaulois au VI^e siècle avant JC) et qui rejoint le chemin n°30 (voir plus loin).

Après l'extrémité du chemin n°26, au niveau du ruisseau de la Rouge-Eau, il reste possible de poursuivre jusqu'au confluent de la Rouge-Eau avec le Gros Ruisseau, au lieu-dit "Montourdon", où se situait la "Neuve Forge", exploitée au XVI^e et XVII^e siècle. Aujourd'hui, cette forge n'existe plus que de nom et, selon Edmond Fouss dans "Le pays Gaumais", *"des pans de murs soulèvent et aèrent le fouillis végétal qui s'appesantit sur la terre tant de fois remuée. Au bord d'une vaste mare (mare de légendes et de feux follets à l'heure de minuit) les ruines d'un chaufour s'effritent et s'affaissent.*

Vers le sud, le ruisseau de Laclaireau mène à Ethe et au lieu-dit et château du même nom.

Toujours au lieu-dit *Montourdon*, le promontoire qui domine le confluent des ruisseaux de Laclaireau et de la Rouge-Eau accueillait en 1944 un camp retranché de maquisards, dans ce que l'on appelle encore aujourd'hui la "grotte des Maquisards". Au départ de cavités naturelles, il a abrité des étrangers de neuf nationalités différentes et des ressortissants belges recherchés par l'occupant pour certaines actions de résistance. Comme le mentionne A. Antoine dans le numéro 351 du Gletton, l'endroit contenait même une prison à ce point isolée dans les bois que les Allemands n'auraient pas osé s'y aventurer.

Comme le chemin n°5, le chemin n°26 est à la fois très long, puisqu'il mesure près de 4700 mètres, et fort important, puisqu'il permet une liaison d'Etalle vers Buzenol, Chantemelle et Saint-Léger. Comme son parcours actuel est un peu complexe et diffère légèrement de

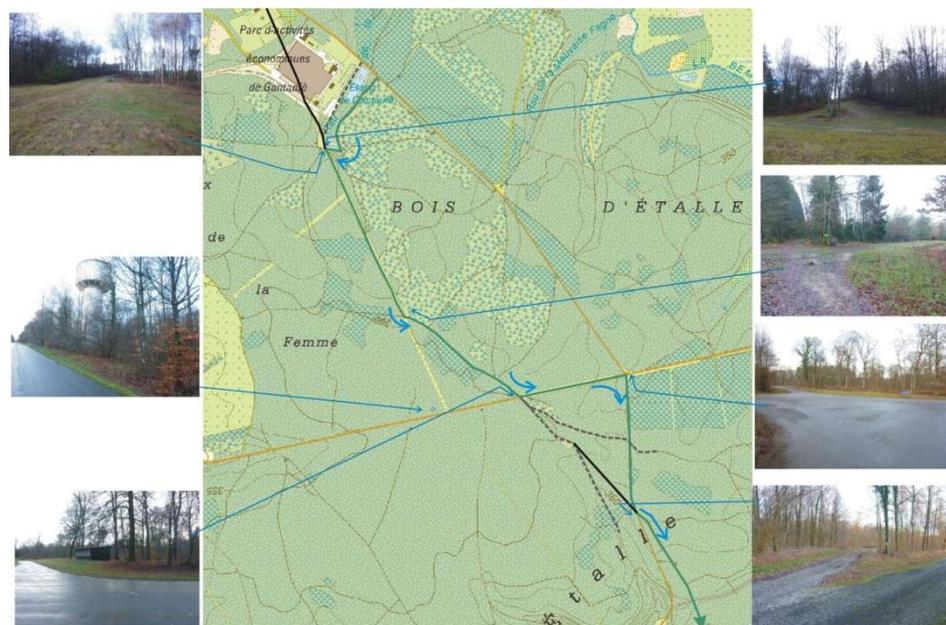


Figure I-15 : Parcours actuel du chemin n°26

celui de l'atlas, il est utile de le détailler particulièrement (voir figure I-15).

Son point de départ est toujours la rue du Bois, à proximité de l'usine Valvert, mais depuis la construction des bâtiments de l'usine, le chemin de démarrage (en trait noir continu sur la figure)

n'existe plus, tout comme d'ailleurs l'ancien départ du chemin n°31 (en trait gris discontinu). Il faut donc d'abord emprunter un bout de chemin qui se trouve à l'est des étangs sur environ 400 mètres. Cette voie arrive sur un carrefour et le promeneur peut aller tout droit, à gauche ou à droite. Pour atteindre le chemin n°26 en venant de la rue du Bois, il faut prendre à droite (soit vers l'ouest) sur une petite centaine de mètres et l'on se trouve juste en face de l'ancien départ du chemin à l'est des étangs, que l'on peut encore deviner en regardant vers l'usine. Il faut donc prendre en face de cet ancien départ du chemin, vers le sud-est pour poursuivre le parcours sur le chemin n°26.

Après 770 mètres de trajet en ligne droite, le chemin arrive à nouveau à un carrefour qui permet de poursuivre tout droit. Le chemin n°26 cependant continue, lui, vers l'est, en prenant donc vers la gauche quand on vient d'Etalle. Près de 600 mètres plus loin, le promeneur arrive sur la rue des Maigriges (de Buzenol à Chantemelle). En face de lui se trouve la poursuite de l'ancien chemin n°26, identifié notamment par la cabane des chasseurs. Au-delà de cette portion macadamisée, il est possible de continuer sur des chemins forestiers. Attention cependant, ils ne convergent pas vers le chemin n°26, mais aboutissent à d'autres endroits sur la route Etalle-Saint-Léger. Dans ce secteur, la portion de l'ancien chemin (en trait noir continu sur la figure I-15) n'existe plus. Une possibilité est donc d'emprunter la rue des Maigriges sur 450 mètres en direction de Chantemelle, jusqu'à la route Etalle-Saint-Léger (poursuite de la rue du Bois) puis de prendre celle-ci vers le sud sur 500 mètres, avant d'obliquer vers le sud-est, sur le chemin n°26 dont le tracé est alors conforme à celui de l'ancien chemin jusqu'à son extrémité.

Chemin n°27 : Chemin qui part de la route Virton-Etalle, au niveau du lieu-dit "Fontaine de Ferjanwez", vers le sud, traverse le chemin n°33 (actuelle rue du Termezart), pour rejoindre le chemin n°28 (voir ci-dessous). Le début de ce chemin est encore praticable, sur ses 370 premiers mètres, puis il longe des prairies sur une portion moins praticable, et uniquement par les piétons, jusqu'à la rue du Termezart. A partir de là, la suite n'existe plus. Indiqué sur les cartes anciennes, il ne figure plus que légèrement esquissé sur son départ sur les cartes contemporaines.

Chemin n°28 : Chemin qui va vers le sud-est à partir du chemin n°5 ("Chemin d'Etalle", entre Buzenol et le Termezart), au niveau de son croisement avec la voie ferrée de Valvert, pour rejoindre la rue des Maigriges, à 650 mètres à l'est de Buzenol. Actuellement la "Voie de la Bâchelle", qui mène au zoning de Gantaufet, emprunte le début de ce chemin n°28. Ce chemin est bien entretenu, empierré et fort intéressant pour une liaison entre Etalle et Buzenol. Il est régulièrement utilisé par les promeneurs et les VTT. Au-delà de la rue des Maigriges, il peut aussi se prolonger par le chemin n°29, vers Montauban. Il existait sur les cartes anciennes et est renseigné sur les cartes actuelles. Seuls les 80 derniers mètres, avant de rejoindre la rue des Maigriges ont été modifiés. Le parcours est actuellement plus linéaire et ne s'infléchit plus vers l'est.



Figure I-16 : Emplacement des chemins n°29 et 30

Chemin n°29 : Chemin de 2100 mètres qui part de Buzenol, à peu près au niveau du croisement de la rue du Musée et de la rue des Maigriges, vers le sud-est (en direction de la flèche jaune sur la photo supérieure gauche de la figure I-16). Il traverse le bois de Buzenol pour arriver à quelques centaines de mètres de la frontière avec Saint-Léger. Il longe la limite entre les localités de Buzenol et d'Etalle. Il existe encore actuellement, il est macadamisé au départ et reste fort accessible sur la suite. Il présente des possibilités de boucles à l'infini pour la promenade. Notamment, sur la partie finale renseignée sur l'atlas du territoire d'Etalle, un sentier transversal permet de rejoindre le chemin n°26 vers l'est, en passant à proximité du ruisseau des Osseumonts et des captages Valvert ("sources des Osseumonts"). Indiqué comme sentier (en traits discontinus) sur la carte de Ferraris, il est renseigné tel quel sur toutes les autres cartes.

Chemin n°30 : Chemin qui part de la rue des Maigriges, entre Buzenol et Chantemelle, un peu avant d'arriver à Chantemelle, environ 400 mètres après le croisement de la rue des Maigriges avec la rue du Bois. Il va vers le sud, pour aboutir pratiquement au même endroit que le chemin n°26, au niveau du pont sur le ruisseau de la Rouge-Eau qu'enjambe la route Saint-Léger-Etalle. Il mesure 2300 mètres sur la zone d'Etalle. Il est entretenu et présente le même intérêt que le chemin n°26 pour une liaison vers la Rouge-Eau et Saint-Léger. Sur le parcours dans le Bois d'Etalle, on croise un bâtiment de captage de Valvert (captage de la Haie de Han) ainsi que l'extrémité orientale de la Tranchée des Portes. Le chemin est carrossable, sauf en période de travaux forestiers, où il est envahi par les ornières et la boue. Il s'agit néanmoins de suivre le tracé du chemin, sans s'égarer dans les nombreux chemins latéraux. La fin du parcours vers le sud est peu distincte. Par exemple, après le captage Valvert, le chemin s'incurve légèrement vers l'ouest et le promeneur pourrait continuer

erronément vers le sud-est, sur un terrain très encaissé, en longeant le chenal qui se jette un peu plus loin dans la Rouge Eau. Le chemin n°30 n'est pas indiqué par Ferraris, mais figure sur toutes les autres cartes.

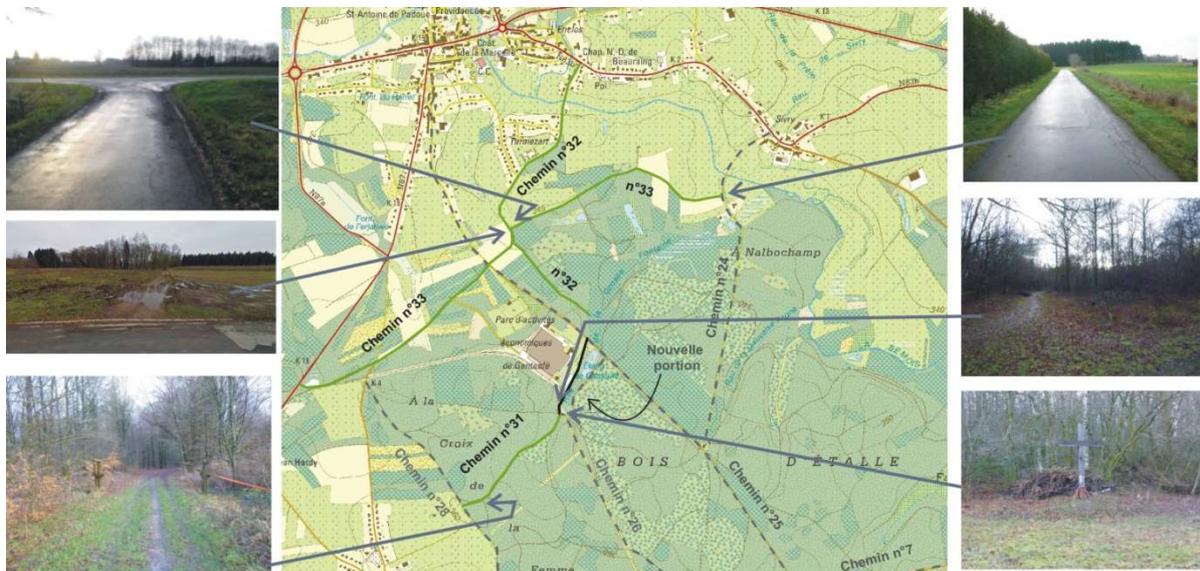


Figure I-17 : Emplacement des chemins n°31 à 33

Chemin n°31 : Chemin qui relie le chemin n°25 (c'est-à-dire l'actuelle rue du Bois) au chemin n°28. Il commençait son parcours en passant entre l'actuelle usine Valvert et l'étang de Gantaufet. Situé à l'ouest des étangs Valvert, il n'existe plus actuellement, mais un chemin parallèle, à l'est des étangs, a été créé et est fréquenté par les promeneurs et les VTT. Comme pour le chemin 26, il faut l'emprunter sur 400 mètres à partir de la rue du Bois, jusqu'à un carrefour où il faut prendre à droite (vers l'ouest). On récupère ainsi l'ancien chemin n°31, 25 mètres plus loin que l'embranchement vers le chemin 26, à proximité de "La Croix de la Femme". La suite du chemin est conforme à l'atlas. Il est carrossable et arrive sur le chemin n°28. Comme ce dernier est une piste de choix pour la liaison vers Buzenol, le chemin n°31 est à retenir dans le réseau de communication nord-sud.

Chemin n°32 : Actuelle rue du Termezart, qui actuellement part de Lenclos, traverse la Semois, puis, plus loin, la rue du Bois et continue jusqu'à la route Virton-Etalle. Cependant, le chemin n°32 n'allait pas jusque là, il quittait la rue du Termezart à 175 mètres avant son croisement avec la rue du Bois, pour poursuivre sur un actuel sentier vers le sud-est, sur un peu plus de 500 mètres. La rue du Termezart est macadamisée et assez peu fréquentée. Elle est intéressante pour la mobilité intra-village et pour la liaison avec Buzenol. Le petit bout de chemin de terre qui continue la rue du Termezart en ligne droite est, lui, moins carrossable par temps humide. Son tracé actuel permet cependant de rejoindre la rue du Bois aux environs de l'entreprise Valvert et pourrait constituer un raccourci pour une liaison entre Etalle et les villages plus au sud, via notamment les chemins n°26 ou 31.

Chemin n°33 : Portion de l'actuelle rue du Termezart, depuis sa jonction avec la route Virton-Etalle jusqu'à l'endroit où le chemin n°32 la quitte, dans le tournant. Au-delà de cet endroit, le chemin n°33 continue encore sur 1.5 kilomètre, vers le nord-est, plus ou moins en ligne droite jusqu'au chemin n°24 (rue de Sivry), un peu avant le village de Sivry, au lieu-dit "A Nalbochamp". C'est un beau

chemin, bétonné ou macadamisé à faible circulation, excepté quelques camions, et qui permet une liaison entre Sivry et Buzenol.

Ces 3 derniers chemins figurent sur les cartes anciennes et contemporaines, mais les chemins n°31 et 32 ne figuraient pas sur la carte de Ferraris.

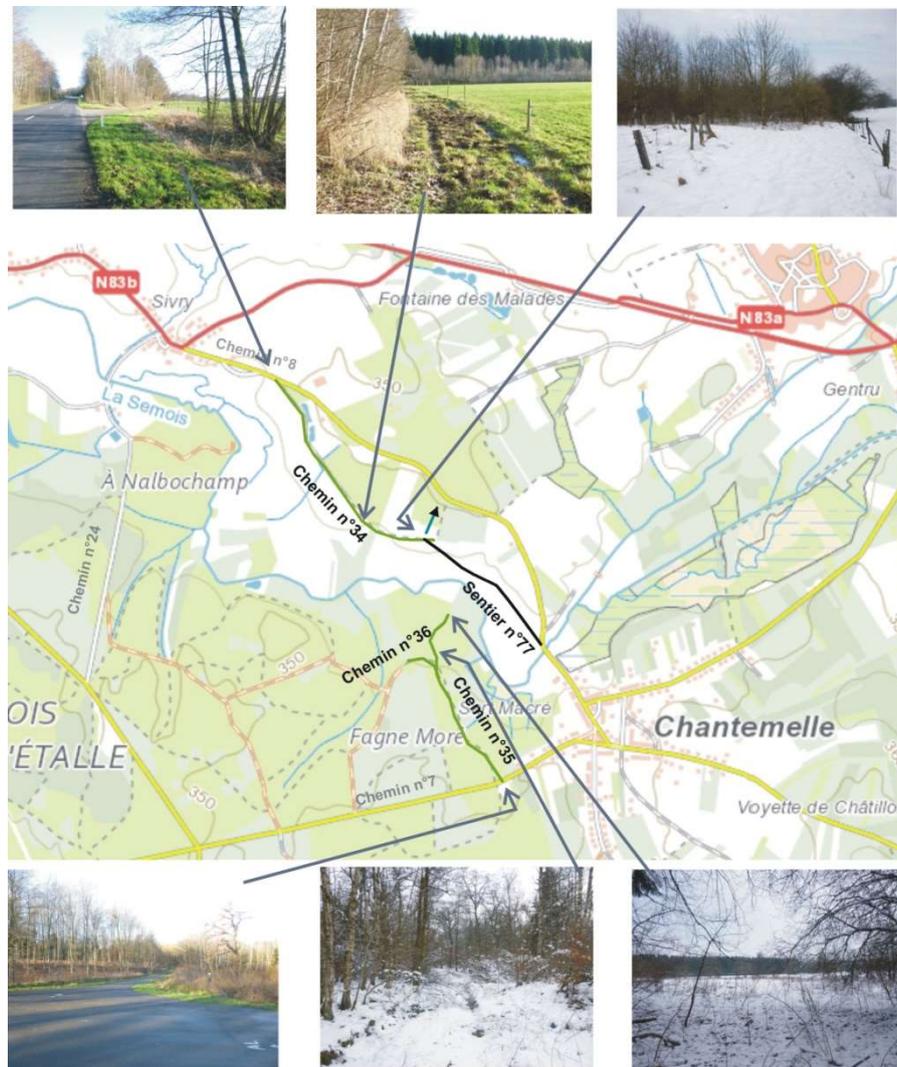


Figure I-18 : Emplacement des chemins n°34 à 36 et du sentier n°77.

Chemin n°34 : Chemin de 1100 mètres, qui part du chemin n°8 (qui relie Sivry à Chantemelle), à environ 500 mètres de Sivry. Il va vers le sud-est, en longeant un petit bois. Il rejoint le sentier n°77, qui va vers Chantemelle. Actuellement, il est empierré et en bon état, jusqu'à 400 mètres avant la fin, où il devient boueux. Il traverse ensuite une prairie, puis se termine sans poursuivre sur le sentier n°77 qui n'existe plus. Par contre, son extrémité communique avec un petit bout de chemin de 200 mètres qui aboutit à la route Sivry-Chantemelle (voir flèche sur la figure I-18). En dépit de cette connexion, il ne présente pas beaucoup d'intérêt pour une liaison.

Chemin n°35 : Chemin de 900 mètres qui part du chemin n°7 (rue des Maigriges, entre Buzenol et Chantemelle), vers le nord-ouest, juste à l'entrée de Chantemelle, où la rue des Maigriges devient la rue du Sart-Macré. Il s'agit d'un chemin forestier qui progresse dans le bois "Sart Macré", parallèlement à la rue de la Gravalle. Il est en bon état, praticable, même en voiture, et est fort

plaisant pour la balade, jusqu'à environ 400 mètres avant la fin, au niveau de son croisement avec le chemin n°36. La poursuite d'une promenade devrait donc être conseillée sur ce chemin 36 plutôt que sur le chemin n°35 qui, lui, aboutit sur une zone marécageuse, et en finale, à la Semois.

Chemin n°36 : Petit bout de chemin d'une centaine de mètres (sur l'atlas) qui fait une fourche avec le chemin n°35, vers l'ouest, dans le bois d'Etalle, au lieu-dit "Fagne Moré". Il est en bon état et donne accès à plusieurs chemins intéressants pour la balade, dont un qui revient sur le chemin n°7 (route entre Buzenol et Chantemelle).

Les chemins 34 à 36 existent sur toutes les cartes, excepté celle de Ferraris.



Figure I-19 : Emplacement du chemin n°37 et des parcours qui suivent.

Chemin n°37 : Chemin, qui, dans l'atlas mesure 750 mètres en partant de la route Virton-Etalle, au niveau du lieu-dit "Fontaine de Ferjanwé", c'est-à-dire où la route du contournement quitte la route Virton-Etalle pour obliquer vers le nord-ouest. Le chemin n°37 longeait l'actuelle route du contournement sur environ 150 mètres avant de s'en éloigner vers l'ouest, d'abord en longeant des prairies, puis en s'enfonçant dans les bois. Actuellement, le chemin existe toujours, mais son départ est situé un peu plus loin sur la route du contournement, au niveau de l'endroit où l'ancien chemin obliquait vers l'ouest. Si on veut éviter la voie de contournement, qui est assez dangereuse, il faut traverser la route Virton-Etalle juste avant la voie de contournement, longer celle-ci dans la prairie au sud-ouest, puis rejoindre le chemin 37 plus loin. Il longe des étangs privés, puis continue vers Fratin,

en devenant le sentier n°23 de la zone Sainte-Marie-Fratin. Ce chemin est en bon état et possède un excellent potentiel de liaison avec Fratin et avec le site de l'Illé. Il fait d'ailleurs partie du GR16 qui parcourt les sentiers de la Semois. Il n'existe pas sur la carte de Ferraris, mais bien sur celle de Vander Maelen et figure en traits pointillés sur la carte IGN et sur le plan cadastral.

Le chemin qui part du chemin n°37 vers les étangs de l'Illé est, lui aussi, en bon état, mais l'approche des étangs peut s'avérer délicate par temps humide. Au départ du chemin n°37 vers les étangs, une pancarte "propriété privée" peut décourager le promeneur.

Le site de l'Illé vaut cependant le détour, car il a été réhabilité par la commune d'Etalle fin des années 1990 et constitue un biotope fort intéressant. L'histoire des étangs est expliquée sur un panneau posé aux abords du site (voir figure I-20).

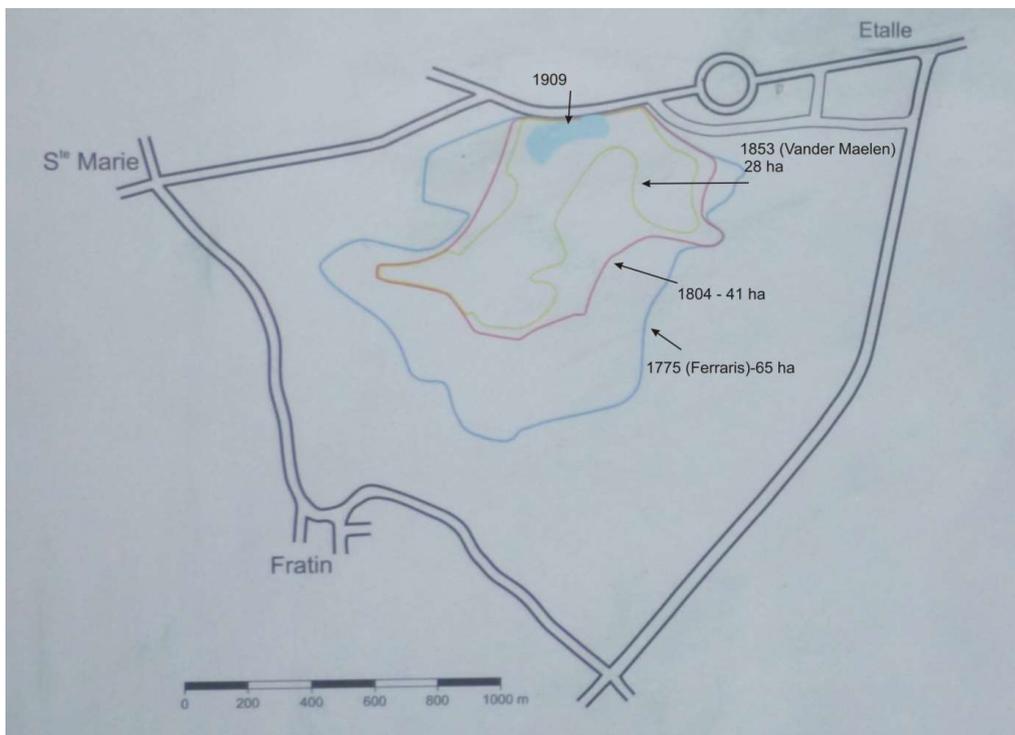


Figure I-20: Explication de l'histoire des étangs de L'illé sur le panneau posé par la commune aux abords du site.

"Situé au sein d'un triangle formé par les localités d'Etalle, de Fratin et de Sainte-Marie-sur-Semois, le site de l'Illé comprenait, depuis le début du XVII^e siècle, le plus grand étang ayant existé en Lorraine belge. Sa surface estimée était de 65 ha pour 2 à 3 m de profondeur.

Il était alimenté par les ruisseaux des Aulnes et de la Chauvière et se rejetait dans la Semois. Ce n'était pas un étang creusé, mais il était issu de barrages sur ces ruisseaux, ce qui explique sa faible profondeur.

D'un point de vue géologique, l'étang était situé à cheval sur les alluvions modernes de la vallée de la Semois et sur des terrains appartenant à l'étage Sinémurien. Ce site était très riche au niveau floristique et faunistique, de plus, sa vocation première était piscicole, créant ainsi une ressource alimentaire aux habitants de la région. Au cours du temps, l'étang n'a cessé de diminuer en surface, comme en attestent les cartes de Ferraris et de Vander Maelen, pour disparaître totalement dans la

première moitié du XIX^e siècle par atterrissement naturel, puis par assèchement partiel par drainage artificiel."



Figure I-21 : Emplacement des chemins n°38 et 39 à Buzenol et du parcours vers le Moulin sous Buzenol.

Chemin n°38 : Chemin qui part du centre de Buzenol pour rejoindre, vers le nord-ouest, la route Virton-Etalle. Les 620 premiers mètres de ce chemin correspondent à l'actuelle rue des Lilas (rue de l'école de Buzenol), il la suit en obliquant vers le nord-ouest, puis le chemin se poursuit dans les prairies jusqu'à la route de Virton. Récemment ré-empierre, il est beaucoup plus agréable que la rue des Hauts Jardins (chemin n°6) pour rejoindre la route de Virton. Il permet d'éviter le trafic de cette route. Il ne figure pas sur la carte de Ferraris, mais bien sur toutes les autres.

Chemin n°39 : Chemin qui part de l'extrémité sud de Buzenol-village et qui va vers l'ouest, en direction du lieu-dit "Fontaine du Chauffour", sans aller cependant jusqu'à cet endroit. Les 430 premiers mètres de ce chemin correspondent à l'actuelle rue de Landreux, que le chemin n°39 quitte ensuite pour aller plein ouest à travers bois. Il se poursuit, sur la zone de Sainte-Marie sous le nom de "chemin n°27". Cependant, aucune des planches de l'atlas ne le continue jusqu'à la Fontaine du Chauffour. Le chemin, situé sur la frontière entre les zones d'Etalle et de Sainte-Marie, s'arrête après quelques centaines de mètres.

Pourtant, actuellement, le chemin permet de rejoindre la Fontaine du Chauffour. Il est en bon état. Son tracé, initialement en ligne droite jusqu'à la Fontaine du Chauffour, est simplement légèrement modifié sur 150 mètres pour éviter un bosquet touffu. Une bifurcation vers un chemin non répertorié dans l'atlas file vers le sud. Elle permet de rejoindre, vers l'ouest, le Fourneau Marchant, dans la zone

de Sainte-Marie-Fratin ou, vers l'est, les étangs du Moulin-sous-Buzenol et la rue de Montauban. Le départ du chemin n°39, qui correspond à la rue de Landreux, est bien indiqué sur toutes les cartes. Il longe la limite entre les zones de Sainte-Marie et d'Etalle. Il présente un intérêt paysager. La poursuite en ligne droite vers l'ouest et la Fontaine du Chaufour et le Fourneau-Marchant est indiquée en pointillés sur la carte IGN, mais pas sur les autres cartes. Elle permet une liaison avec Croix Rouge et Huombois, par le chemin n°18 de la zone de Sainte-Marie-Fratin.



Figure I-22 : Emplacement des chemins n°40 à 42 à Buzenol.

Chemin n°40 : Chemin de 180 mètres qui part de l'extrémité est de Buzenol-village et qui relie le chemin n°29 au chemin n°41, parallèlement à l'actuelle rue du Musée. Il est en bon état, mais ne présente aucun intérêt. Ce chemin n'est pas repris par Ferraris, il figure sur la carte de Vander Maelen et sur la carte IGN. Mais il n'existe plus sur le plan cadastral.

Chemin n°41 : Chemin qui part de l'actuelle rue du Musée, à Buzenol, vers le sud, à travers bois en direction de Montauban, dans le bois de Buzenol. Il s'agit d'une voie sans issue. Actuellement, son départ de la rue du Musée n'existe plus et fait partie de propriétés privées. Le chemin 41 peut encore se deviner en jetant un coup d'œil vers le nord et la rue du Musée. Par contre, la poursuite du chemin vers le sud n'existe plus. Le chemin ne présente d'ailleurs aucun intérêt. Ce chemin n'est tracé sur aucune carte, sauf la carte de Vander Maelen.

Chemin n°42 : Chemin de 170 mètres qui longe le cimetière de Buzenol, au nord du village, en reliant les actuelles rues de Montauban et des Hauts Jardins. Ce chemin enherbé existe encore et est fort

intéressant pour une liaison intra-village, comme raccourci entre les deux rues. Il apparaît sur toutes les cartes, anciennes ou contemporaines.



Figure I-23 : Emplacement du chemin n°43 à Chantemelle.

Chemin n°43 : Chemin qui appartient davantage à la zone de Chantemelle, mais dont les 600 mètres passent dans la zone d'Etalle-Buzenol. Il part de l'actuelle rue de la Chapelle à Chantemelle, vers le sud, à travers le bois, en direction de Saint-Léger. Il est actuellement en bon état, agréable, praticable à pied et en VTT et même en jeep. Il possède un bon potentiel de liaison vers Saint-Léger. Il figure sur toutes les cartes.

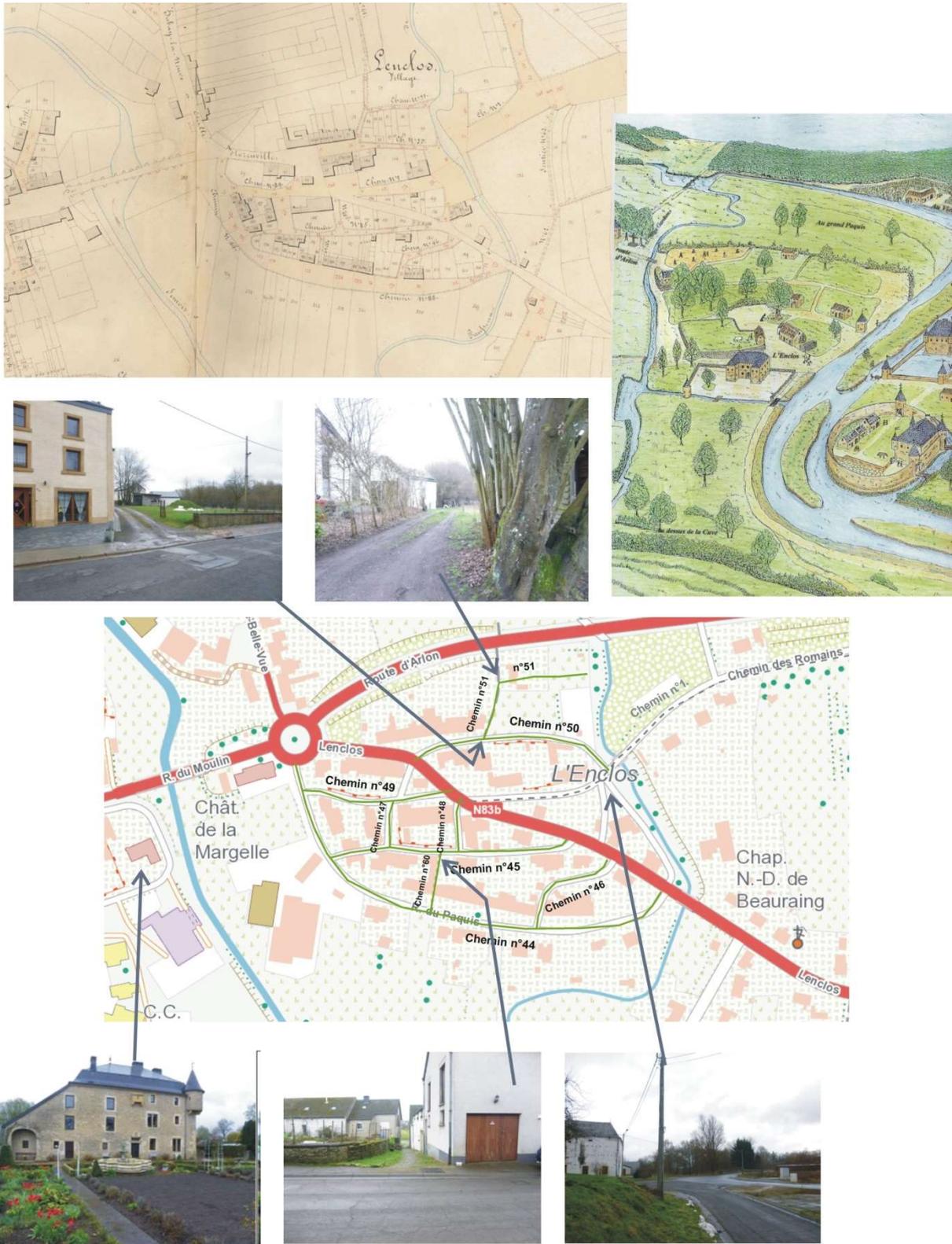


Figure I-24 : Zone de Lenclos avec les chemins 44 à 51 et le chemin n°60, sur l'Atlas et sur la carte IGN. Au-dessus à droite, une reconstitution de l'endroit réalisée par Marie Hittélet-Hubin

Les chemins 44 à 51 concernent la zone de Lenclos, à l'est d'Etalle. A l'époque de l'atlas, Lenclos était un village à part entière. Son nom provient du fait qu'il était entouré d'eau, d'une part par la Semois et d'autre part par un canal qui conduisait à un étang. Dès 1258, Thibaut, comte de Bar, beau-frère

du comte de Chiny, annonce dans un acte sa volonté de construire et fortifier une "ville neuve" au quartier dénommé plus tard « l'Enclos ». Il s'agit d'une ville fortifiée, au plan caractéristique, en ovale défensif. En 1283, le château est construit à l'extrémité ouest de Lenclos. C'est la "Grosse Tour" ou "Château de la Margelle" aujourd'hui restauré par la famille Hittelet. Il s'aligne sur l'ancienne chaussée romaine, au niveau de son passage à ce qui constituait jadis le gué de la Semois. Bâti sur la rive gauche de la Semois sous la forme d'une forteresse, il constituait en quelque sorte la tête de pont de la ville neuve de Lenclos, construite à la même époque sur la rive opposée. L'image en haut et à droite sur la figure I-24 est extraite de la restitution d'Etalle réalisée par Marie Hittelet dans son ouvrage, très fouillé, intitulé "La terre d'Etalle" (2000). Elle montre bien qu'aux XIII^e...XV^e siècles, il fallait passer la Semois à gué pour accéder à Lenclos, puis poursuivre vers Arlon.

Chemin n°44 : Chemin le plus au sud qui encercle la zone de Lenclos. C'est actuellement la rue du Paquis, qui part du rond-point en sortie d'Etalle, d'abord vers le sud pour rejoindre la rue de Sivry (ancienne "route Florenville-Arlon") après une large courbe autour de Lenclos.

Chemin n°45 : Chemin du milieu de la zone de Lenclos, qui parcourt 230 mètres parallèlement au chemin n°1.

Chemin n°46 : Chemin de 100 mètres qui traverse le sud-est de Lenclos. Il rejoint l'actuelle rue du Paquis à la rue de Sivry (ancienne "route Florenville-Arlon").

Chemin n°47 : Il n'a pas été trouvé sur l'image de l'atlas. Il pourrait néanmoins s'agir d'un oubli. Selon la suite logique des numéros, il pourrait être le premier chemin de Lenclos qui relie, du nord au sud, sur une quarantaine de mètres, le chemin n°45 et le chemin n°49 (voir plus loin).

Chemin n°48 : Deuxième chemin de Lenclos qui relie, du nord au sud, sur une quarantaine de mètres, le chemin n°45 et la rue de Sivry (ancienne "route Florenville-Arlon").

Chemin n°49 : Chemin qui part vers l'est, à partir du chemin n°44 (actuellement rue du Paquis), un peu plus bas que l'actuel rond-point. Il rejoint la rue de Sivry (ancienne "route Florenville-Arlon"). Son prolongement logique est le chemin n°1, soit le chemin des Romains.

Chemin n°50 : Chemin le plus au nord qui encercle la zone de Lenclos. Il part de la rue de Sivry (ancienne "route Florenville-Arlon") et rejoint le chemin des Romains, en décrivant une boucle.

Chemin n°51 : Chemin qui part vers le nord, à peu près au milieu du chemin n°50, sur une cinquantaine de mètres, avant d'obliquer plein est sur 90 mètres, parallèlement à l'actuelle grand route d'Arlon (rue du Moulin, en sortie d'Etalle). Ce chemin existe encore, y compris la partie perpendiculaire vers l'est, mais qui est actuellement en zone privée.

Tous les chemins de Lenclos sont renseignés sur toutes les cartes, anciennes et actuelles.

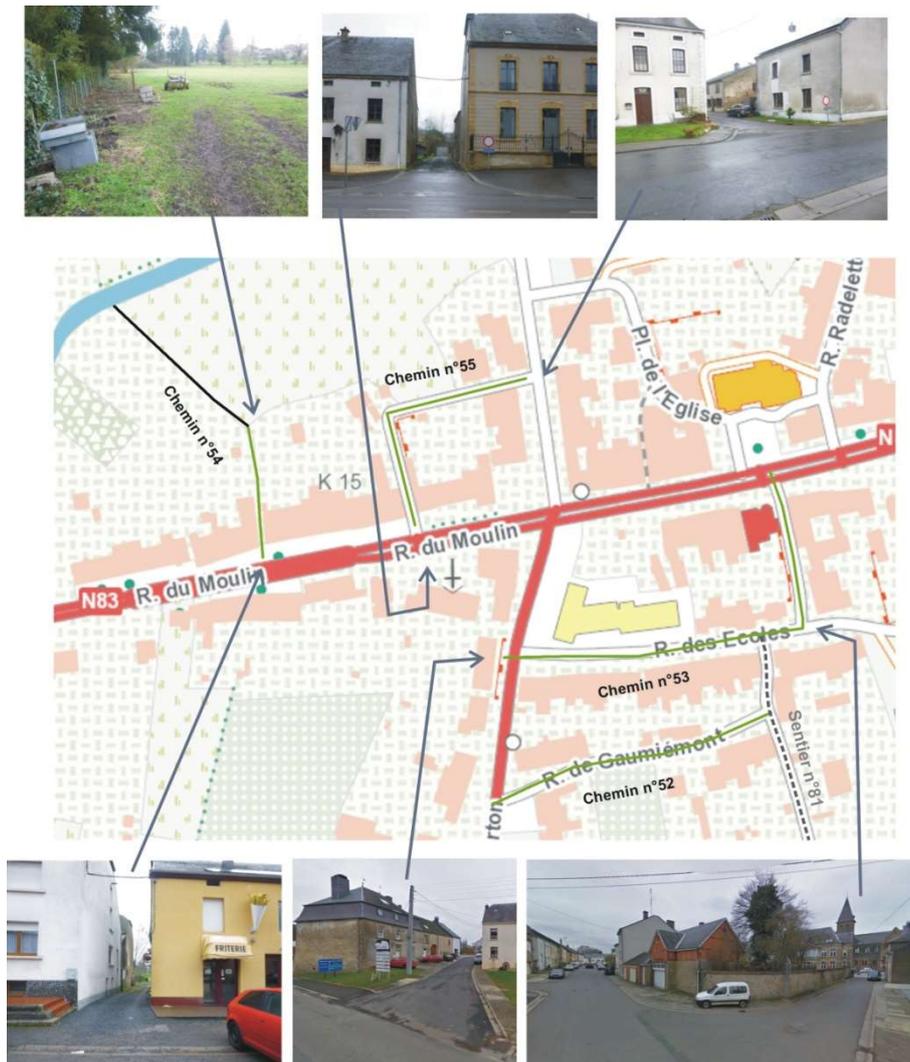


Figure I-25 : Emplacement des chemins 52 à 55 dans le centre d'Etalle.

Chemin n°52 : Actuellement, il s'agit d'une partie de la rue de Gaumiémont, qui relie la route Virton-Etalle, parallèlement à la rue du Moulin, à une autre portion de la rue de Gaumiémont, perpendiculaire à ce chemin n°52 (et qui, dans l'atlas est référencée "sentier n°81").

Chemin n°53 : Actuellement, il s'agit d'une partie de la rue des Ecoles, qui part de la route Virton-Etalle, parallèlement à la rue du Moulin, puis qui tourne à angle droit vers le nord pour aboutir près de la maison communale actuelle. La poursuite de l'actuelle rue des Ecoles (vers le Complexe Sportif) n'est pas renseignée dans l'atlas.

Chemin n°54 : Chemin de 140 mètres, qui part de l'actuelle rue du Moulin, environ à mi-chemin entre la bifurcation vers la rue Saint-Antoine et celle vers la ruelle des Loups. Il part vers le nord, puis décrit une courbe vers le nord-ouest pour arriver à la Semois. Les 70 premiers mètres de ce chemin existent encore, entre deux maisons, dont une friterie, puis il se perd dans un terrain vague. Le chemin n'est plus tracé jusqu'à la Semois.

Chemin n°55 : Chemin en angle droit qui part du chemin n°2 (actuelle rue Saint-Antoine), environ à 60 mètres au nord de la rue du Moulin (banque Belfius). Il va d'abord vers l'ouest sur 70 mètres, puis revient en angle droit vers le sud pour rejoindre l'actuelle rue du Moulin. L'angle droit de cette route

a une origine historique. Cette route est en effet située à l'emplacement supposé des murs d'enceinte de la première Porte d'Etalle, défendant le château des comtes de Chiny, à la Radelette. La figure I-26 ci-dessous, est une reconstitution d'Etalle au XI^e siècle réalisée par Marie Hittélet dans son ouvrage "La Terre d'Etalle". Le trait bleu surimposé à ce dessin indique bien l'angle droit limitant la Porte d'Etalle.

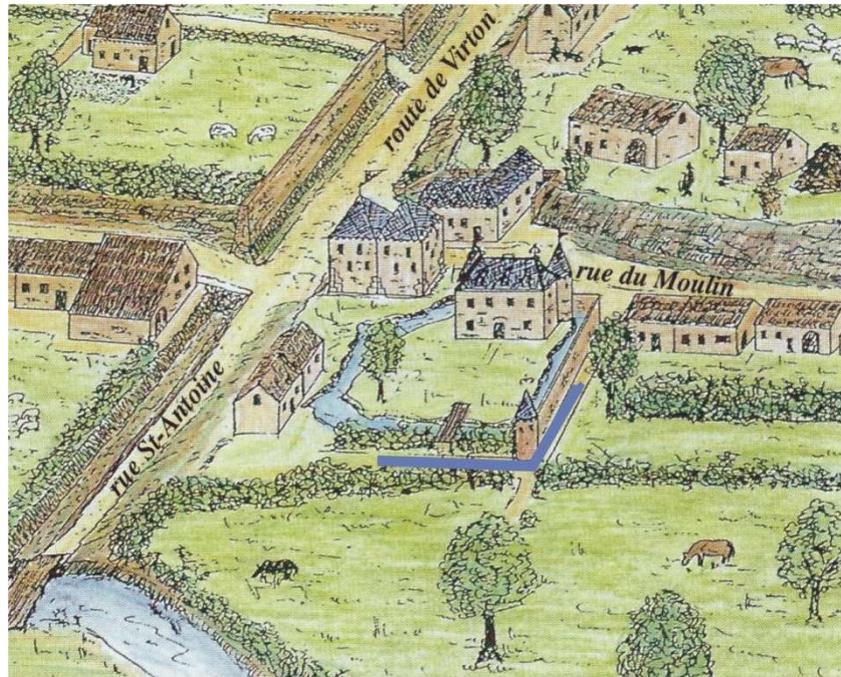


Figure I-26 : Dessin de restitution de la Porte d'Etalle au XI^e siècle, d'après Marie Hittélet dans "La Terre d'Etalle" (2000)

Les chemins 52 à 54 sont indiqués sur toutes les cartes.



Figure I-27 : Emplacement des chemins 56 et 57 et des sentiers 82 et 83 dans la zone de Sivry.

Il n'est pas présent sur la carte de Ferraris ni sur la carte IGN actuelle, mais bien sur la carte de Vander Maelen, où le contour de la fontaine est clairement visible. Sur le plan cadastral, il coïncide exactement avec une bande de terrain jouxtant la parcelle 1854B, mais sans numéro, ce qui pourrait faire penser qu'il est encore répertorié comme chemin public.



Figure I-29 : Emplacement des chemins 59 et 75 à travers Buzenol, respectivement sur l'atlas, sur le plan cadastral, sur la carte IGN et sur une photographie satellite.

Chemin n°59 : Petit chemin de 150 mètres, qui passe entre les maisons au centre de Buzenol. Il part plus ou moins de l'extrémité ouest de l'actuelle Place du Midi et rejoint le départ du chemin n°7 (rue du Musée actuelle). Ce chemin, avec le chemin n°75 (voir plus loin), sont deux voies de communication nord-sud qui existaient jadis mais qui ne sont plus présentes sur le terrain actuellement. Pourtant, elles pourraient être fort intéressantes pour relier le sud du village au nord et notamment pour les enfants rejoindre l'école. Le départ du chemin n°59 semblait être entre la

Barricade et la maison voisine perpendiculaire et son arrivée devait être sur une sorte de petite place qui se trouvait derrière la partie courbe de la rue du Musée qui rejoint vers le nord la rue de Montauban.

Il est impossible de distinguer ce chemin sur les cartes, anciennes ou actuelles. Cependant, sur le plan cadastral, le chemin 59 se faufile exactement entre les parcelles 436, 440A, 442D d'un côté et 377A, 376B, 371G, 370D de l'autre côté et semble donc encore être indiqué comme chemin public.

Chemin n°60 (voir figure I-24) : Petit chemin nord-sud de Lenclos qui relie l'actuelle rue du Paquis au chemin n°45, qui traverse le centre de Lenclos.



Figure I-30 : Emplacement des chemins 61 à 63.

Sentier n°61 : Il démarre de Lenclos, au niveau du tournant à angle droit du chemin n°51, vers le nord. Il évolue plus ou moins parallèlement à la rue Bellevue, puis à la route Etalle-Habay, en longeant par l'est l'actuel bâtiment de l'entreprise Stallbois et en s'arrêtant un peu plus loin, à hauteur de la ferme du Hémé (qui se trouve de l'autre côté de la route d'Habay). Ce chemin existe bien au départ du chemin n°51, jusqu'à la route d'Arlon (N83). De l'autre côté de la route, il est encore présent sur environ 70 mètres, puis se termine dans une pâture, dans laquelle une vague trace de parcours indique que certaines personnes utilisent ce raccourci pour se rendre à l'entreprise Stallbois. Le début de ce sentier est bien indiqué sur toutes les cartes, sauf celle de Ferraris. Pour la suite du sentier, seul Vander Maelen l'indique en traits discontinus.

Sentier n°62 : Il part de l'extrémité est de Lenclos, de la route Florenville-Arlon (actuelle rue de Sivry), vers le nord-est, pour rejoindre le chemin n°1 (chemin des Romains), après environ 370 mètres. Ce chemin n'existe plus actuellement.

Sentier n°63 : Recoupe le parcours du sentier n°62, en partant de celui-ci un peu après son départ de Lenclos et en arrivant au chemin n°1 (chemin des Romains) après 160 mètres vers le nord. Il n'existe plus actuellement.

Les sentiers n°62 et 63 ne figurent ni sur la carte Ferraris, ni sur la carte IGN actuelle. Vander Maelen les indique en traits discontinus. Sur le plan cadastral, le sentier n°62 n'est pas présent, mais le sentier n°63 est indiqué sous la forme d'une bande courbe entre les parcelles 1237 et 1243.

Sentier n°64 (voir figure I-11) : Part du tournant du chemin n°2 (actuelle rue Saint-Antoine, pas loin de la chapelle), vers l'ouest, en empruntant sur environ 280 mètres l'actuelle portion est-ouest de la rue Saint-Antoine, puis en la prolongeant jusqu'au chemin n°5, au-dessus de la ferme du Moulin, en traversant l'actuelle voie de contournement. La portion "route" qui porte le nom de rue Saint-Antoine est carrossable et goudronnée. La route se sépare alors en deux branches formant un Y, sous la forme de petits sentiers de terre qui se perdent dans les prairies. La liaison avec le chemin n°5 n'est donc plus possible, même si on distingue encore une ébauche de sentier qui part du chemin n°5. En tout état de cause, ce sentier n'est pas réhabilitable, puisqu'il serait coupé par la voie de contournement. La partie manquante du sentier n°64 n'est plus indiquée sur la carte IGN, ni sur le plan cadastral. Ferraris ne fait aucune mention du sentier n°64, par contre il est bien renseigné en totalité sur la carte Vander Maelen.



Figure I-31 : Emplacement des chemins 65 à 67.

Sentier n°65 : Part du chemin n°4, à l'endroit où, actuellement, celui-ci est coupé par la voie de contournement (à 300 mètres au nord de la chapelle Saint-Antoine). Le sentier évolue vers le nord-nord-ouest sur plus de 2 km, jusqu'à arriver au bois de Rastad, entre Villers et Mortinsart, dans lequel il oblique à angle droit vers l'ouest sur encore 500 mètres. Actuellement, il n'existe plus que sur une quarantaine de mètres, à partir du chemin n°4, puis se perd dans les pâtures. Il aurait pu, cependant, être fort utile pour une liaison vers Villers-sur-Semois et Mortinsart.

Il n'apparaît pas sur la carte de Ferraris, mais bien sur celle de Vander Maelen en traits discontinus. Seuls les premiers 60 mètres sont indiqués sur la carte IGN, mais le sentier n°65 est présent sur plan cadastral jusqu'à une distance de 600 mètres environ à partir du chemin n°4.

Sentier n°66 : Sentier d'un kilomètre qui part de la route Etalle-Habay-la-Neuve, un peu plus haut que la ferme du Hémé. Il va vers le nord-est en direction de la ferme de Belle-Vue (ou ferme des Cœuvins), mais en s'arrêtant à environ 700 mètres de celle-ci. Il n'existe plus maintenant. Aucune trace esquissant un sentier n'est visible, ni sur la route Etalle-Habay, ni de l'autre côté, en partant du chemin n°17.

Seul Vander Maelen indique ce sentier en traits discontinus.

Sentier n°67 : Part du chemin n°10, à la hauteur de la ferme du Hémé, à 250 mètres à l'ouest de celle-ci, puis progresse vers le nord sur 1400 mètres, parallèlement au chemin n°4 (route de Mortinsart), au moins jusqu'à la limite avec la localité d'Habay-la-Vieille. Il n'existe plus actuellement. Le sentier semble correspondre à un tracé en pointillés sur la carte de Ferraris, mais les autres cartes ne le mentionnent pas.

Sentier n°68 (voir figure I-10) : Part du chemin n°14 (c'est-à-dire le chemin entre Lenclos et la ferme Belle-Vue ou ferme des Cœuvins), vers le nord-est sur 1400 mètres. Il traverse le bois au lieu-dit "Derrière les Haches", puis va pratiquement jusqu'au ruisseau du Pont Bideau, à l'est de la ferme et à 850 mètres au sud du C.E.T. des Cœuvins. Actuellement, il est praticable sur environ 150 mètres, mais sur un tracé perpendiculaire au chemin n°14, qui ne correspond pas à celui de l'atlas. Il ne forme plus vraiment un sentier dans la suite. Il longe un petit bois, puis traverse des prairies. Ce sentier, qui, comme le chemin n°15, se terminait à 400 mètres d'un sentier de la zone de Vance (non répertorié dans l'atlas) pourrait s'avérer utile pour une liaison entre Vance et les fermes Belle-Vue & Ludgen, s'il était prolongé à travers les prairies (voir figure I-32). Le sentier 68 n'est présent sur aucune carte, excepté le bout de chemin de 160 mètres qui part perpendiculairement au chemin n°14.

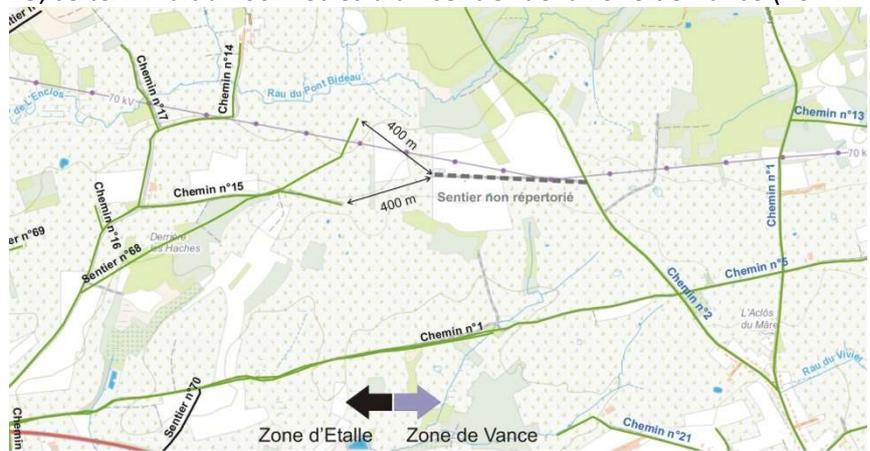


Figure I-32 : Liaison hypothétique entre Etalle et Vance

Sentier n°69 (voir figure I-9) : Petit sentier d'un peu plus de 200 mètres qui part du chemin n°13 (c'est-à-dire le chemin qui part de Lenclos vers le nord-nord-est). Il évolue à travers les prairies vers le nord-est. Il est en cul-de-sac et, actuellement, aboutit à une conduite de gaz. Il n'a aucun intérêt. Il n'était pas indiqué sur les cartes anciennes, mais figure en pointillés sur la carte IGN et sur le plan cadastral.



Figure I-33 : Sentiers n°70 & 71 sur les planches de l'atlas, à Sivry (juxtaposition de deux planches de détail).

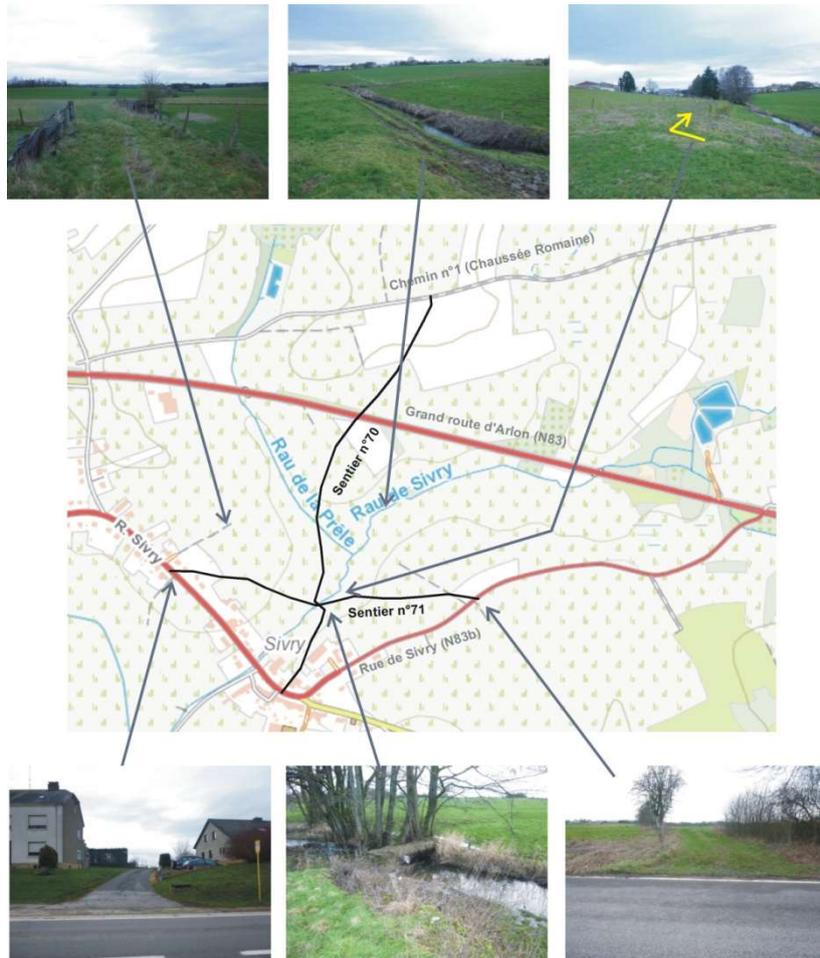


Figure I-34 : Emplacement des sentiers n°70 & 71 sur la carte topo actuelle.

Sentier n°70 : Sentier d'un kilomètre qui relie le centre de Sivry au chemin n°1 (Chaussée Romaine) vers le nord-nord-est, en traversant d'abord le ruisseau de Sivry, puis le ruisseau de la Prêle et, plus loin, l'actuelle grand-route vers Arlon (N83). Le chemin n'existe plus actuellement. Son départ et son arrivée ne sont plus du tout visibles sur le terrain. Comme il est difficile de s'imaginer ce chemin, la figure I-33 fournit son tracé d'origine sur l'atlas ainsi que celui du sentier n°71.

Sentier n°71 : Sentier de 700 mètres qui passe d'ouest en est au nord de Sivry. Il part de la "route Florenville-Arlon" (actuelle rue de Sivry ou N83b), en face de l'embranchement avec le chemin n°56, pour aboutir à cette même "route Florenville-Arlon", au lieu-dit "A la Hagette" (Croix Lepage), après avoir traversé le ruisseau de la Prêle, exactement au même endroit que le sentier n°70 le traverse. Les embryons est et ouest de ce chemin existent encore sur la N83b, sur environ 150 mètres chacun, mais sur des portions perpendiculaires à la route, qui ne correspondent pas au tracé initial du chemin n°71. Ensuite, ils se perdent dans les prairies. Au niveau du ruisseau de Sivry, au milieu des pâtures, on retrouve le tracé du chemin 71 jusqu'à un petit pont qui correspond à l'endroit où le chemin enjambait jadis le ruisseau en croisant le chemin 70. Ce sentier pourrait être intéressant non seulement parce qu'il traverse un beau biotope, avec les ruisseaux de Sivry et de la Prêle, mais aussi parce qu'il pourrait constituer un raccourci pour un parcours d'ouest en est, par exemple, pour gagner la route d'Arlon ou pour rejoindre Vance. Actuellement cependant, il s'agit d'un parcours dans une prairie qui n'est pas très aisé.

Vander Maelen indiquait bien ces deux sentiers en traits discontinus, mais pas Ferraris. Ils ne figurent plus sur la carte IGN actuelle, excepté les deux petites portions du sentier 71 perpendiculaires à la N83b. Par contre, le plan cadastral indique toujours le sentier 71 en traits discontinus. A l'ouest, son accès se fait par le petit chemin perpendiculaire à la N83b, qui oblique en angle droit après 150 mètres, pour rattraper le tracé initial du sentier après 115 mètres sur cette portion en angle droit.



Figure I-35 : Emplacement des sentiers n°72 & 73 et des chemins 74, 74 bis et 76 à Buzenol.

Sentier n°72 : Part du chemin n°5, au centre de Buzenol, pour rejoindre le sentier n°73 (voir plus loin). Il mesure environ 550 mètres. Il va d'abord vers le nord-nord-est, puis oblique vers le nord-nord-ouest. Seul Vander Maelen l'indiquait en pointillés, mais il n'existe plus actuellement.

Sentier n°73 : Au nord de Buzenol, ce sentier relie le chemin n°5, au niveau du cimetière de Buzenol, au chemin n°28, dans la zone du lieu-dit "A la Croix de la Femme". Il mesure environ 500 mètres. Il est particulièrement intéressant, car il rejoint le chemin n°28, qui constitue une véritable artère centrale pour la communication nord-sud. Il permet par exemple de relier Buzenol à Etalle par voies

lentes uniquement. Il fait partie du circuit "Croix de la femme" balisé par le syndicat d'initiative d'Etalle et est renseigné sur toutes les cartes, sauf celle de Ferraris.

Chemin n°74 : Chemin de Buzenol-village. Actuellement, c'est la rue de la "Place du Midi", et le début de l'actuelle rue des Maigriges (qui continue vers Chantemelle sous le nom de "Chemin n°7").

Chemin n°74 bis : C'est, à Buzenol, la partie de la rue des Maigriges qui passe au nord de la Place du Midi, sur un peu plus de 100 mètres.

Ces deux parties du chemin 74 sont renseignées sur toutes les cartes, anciennes ou actuelles.

Chemin n°75 (voir figure I-29) : C'est un petit chemin de 120 mètres, qui, comme le chemin n°59, et plus ou moins parallèlement à celui-ci, passe entre les maisons au centre de Buzenol, en reliant la rue du Musée et la Place du Midi actuelles. Il n'existe plus actuellement et son emplacement exact est difficile à déterminer sur le terrain. Il pouvait éventuellement démarrer de la petite échelle qui se trouve Place du Midi, ou, un peu plus à l'ouest, et arriver aux environs du lavoir de la rue du Musée, soit à droite de celui-ci, soit à gauche de la maison voisine. Comme le chemin n°59, il pourrait être intéressant de le réhabiliter comme raccourci pour une liaison nord-sud interne à Buzenol. Quoiqu'il en soit, vu l'important relief qui caractérise cette zone, il faut imaginer que ces chemins devaient comporter des escaliers.

Le chemin n°75 n'est pas présent sur les cartes, anciennes ou contemporaines, mais le plan cadastral indique bien un chemin, qui passe à travers la maison n°44 de la rue Place du Midi, se faufile entre les parcelles 366C, 371G, 373C d'un côté et 363E, 754D, 754C, 375 de l'autre côté pour passer au niveau de la rue du Musée à côté du bâtiment qui porte le n°7, c'est-à-dire le lavoir.

Chemin n°76 : Petit bout de chemin de 70 mètres, sans issue, qui, au sud de Buzenol, part de l'actuelle rue de Landreux, vers l'ouest. Maintenant, c'est un chemin en cul-de-sac qui ne sert plus que d'accès vers les pâtures. Seul le plan cadastral indique bien une petite portion de chemin.

Sentier n°77 (voir figure I-18) : Sur 850 mètres, il passe dans les prairies au nord-ouest de Chantemelle. Il part du chemin n°34 pour aboutir au chemin n°8, actuelle rue de la Gravelle à Chantemelle. La proximité de la Semois rend cet endroit fort marécageux. Le sentier n°77 n'existe plus actuellement. Selon la carte Ferrais, il pourrait s'agir de l'ancien chemin vers Sivry, que Vander Maelen indique en traits discontinus. Actuellement, il n'est plus visible sur la carte IGN, et uniquement sous forme de petits bouts non contigus sur le plan cadastral.

Sentier n°80 : Part de l'actuelle rue du Moulin, presque en face de la "salle du 18", pour longer l'actuel IMP et rejoindre le chemin n°53 (rue des Ecoles). Un petit escalier, près de l'arrêt de bus, rue du Moulin, y mène encore actuellement. Il est beaucoup utilisé pour une communication intra-village, notamment pour atteindre l'arrêt de bus. Il mériterait d'être encore davantage connu de la population.

Sentier n°81 : Relie le chemin n°53 (rue des Ecoles) au chemin n°22 (rue Fernand Neuray), perpendiculairement au chemin n°52 (première partie de la rue de Gaumiémont). Actuellement, le sentier n°81 constitue la deuxième partie de la rue de Gaumiémont.

Les chemins 78 et 79 ainsi que les sentiers 80 et 81 sont indiqués sur toutes les cartes. Cependant, le sentier 80 est à peine visible sur les cartes anciennes et est indiqué en traits discontinus sur la carte IGN.

Sentier n°82 (voir figure I-27) : Part vers le sud au départ de la rue "Florenville-Arlon" (actuelle rue de Sivry), entre Lenclos et Sivry, à l'est du bloc de maisons qui suivent le bâtiment de la police d'Etalle pour rejoindre la Semois 180 mètres plus loin. Il n'existe plus actuellement que sous la forme d'un accès diffus aux prairies. Il n'était d'ailleurs pas indiqué sur les cartes anciennes et ne figure que comme prairie d'une cinquantaine de mètres sur les cartes actuelles.

Chemin n°83 (voir figure I-27) : Petite boucle qui part du chemin n°24 au centre de Sivry pour y revenir une bonne centaine de mètres plus loin. Actuellement il contourne une petite plaine de jeu et quelques maisons. Le chemin n°83 comprend également une partie de 60 mètres qui part de cette boucle vers le sud-sud-ouest. La boucle existe actuellement sous forme d'une route goudronnée bordée de maisons. Quant à la partie perpendiculaire, elle est encore présente, mais sous la forme d'un chemin agricole.

Le chemin existe sur toutes les cartes, mais seules les cartes anciennes indiquent la partie perpendiculaire.

Chemin n°84 (voir figure I-28) : Relie le chemin n°27 (pas loin de la "Fontaine de Ferjanwé", en face de la rue de la Croix Chinin, de l'autre côté de la route de Virton) au chemin n°25 (rue du Bois). Il mesure environ 280 mètres. Il aurait pu être intéressant pour la liaison entre la route de Virton et la rue du Bois, mais un chemin alternatif, non répertorié dans l'atlas, existe un peu au nord du chemin n°84 (voir plus loin).

Ce chemin figure sur la carte de Vander Maelen, mais pas sur la carte de Ferraris, ni sur la carte IGN actuelle. Par contre, au niveau du plan cadastral, c'est la poursuite en ligne droite de la rue de la Croix Chinin, qui part du même endroit que le chemin n°27.

Mobilité douce entre Etalle et ses villages

Beaucoup de chemins, répertoriés ou non dans l'atlas, s'avèrent intéressants pour une liaison entre villages, intra-villages ou pour la balade. En ce qui concerne les liaisons entre villages, la figure I-37 reprend les chemins essentiels que l'on peut retenir.

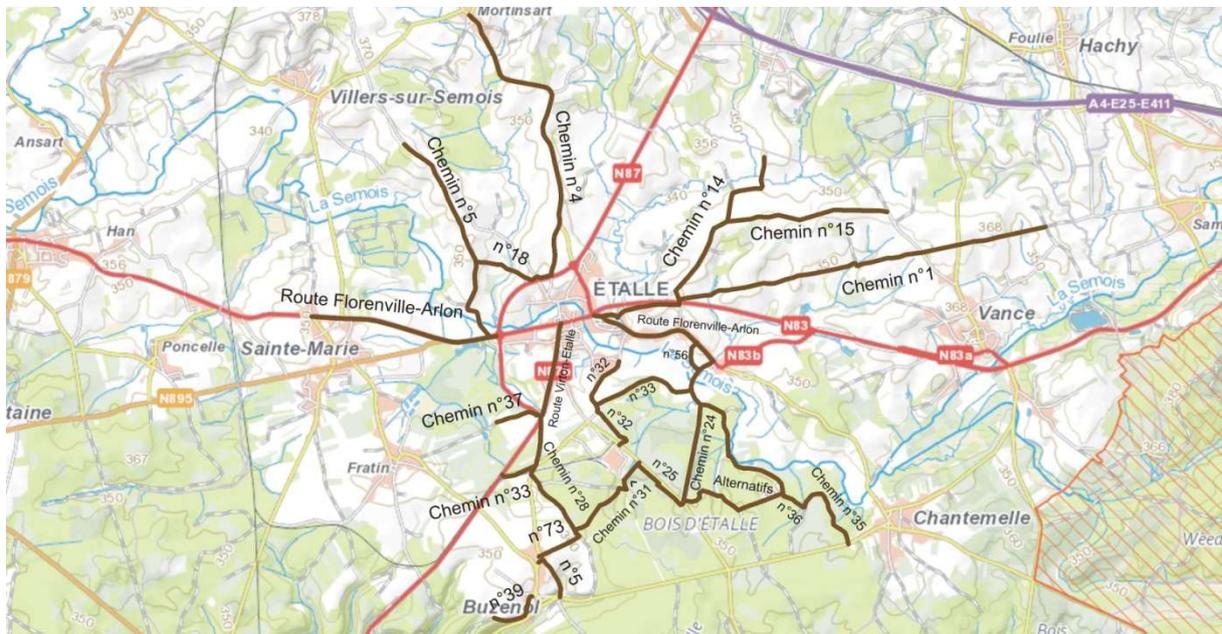
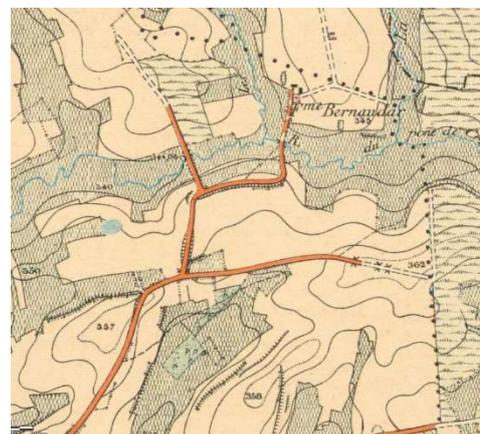


Figure I-37 : Chemins de liaison entre villages sur la zone d'Etalle

- Chemin n°1 : Chemin des Romains entre Etalle et Vance. Bien entretenu, sauf à quelques endroits, il constitue une voie de mobilité douce par excellence.
- Chemin n°4 : Route Etalle-Mortinsart. Seule voie directe possible entre Mortinsart et Etalle. Pour entrer dans Etalle, il convient d'emprunter la petite route parallèle à la voie de contournement et passer sous le pont, pour aboutir près de la caserne des pompiers.
- Chemin n°5 : Très intéressant entre Villers-sur-Semois et Buzenol, en passant par Etalle. Pour arriver à Etalle, il faut cependant signaler les passages assez dangereux de la route Florenville-Arlon et de la voie de contournement. Entre Etalle et Buzenol, le chemin n°28 est à préférer.
- Chemin n°14 : Liaison vers la ferme Belle-Vue (vente de produits + gîte + restaurant).
- Chemin n°15 : Pourrait être intéressant pour une liaison de la ferme Belle-Vue à Vance, mais il manque une portion de 400 mètres entre la partie d'Etalle et la partie de Vance. Cette partie de chemin semblait cependant exister sur les cartes anciennes (cfr extrait d'une carte de 1889).
- Chemin n°18 et sentier n°18 : Très intéressants pour la liaison Villers/Mortinsart vers Etalle si le sentier n°18 était libéré d'une cinquantaine de mètres labourés.



- Chemin n°24 : Liaison Sivry-Rue du Bois et vers Buzenol.
- Chemin n°25 : Rue du Bois, macadamisée et utilisée par les véhicules, mais dont certaines portions sont indispensables pour la liaison.
- Chemin n°28 : Chemin très intéressant pour la mobilité douce et pour la promenade. Il s'agit d'une véritable artère centrale qui peut mener à beaucoup de chemins et constitue un des meilleurs choix pour une liaison Etalle-Buzenol-Montauban puis la suite, vers Saint-Léger et Ethe.
- Chemin n°31 : De la Croix de la Femme (Valvert) au chemin 28. Il permet donc une liaison vers Buzenol, Chantemelle, St Léger, ...
- Chemin n°32 : Rue du Termezart. Outre la liaison intra-village, elle permet de rejoindre Fratin et Buzenol
- Chemin n°33 : De Sivry vers la rue du Bois, et donc vers Etalle, Buzenol. C'est une route goudronnée, mais très calme.
- Chemins n°35 et 36 : Juste avant Chantemelle, en venant de Buzenol, ils s'enfoncent dans le bois et, via des chemins alternatifs non répertoriés dans l'atlas, ils permettent de rejoindre le chemin n°24. Ils sont donc à retenir pour une liaison Chantemelle-Sivry-Etalle.
- Chemin n°37 : entre la voie de contournement et Fratin. Il fait partie du GR16 et est en très bon état. Il s'agit d'une excellente liaison entre Etalle et Fratin, mais le passage de la voie de contournement reste un problème.
- Chemin n°39 : rue de Landreux à Buzenol et la suite vers l'ouest. Très bonne connexion entre Buzenol et la zone de Sainte-Marie-Fratin.
- Chemin n°56 : boucle à Sivry qui permet d'éviter une partie de route pour un trajet Etalle-Sivry-Chantemelle
- Chemin n°73 : en face du cimetière de Buzenol, vers le chemin n°28. Il mène à tout le reste du réseau de chemins.
- Route Florenville-Arlon : elle reste incontournable, malgré son manque de sécurité, pour rejoindre Sainte-Marie à Etalle ou Sivry à Etalle.

Quelques chemins sont également à retenir pour les liaisons intra-village.

- Chemin n°32 : rue du Termezart, assez calme et permettant une liaison nord-sud dans Etalle.
- Chemin n°3 (rue du Cimetière) et chemin n°19 (rue du Petit-Routeux) : vers le Delhaize, notamment.
- Chemin n° 20 (rue du Harret) : vers le chemin n°5, Villers et Mortinsart
- Chemin n°22 (rue Fernand Neuray) : route bien configurée pour la sécurité.
- Chemin n°80 : Petit chemin avec escalier en face du syndicat d'initiative d'Etalle. Intéressant pour une mobilité intra-village.

Chemins ou sentiers intéressants, mais abandonnés

Comme mentionné dans le texte ci-dessus, les chemins ou sentiers suivants, actuellement à l'abandon, pourraient présenter un intérêt.

- Sentier n°18 : pour un parcours entre Villers+Mortinsart et le centre d'Etalle. Le sentier est arrêté par un champ cultivé.
- Chemin n°58 : vers la fontaine de Ferjanwé. Il ne serait pas utile pour une liaison, mais il présente un intérêt patrimonial.
- Chemins n°59 et 75 : ils passent à travers Buzenol, du nord au sud et permettraient un raccourci pour les trajets intra-village, par exemple vers l'école.
- Chemin n°65 : vers Villers et Mortinsart. Actuellement il se perd dans les prairies.
- Chemin n°71 : traverse le nord de Sivry d'ouest en est. Il pourrait éventuellement s'avérer intéressant comme raccourci.

Parties non répertoriées mais présentant un intérêt

L'intérêt du chemin parallèle à la voie de contournement a déjà été évoqué plus haut (voir figure I-3).

La poursuite du chemin n°39 depuis la rue de Landreux à Buzenol pour rejoindre la Fontaine du Chaufour ou les étangs du Moulin-sous-Buzenol a, elle aussi, été mentionnée (voir figure I-21).

Entre la route de Virton et la rue du Bois, un raccourci intéressant est à signaler comme alternative au chemin n°84, qui n'existe plus (voir figure I-38).



Figure I-38 : Chemin alternatif au chemin n°84 pour relier la route de Virton à la rue du Bois

Toute la zone entre Buzenol et Chantemelle, au nord et au sud de la rue des Maigriges est encore très riche de chemins fort intéressants pour la balade ou pour des parcours en boucle, mais non répertoriés dans l'atlas (voir figure I-39, en pointillés, entre les chemins de l'atlas).

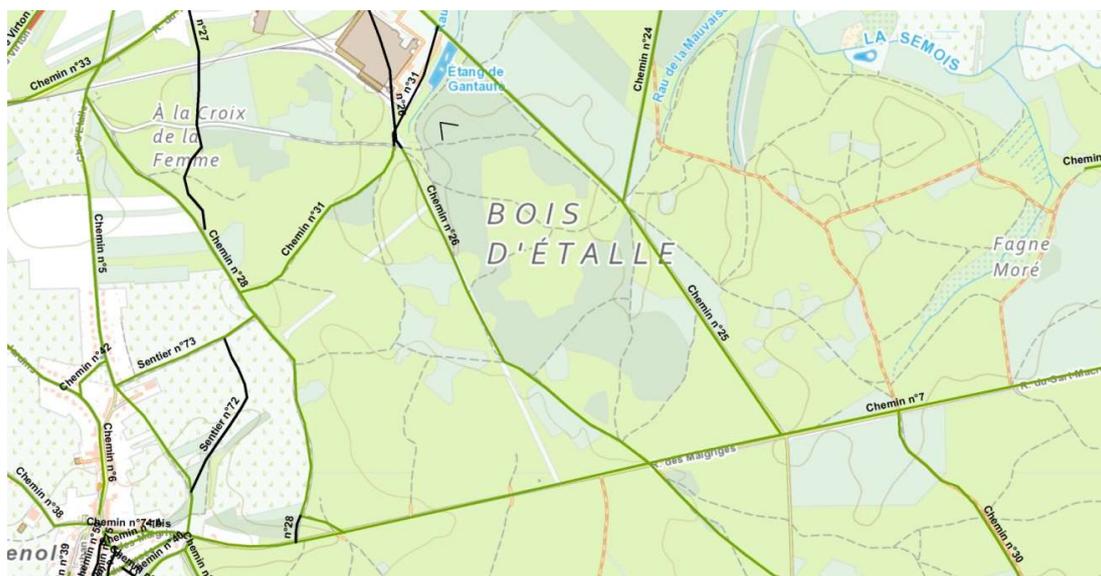


Figure I-39 : Nombreux chemins non répertoriés dans le Bois d'Étalle

ANNEXE II : Détail de tous les chemins de la zone Sainte-Marie-sur-Semois - Fratin

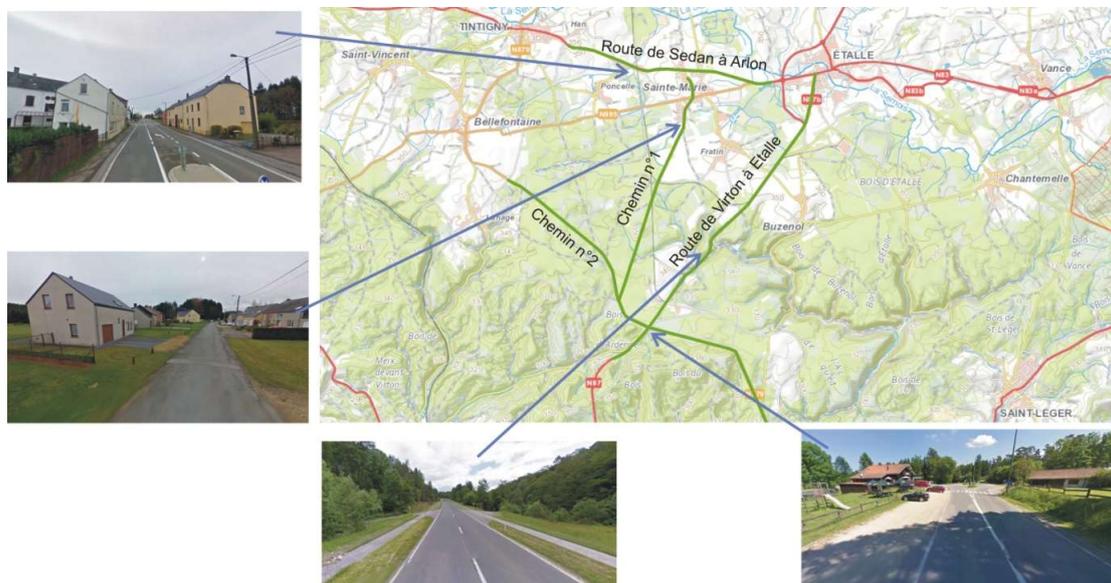


Figure II-1 : Emplacement des routes principales et des chemins 1 et 2

Route de Sedan à Arlon : Route principale Sedan-Florenville-Arlon qui passe actuellement au centre de Sainte-Marie (N83) où elle s'appelle "rue de la Gare", pour devenir la rue du Moulin à Etalle. Le long de cet axe se trouve une piste cyclable non entretenue. Par ailleurs l'accès à Etalle reste un problème pour la traverser en provenance de Sainte-Marie.

Route de Virton à Etalle : Route principale reliant Virton à Etalle (N87), dont une partie passe dans la zone de Sainte-Marie-Fratin (notamment près de Croix-Rouge et du Fourneau-Marchant). Le long de ce grand axe routier se trouve une piste cyclable. Sur la zone de Sainte-Marie, elle est bien entretenue, facile d'accès et bien séparée du reste de la chaussée. Néanmoins cette route reste une voie très dangereuse, sur laquelle les véhicules roulent vite et où l'on doit déplorer de fréquents accidents.

Chemin n°1 : Le chemin n°1 commence au centre de Sainte-Marie, c'est l'actuelle Grand'rue à partir de son croisement avec la rue de la Place Communale (chemin n°3, voir plus loin), vers le sud. Il se poursuit sur l'actuelle Voie du Banel, qui part du rond-point et qui continue la Grand'rue de Sainte-Marie. Le chemin n°1 se poursuit ensuite à travers le bois de Sainte-Marie sous la forme actuelle de la route Paquis des Bûchettes jusqu'à Croix-Rouge (au croisement avec la route de Bellefontaine). Selon Albert Lamand, dans son remarquable ouvrage "Noms de Lieux du Grand Etalle" (1977), le nom "Paquis des Bûchettes" peut aussi s'orthographier "Pachis des Fuchettes". Le "paquis" ou "pachis" est un jardin ou un pâturage et la "bûchette" ou "fuchette" était la petite bûche de bois que le vendeur d'un terrain ou d'un immeuble donnait à l'acheteur, comme formalité symbolique attestant la livraison officielle du bien. Quant à "Banel", il traduirait le fait que ce territoire est "banal" (c'est-à-dire que le Seigneur octroyait l'usage au public).

Dans la partie au centre de Sainte Marie, cette route est dangereuse et pas du tout aménagée pour les piétons, malgré l'école qui s'y trouve.

Chemin n°2 : Actuelle route entre Ethe et Bellefontaine (N879), en passant par Croix-Rouge. La partie appartenant au territoire de Sainte-Marie ne s'étend que sur quelques centaines de mètres. Cette route n'est pas du tout aménagée pour la circulation lente et est assez étroite.

Les deux routes et les chemins n°1 et 2 sont présents sur toutes les cartes : celles de Ferraris et de Vander Maelen, ainsi que sur les cartes actuelles, carte IGN ou plan cadastral.

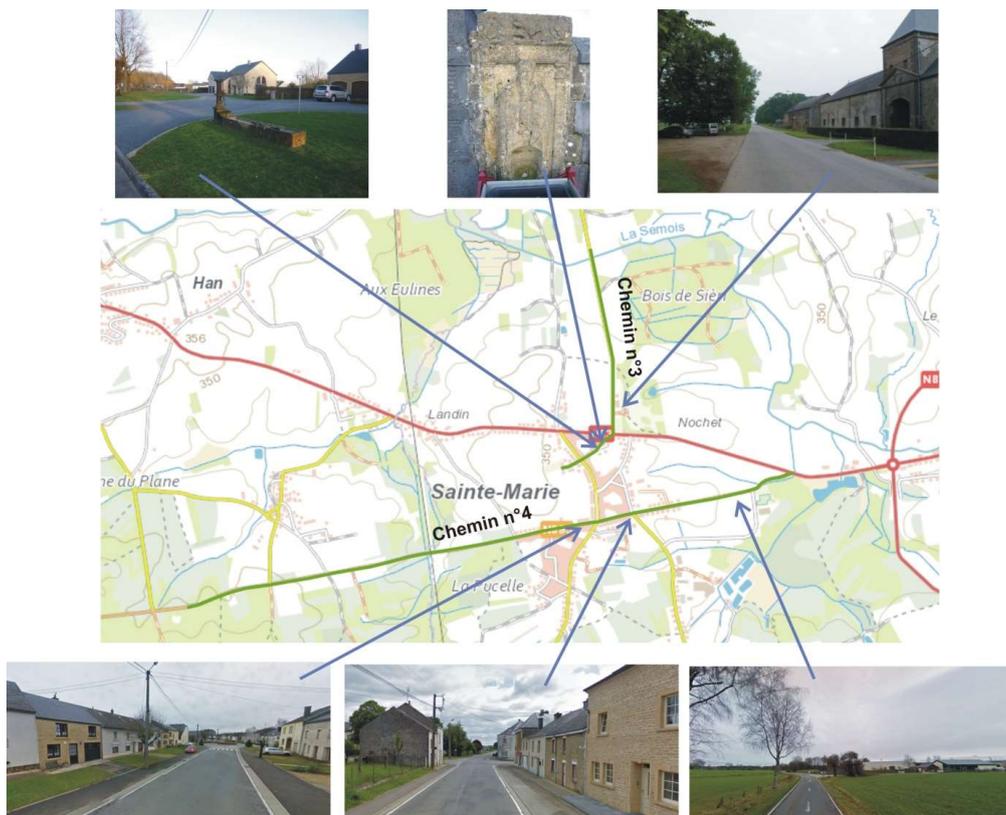


Figure II-2 : Emplacement des chemins 3 et 4

Chemin n°3 : Emprunte l'actuelle rue des Tilleuls qui vient de Villers-sur-Semois, traverse la N83 (route Sedan-Arlon), puis continue sur la rue de la Place Communale, en longeant le cimetière, jusqu'à la Grand'Rue de Sainte-Marie, traverse celle-ci pour continuer sur une centaine de mètres sur la rue des Champs, en face.

Le long de ce chemin, les principaux points d'intérêt sont : le château de Sainte-Marie, construit en 1841, par le baron de Woelmont ; au cimetière de Sainte-Marie, scellée dans le mur, la pierre funéraire des "Malberg et, sur la petite place avec l'ancienne école communale des garçons, l'ancienne mairie et le presbytère, une pompe abreuvoir classée, de la fin du XIX^e, début du XX^e siècle.

La rue de la Place Communale peut s'avérer dangereuse pour ceux qui en viennent et qui s'engagent dans la Grand'Rue. Ils doivent faire confiance à la priorité de droite qui n'est pas toujours respectée.

En outre, cette petite rue n'est pas à sens unique pour les riverains qui peuvent donc arriver sur la route Florenville-Arlon en venant de leur domicile.

Chemin n°4 : C'est, à Sainte-Marie, l'actuelle rue de Bellefontaine (N895), qui passe par le rond-point et se poursuit par la rue de la Rigole, puis par la Chaussée Romaine et se termine au croisement avec la route Sedan-Arlon, au niveau du Magenot.

Rappelons que la Chaussée Romaine qui passe à Sainte-Marie est une petite partie d'une voie de grande communication de quelques 200 kilomètres qui fut construite au 1^{er} siècle après Jésus Christ comme l'atteste la borne milliaire retrouvée à Montauban. En venant de Reims, la voie arrive à Bellefontaine et Poncelle pour atteindre la commune d'Etalle en traversant Sainte-Marie-Sur-Semois, puis en continuant vers Etalle, Vance, Sampont et Arlon, d'où elle filait vers le Grand-duché de Luxembourg et Trêves.

Ces deux chemins sont présents sur toutes les cartes, anciennes comme contemporaines.

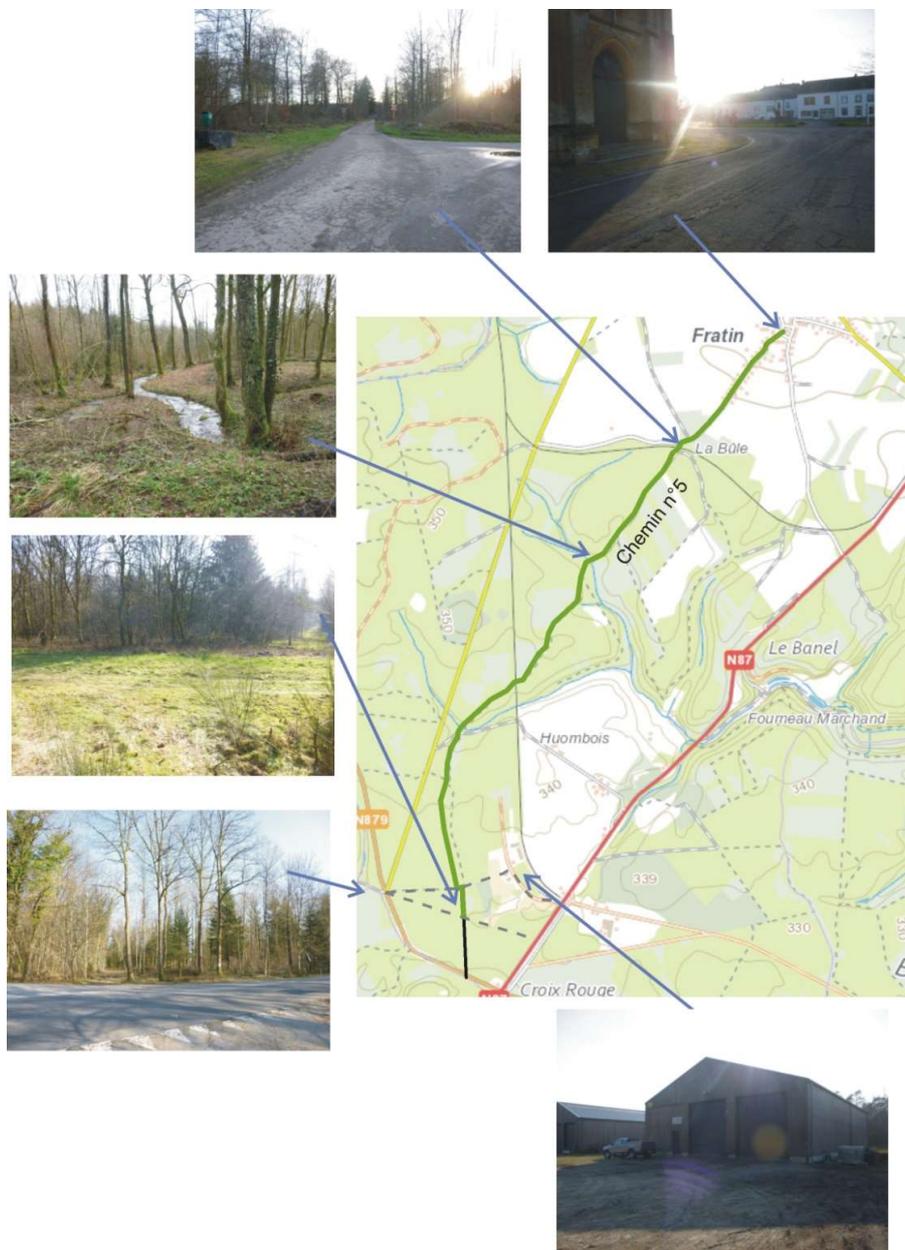


Figure II-3 : Emplacement du chemin n°5

Chemin n°5 : C'est l'actuelle rue Saint-Lambert, qui part de l'église de Fratin vers le sud-ouest. Mais, alors que la rue Saint-Lambert, après un tournant vers l'ouest, longe la voie de chemin de fer reliant le zoning de Gantaufet à Marbehan, pour arriver, avec la voie ferrée, à l'actuelle rue Paquis des Bûchettes qui relie Sainte-Marie à Croix-Rouge (chemin n°1), le chemin n°5, lui, ne tourne pas vers l'ouest. Il continue à travers bois vers le sud-ouest, jusqu'à frôler, à 100 mètres, le chemin n°1, puis continuer vers le sud pratiquement jusqu'au carrefour de Croix-Rouge entre la route de Bellefontaine et la route Virton-Etalle.

A l'heure actuelle, ce chemin, à l'instar des chemins n°5 ou n°26 de la zone d'Etalle-Sivry-Buzenol ou encore le chemin n°9 de la zone de Sainte-Marie-Fratin (voir plus loin), est une excellente voie de communication, que ce soit pour la liaison (vers Huombois, Croix-Rouge, Ethe et Buzenol via le RAVeL) ou pour la promenade. Il est tout à fait carrossable en grande partie, soit macadamisé, soit empierré, et très agréable. Il croise la voie ferrée Marbehan-Valvert, au lieu-dit "La Bûle", puis le ruisseau de la Fontaine du Fayé. Au-delà du ruisseau, le chemin devient cependant moins praticable, surtout en période humide à cause de l'exploitation forestière. Il arrive sur le chemin qui relie la route Sainte-Marie-Croix-Rouge au hameau de Huombois. Ensuite, il continue bien vers le sud, mais ne rejoint plus la route Ethe-Bellefontaine à l'endroit illustré dans l'atlas. Il s'arrête 350 mètres en-deçà, en croisant plusieurs chemins latéraux alternatifs qui rejoignent soit la route Ethe-Bellefontaine au niveau de son croisement avec le chemin n°1, soit le zoning de Huombois (chemin privé), soit encore la route Virton-Etalle.

Ce chemin reste néanmoins un très bon choix pour la liaison ou la promenade. Il est chargé d'histoire, depuis l'époque néolithique, en passant par l'époque romaine, il a toujours été fréquenté. On y retrouve notamment les ruines de la villa du Fayé et c'est également près du chemin n°5 qu'ont été découverts de remarquables objets de l'époque gallo-romaine, actuellement conservés au musée archéologique d'Arlon. A proximité du croisement du chemin n°5 avec le ruisseau de la Fontaine du Fayé se trouve la "source aux étoiles" où il est possible de trouver de petits coraux en forme d'étoiles.

Le terme "Bûle" désigne l'endroit où, probablement, on élevait le bûcher pour le traditionnel "Grand Feu" du premier dimanche de carême.

Signalons également qu'à proximité du carrefour de Croix-Rouge se trouvent l'hôtel restaurant "La Sapinière" ainsi que le "Trou des fées". Il s'agit d'un surplomb rocheux composé de grès siliceux fortement érodé et perforé par de nombreuses cavités, probablement occupées durant la préhistoire. Un peu plus loin dans les bois, en direction de Bellefontaine, les ruines gallo-romaines du "Château-Renaud", qui ont été fortifiées au Moyen-âge, portent les traces d'une intense activité. On y a retrouvé un grand nombre de pièces de monnaie et de blocs sculptés ainsi qu'un très beau Cupidon.

Le chemin n°5 se trouve sur toutes les cartes, sauf la dernière partie (en trait noir sur la figure II-3) qui n'apparaît plus sur les cartes actuelles.



Figure II-4 : Emplacement du chemin n°6

Chemin n°6 : Sur l'atlas, il s'agit de deux morceaux d'un chemin qui appartient plutôt à la zone de Bellefontaine, mais qui affleurent la zone de Sainte-Marie. Le chemin n°6 part du chemin n°2, dans le bois entre Croix-Rouge et Bellefontaine, longe la limite entre Bellefontaine et Sainte-Marie, pour atteindre le ruisseau de la Rosoye (ou du "Rosoi") dans le bois de Sainte-Marie.

Actuellement, ce chemin existe encore en partie, bien que probablement situé en terrain privé. Il est accessible en prenant le "chemin de Tintigny" qui s'enfonce en ligne droite dans le Bois de Sainte-Marie, à partir de la route Ethe-Bellefontaine, pour croiser plus loin la chaussée Romaine et devenir la rue des Châteaux, puis la rue de la Charmoie en entrant dans Tintigny. Sur ce chemin rectiligne, environ 500 mètres après la route Ethe-Bellefontaine, le chemin n°6 part en oblique vers le nord. Mais alors qu'il mesurait 1300 mètres au total jusqu'au ruisseau, il n'est actuellement plus carrossable que sur ses 500 premiers mètres. La suite est très encaissée et souvent inaccessible parmi les taillis. Il n'a aucun intérêt pour la mobilité. Le chemin de Tintigny, lui, pourrait s'avérer une bonne ressource pour la liaison Croix-Rouge-Tintigny, mais il oblige à emprunter la route Ethe-Bellefontaine qui est très dangereuse.



Figure II-5 : Emplacement des chemins n°7 et 8

Chemin n°7 : C'est la partie de l'actuelle rue de Montauban qui appartient à la zone de Sainte-Marie. Ce chemin est la continuation du chemin n°9 de la zone Etalle-Sivry-Buzenol. Il relie le centre de Buzenol à Montauban. C'est sur cette partie de la rue de Montauban qu'est situé l'emplacement de l'ancien Moulin de Buzenol, qui été édifié au XVI^e siècle à la rencontre des vallées de Buzenol et de Huombois. Il a fonctionné jusqu'en 1934. Durant la guerre 1914-1918, il avait fourni l'électricité au village.

Chemin n°8 : Ce chemin reprend l'actuelle rue du Vivier et la poursuite de la rue des Alouettes, à Fratin (sans la partie de la rue des Alouettes au sud de la rue du Vivier). Il part du centre de Fratin et va jusqu'à la route Virton-Etalle. Après son croisement avec cette route, il devient le chemin n°6 de la zone d'Etalle-Sivry-Buzenol, qui est l'actuelle rue des Hauts-Jardins.

Ces deux anciens chemins sont actuellement des routes assez fréquentées. Des alternatives existent pour les éviter (voir plus loin). Ils figurent sur toutes les cartes, anciennes ou contemporaines. Remarquons à ce propos que Ferraris mentionne également un chemin qui part du milieu du chemin n°8 vers le nord-est pour rejoindre, lui aussi, la route principale Virton-Etalle, en face de l'extrémité de la rue du Termezart sur la zone d'Etalle. Il est toujours visible sur la carte IGN et sur le plan cadastral. Il peut constituer une alternative intéressante pour relier Fratin à Etalle (voir le chapitre sur les chemins alternatifs plus loin dans ce document).



Figure II-6 : Emplacement du chemin n°9

Chemin n°9 : Chemin qui part de la route Sedan-Arlon (rue de la Gare à Sainte-Marie, à 150 mètres de l'ancienne gare, vers Sainte-Marie, dans une petite "anse" de route, au quartier "Landin") et qui va vers Fratin en croisant la rue de Bellefontaine, à Sainte-Marie. Il croise ensuite le chemin n°1 (Voie du Banel), pour aboutir à la rue du Magenot (chemin n°11, voir plus loin), au nord de Fratin, à environ 150 mètres au nord du cimetière et du château d'eau, juste en face de l'ancien lavoir qui sert actuellement de local au club des jeunes.

Ce chemin étant particulièrement intéressant en termes de mobilité, notamment comme liaison entre Sainte-Marie (Landin) et Fratin, il convient d'en détailler les parties.

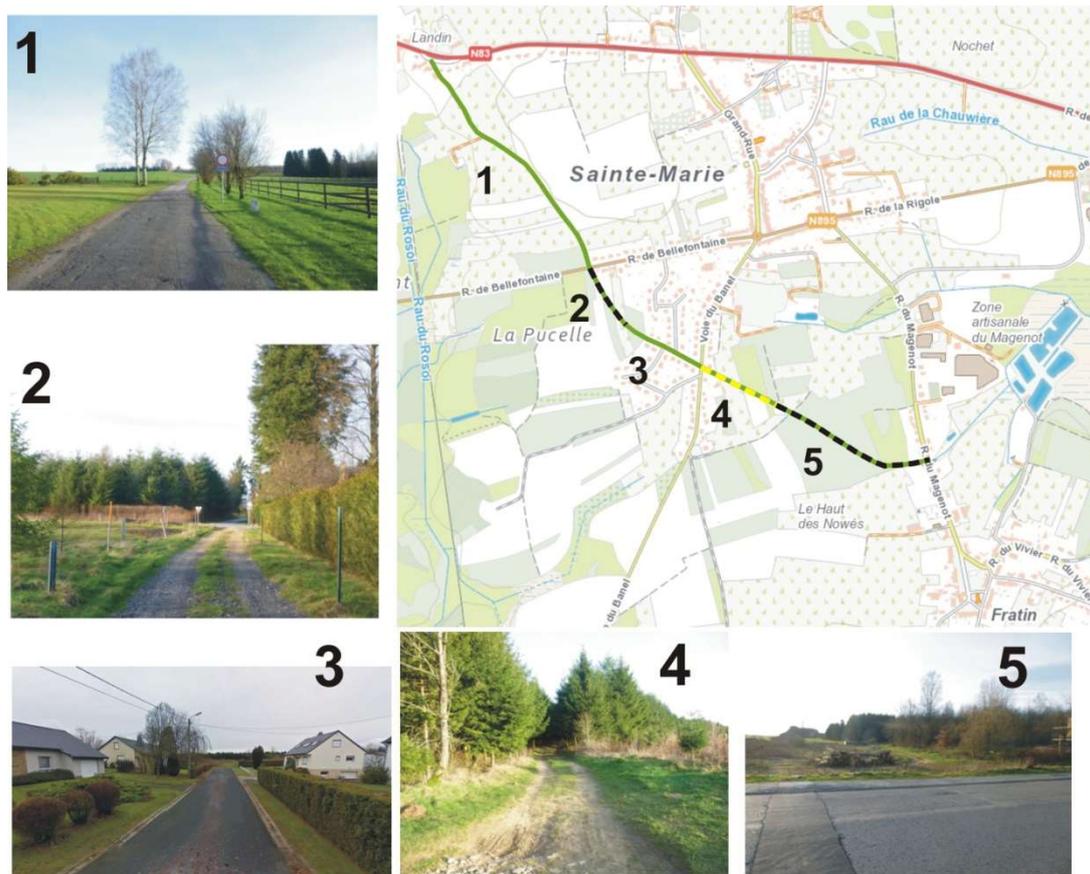


Figure II-7 : Différentes parties du chemin n°9 entre Landin et Fratin

La première partie (n°1 sur la figure II-7) démarre du quartier de Landin à l'ouest de Sainte-Marie et porte le nom de rue du Bertauvaux. Elle part d'un grand espace de voirie sur la N83 qui laisse deviner le tracé original de la route nationale avant sa modernisation. Le hameau de Landin, d'où démarre le chemin n°9, était un village à part entière au Moyen-âge, mais il a été décimé par la peste de 1636 et n'est plus, aujourd'hui, qu'un lieu-dit.

Cette première partie du chemin n°9 va jusqu'au croisement avec la rue de Bellefontaine, au niveau de la "Croix de la Mission", inaugurée à l'occasion d'une mission en 1912. Elle est goudronnée, calme et agréable, bien que signalée par un panneau "Excepté riverains et convois agricoles".

Les premiers 220 mètres après la rue de Bellefontaine (partie 2) forment un chemin de terre, praticable et fort calme. Le chemin n°9 continue ensuite dans sa troisième partie sous la forme de la rue du Bertauvaux, goudronnée et calme, entourée de quelques maisons.

Le chemin arrive alors au niveau de la voie du Banel (chemin n°1), en face de la "Croix Jean Lecouturier". Après la traversée de la route, il continue sous la forme d'un chemin de terre fort plaisant et carrossable. Les 300 premiers mètres (partie 4) ont le statut de "chemin" et les 500 mètres suivants, jusqu'à la route de Fratin, deviennent un "sentier" (partie 5). Tout le chemin reste cependant tout à fait abordable pour des piétons, VTT, VTC ou poussettes.

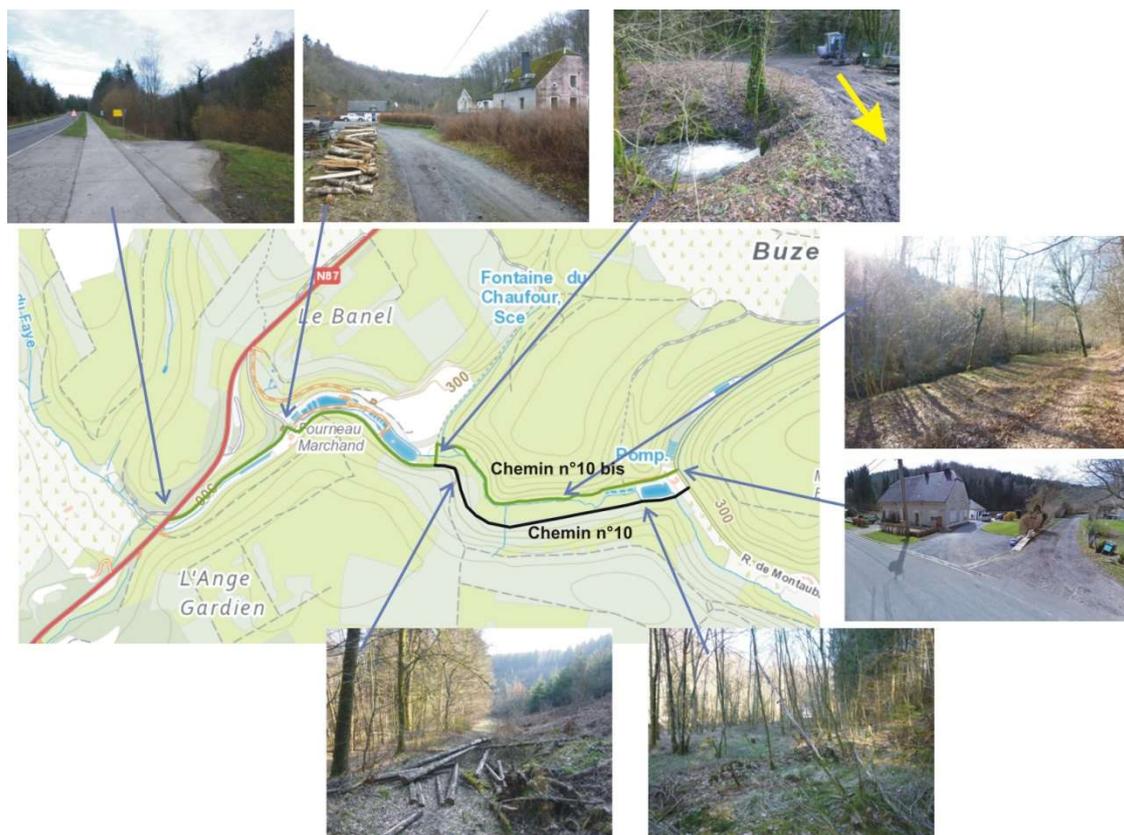


Figure II-8 : Emplacement du chemin n°10

Chemin n°10 : Ce chemin est fort difficile à imaginer sur une carte actuelle, car il est situé juste à la frontière sud de la commune d'Etalle et ne semble pas tout à fait correspondre à un chemin actuel. Il mesure 1.75 km et part de la route Virton-Etalle (N87), au lieu-dit "Fourneau-Marchant", à un petit kilomètre au nord de la bifurcation vers Huombois. Il existe là deux portions d'une route nommée "Fourneau-Marchant". Le chemin n°10 emprunte d'abord la portion la plus au sud, puis continue la voie unique à partir du croisement de ces deux portions. Il suit les étangs de l'ancien haut-fourneau, puis le ruisseau "l'Eau à Mi le Bois". Il continue alors vers l'est, à travers bois, jusqu'au lieu-dit "Moulin-sous-Buzenol", dans le tournant du chemin n°7 (rue de Montauban).

Rappelons que c'est en 1621 qu'Henry Le Comte, le jeune fils du maître des forges de Berchiwé, agrandit ses usines de Montauban en créant, sur le ruisseau de Laclaireau, une platinerie qui devint plus tard un haut-fourneau. Il le revendit en 1640 à Guillaume Marchant, maître des forges à la Trapperie. Cette usine fut appelée "Fourneau Marchant". En 1764, les feux s'éteignent au Fourneau Marchant. Actuellement, les vestiges de cette industrie subsistent toujours, on peut voir de nombreuses scories sur le chemin n°10.

Sur l'atlas, ce chemin est situé au sud du ruisseau "l'Eau à Mi le Bois" (appelé ruisseau "de l'Ange Gardien" sur l'atlas), qu'il longe à quelques mètres de son cours, jusqu'à la route de Montauban. Ce tracé est celui qui se trouve également sur la carte de Ferraris et sur celle de Vander Maelen. Ce chemin ne correspond cependant pas exactement à la carte IGN actuelle. Il existe bien un chemin qui relie le Fourneau-Marchant au Moulin-sous-Buzenol en longeant à quelques mètres le ruisseau "l'Eau à Mi le Bois", mais il se trouve au nord du ruisseau et non au sud. Le plan cadastral, lui, montre bien deux chemins parallèles, distants seulement de 50 mètres, l'un au nord et l'autre au sud du ruisseau. En se rendant sur le terrain, on peut constater cependant qu'il existe un chemin qui, effectivement,

correspond au tracé initial du chemin n°10. Il peut être emprunté par un piéton, mais n'est pas carrossable en vélo, car il est encombré d'arbres couchés et de branches. Il se termine dans les taillis à proximité de la rue de Montauban, mais sans l'atteindre.

La limite administrative entre la commune d'Etalle et celle de Virton se trouve néanmoins exactement au niveau du ruisseau, c'est-à-dire entre les deux chemins. Seul le chemin au nord du ruisseau appartient donc à la commune d'Etalle. Etant donné ce fait et vu la proximité de ces deux chemins, nous assimilons le chemin n°10 au chemin au nord du ruisseau. C'est celui-là qui est indiqué en vert sur la figure II-8 et qui est décrit ci-dessous.

Après avoir longé les étangs, le chemin oblique donc sur environ 50 mètres vers le nord, en traversant le ruisseau. Il rejoint ainsi le chemin n°18 (voir plus loin), mais le quitte aussitôt pour reprendre ensuite sa direction plein est jusqu'à la route de Montauban.

Ce chemin est actuellement encore accessible et est particulièrement agréable, dans un cadre champêtre, le long du ruisseau. Il peut être utilisé pour la promenade ou pour la liaison de Huombois et Croix-Rouge vers Buzenol. Au niveau de l'endroit où le ruisseau s'écarte légèrement du chemin, un peu d'arriver aux étangs, se trouve un épicéa remarquable, de 3.70 m de diamètre.

L'ambiguïté sur la position exacte du chemin n°10 pourrait aussi le faire confondre avec un autre chemin parallèle, qui est résolument dans la zone de Virton et qui, lui, arrive au niveau des forges de Montauban, un peu en-dessous de la maison du maître des forges. Pour son intérêt et pour qu'il soit bien identifié comme chemin distinct du chemin n°10, nous le décrivons également en fin de ce document.



Figure II-9 : Emplacement des chemins 11 à 14

Chemin n°11 : Part du centre de Sainte-Marie, en suivant d'abord l'actuelle portion de la rue du Marais qui quitte vers l'est la rue du Marais principale, le chemin n°11 suit ensuite la rue aux Buts. Il

traverse la Chaussée Romaine (rue de la Rigole ou chemin n°4, au niveau d'une croix avec une petite chapelle en pierres) et continue sur l'actuelle rue du Magenot, en longeant le zoning, jusqu'à Fratin. Cette route est assez bien fréquentée, mais pourrait constituer la seule possibilité pour rejoindre le centre de Sainte-Marie à Fratin, sauf si l'on accepte un petit détour en prenant le chemin n°9 (voir ci-dessus) qui, de toute façon, rejoint la rue du Magenot un peu avant le cimetière de Fratin.

Ce chemin était présent sur la carte de Ferraris et sur celle de Vander Maelen et est encore présent sur la carte IGN et sur le plan cadastral.

Chemin n°12 : Chemin de près de 3 km qui part de la rue Paquis des Bûchettes (chemin n°1 qui relie Sainte-Marie à Croix-Rouge, par le bois), juste après les dernières maisons de Sainte-Marie, vers le sud. Il traverse d'abord une zone boisée, puis des pâtures pour rejoindre le chemin n°5 (rue Saint-Lambert) au lieu-dit "La Bûle", à 850 mètres au sud-ouest du centre de Fratin. Il s'agit d'ailleurs d'un parcours intéressant pour relier Sainte-Marie à Fratin. Mais le chemin n°12 continue, lui, vers le sud, au-delà de la ligne de chemin de fer qui dessert Valvert, puis vers le sud-est, jusqu'au Fourneau Marchant, sur la route Virton-Etalle (N87), qu'il traverse pour poursuivre encore sur une petite centaine de mètres sur une portion de l'actuelle rue du Fourneau-Marchant. Ce chemin est intéressant pour la promenade et aussi pour la liaison Sainte-Marie-Fratin, puis Buzenol. Actuellement, il est tout à fait carrossable jusqu'à son croisement avec le chemin n°5, mais un peu moins par la suite. Quatre cents mètres après le croisement avec le chemin n°5, le parcours logique du chemin n°12 initial est la continuation sur quelques mètres vers le sud-ouest sur un chemin parallèle au chemin n°5. (Ce dernier chemin est toujours existant et bien plus long que la petite portion empruntée par le chemin n°12, bien que les 500 mètres qui suivent n'étaient pas renseignés dans l'atlas.) Ensuite, toujours selon le tracé de l'atlas, le chemin n°12 devrait alors obliquer à 90° et continuer vers le sud-est. Mais à cet endroit, il n'y a plus actuellement que des pâtures (tracé en noir sur la figure II-9). Un chemin alternatif, non répertorié dans l'atlas, permet néanmoins de poursuivre le parcours, en revenant vers la rue du Gros-Hêtre (chemin n°13, voir plus loin), d'abord vers le sud-est, puis vers le nord-est et enfin vers l'est en longeant la voie de chemin de fer.

En accédant par la route de Virton, le tracé du chemin n°12 existe cependant encore de l'autre côté. Il est possible de le parcourir sur quelques dizaines de mètres, mais il est rempli d'eau et de branches d'arbres et donc, en pratique, inaccessible.

Sur la partie nord du chemin n°12, on peut apercevoir quelques flèches indiquant la direction des sources de Valvert (balisage de promenade mis en place par l'usine). Une partie de ces sources se trouve en effet dans la direction du Fourneau-Marchant.

Chemin n°13 : Actuelle rue du Gros-Hêtre qui longe l'église de Fratin par l'est, puis continue vers le sud en direction de la route Virton-Etalle (N87). Cependant, au lieu de la rejoindre, comme l'actuelle rue du Gros-Hêtre, à 450 mètres avant cette N87, le chemin n°13 oblique vers le sud-ouest, plus ou moins parallèlement à la N87, pour rejoindre de chemin n°12 un peu avant le Fourneau-Marchant (la partie manquante de la rue du Gros-Hêtre sera le chemin n°18, voir plus loin). A noter qu'une autre petite portion de ce chemin n°13 passait à 100 mètres au sud de l'église de Fratin.

Actuellement, le début du chemin n°13 est la rue du Gros-Hêtre, goudronnée et moyennement fréquentée par les véhicules. Elle n'est normalement réservée qu'aux riverains et il serait possible d'étudier une possibilité de réduire la vitesse des véhicules pour pouvoir la réserver en priorité comme voie lente.

A partir du tournant vers le sud-ouest, cependant, le chemin est empierré au début, mais nettement moins accessible sur la suite. De toute façon, le tracé initial du chemin n°13 est coupé par la ligne de chemin de fer. On peut le retrouver derrière en contournant les voies, mais ce chemin n'a plus l'air de rejoindre le chemin n°12. Selon le plan cadastral, il semblerait qu'une zone d'une centaine de mètres soit en terrain privé entre la fin de la partie accessible du chemin n°13 et l'amorce du chemin n°12 côté route de Virton.

En termes de mobilité, ce chemin n°13 constitue une partie d'un excellent moyen de relier Fratin à Buzenol par voies lentes. Le parcours complet entre les deux villages utiliserait en outre des chemins non répertoriés dans l'atlas (voir plus loin).

Les chemins 12 et 13 n'étaient pas répertoriés par Ferraris, mais étaient bien présents sur la carte de Vander Maelen. Ils figurent sur les cartes actuelles, sauf les parties manquantes signalées ci-dessus.

Chemin n°14 : Petite portion d'une centaine de mètres, sur la zone de Sainte-Marie-Fratin, d'un chemin appartenant davantage à la zone d'Etalle-Sivry-Buzenol (chemin n°33 de cette zone). Il s'agit d'un chemin partant de la route Virton-Etalle (N87), à l'est de Fratin, et se dirigeant vers l'actuel zoning de Gantaufet (usine Valvert). C'est un bout de la rue du Termezart, qui continue sur la zone d'Etalle-Sivry-Buzenol. Il est fréquenté par les véhicules et ne constitue pas une priorité en termes de mobilité douce.

Le chemin n°14 figure sur toutes les cartes, anciennes et contemporaines.



Figure II-10 : Emplacement des chemins n°15 à 17

Chemin n°15 : Actuelle rue du Rond, qui, vers le nord de la route Sedan-Arlon (rue de la Gare à Sainte-Marie), s'enfonce d'abord dans les prairies, puis dans le bois de la "Petite Sièri", jusqu'à la Semois et son Bras Mort dans la réserve naturelle des Abattis, entre Villers et Sainte-Marie. Au sud de la rue de la Gare, le chemin n°15 devient la première partie de la Grand'rue, jusqu'à son croisement avec le chemin n°3 (rue de la Place Communale).

Ce chemin pourrait s'avérer idéal pour rejoindre, non seulement le site exceptionnel des Abattis, mais plus loin, le chemin vers Villers sur Semois. L'accès libre aux Abattis doit cependant être discuté car il s'agit d'une zone de biodiversité à préserver. En même temps, il est intéressant de la faire découvrir pour sa richesse et sa beauté.

Actuellement, le chemin existe jusqu'à l'extrémité nord de son tracé sur la figure II-10. Du côté de Villers-sur-Semois, le chemin existe également jusqu'au bras mort. La traversée de celui-ci est

cependant difficile et, pour une liaison par cette voie, des investissements assez importants et des contacts avec les différents acteurs (RNOB, propriétaire du lieu, commune d'Etalle, ...) seraient nécessaires.

Il n'est cependant pas impossible qu'une liaison ait existé anciennement, car un gué sur l'ancien bras de la Semois semblait avoir été aménagé sur la prolongation du chemin n°15. Ce passage devait néanmoins être très ancien, car si la carte de Vander Maelen mentionne bien le chemin n°15, elle n'indique aucun moyen de traverser la rivière à cet endroit. Ferraris n'indique pas le chemin n°15, mais il figure sur les cartes et plans récents. La parcelle la plus concernée par une éventuelle liaison serait la 280R sur la feuille 85033C1 du cadastre.

Chemin n°16 : Actuelle rue du Marais, dans sa portion principale, qui part de la route Sedan-Arlon (rue de la Gare à Sainte-Marie), à une centaine de mètres à l'est du croisement avec la rue des Tilleuls qui mène à Villers. Le chemin n°16 mesure 450 mètres et rejoint la Grand'rue de Sainte Marie (chemin n°1). Cette route pourrait s'avérer utile pour une liaison douce intra-village (école, église, commerces), mais il faudrait alors imaginer un aménagement par des pistes cyclables sécurisées. Ce chemin est présent sur toutes les cartes.

Chemin n°17 : Bout de chemin formant une anse d'environ 740 mètres, partant et revenant à la route Sedan-Arlon (rue de la Gare à Sainte-Marie). Il part à environ 500 mètres vers l'est de l'embranchement avec la rue des Tilleuls qui conduit à Villers, fait une petite boucle vers le nord, puis revient à la route Sedan-Arlon à l'endroit où le chemin n°4 (Chaussée Romaine) la rejoint, pas loin du Magenot, au niveau de l'actuelle station d'épuration (STEP) de Sainte-Marie. Ce chemin n'existe plus entièrement. Une amorce, à l'ouest, est encore tracée. Le chemin passe le long de l'étang du château, puis oblique vers l'est, en longeant le ruisseau de l'Etang avant de se perdre dans les pâtures au niveau d'une mardelle. De l'autre côté, il s'agit du chemin de la station d'épuration. Ce chemin ne présente aucun intérêt (sauf les 50 mètres permettant l'accès à la station d'épuration). Il apparaît sur la carte de Vander Maelen, mais pas sur celle de Ferraris, ni sur les cartes plus récentes.

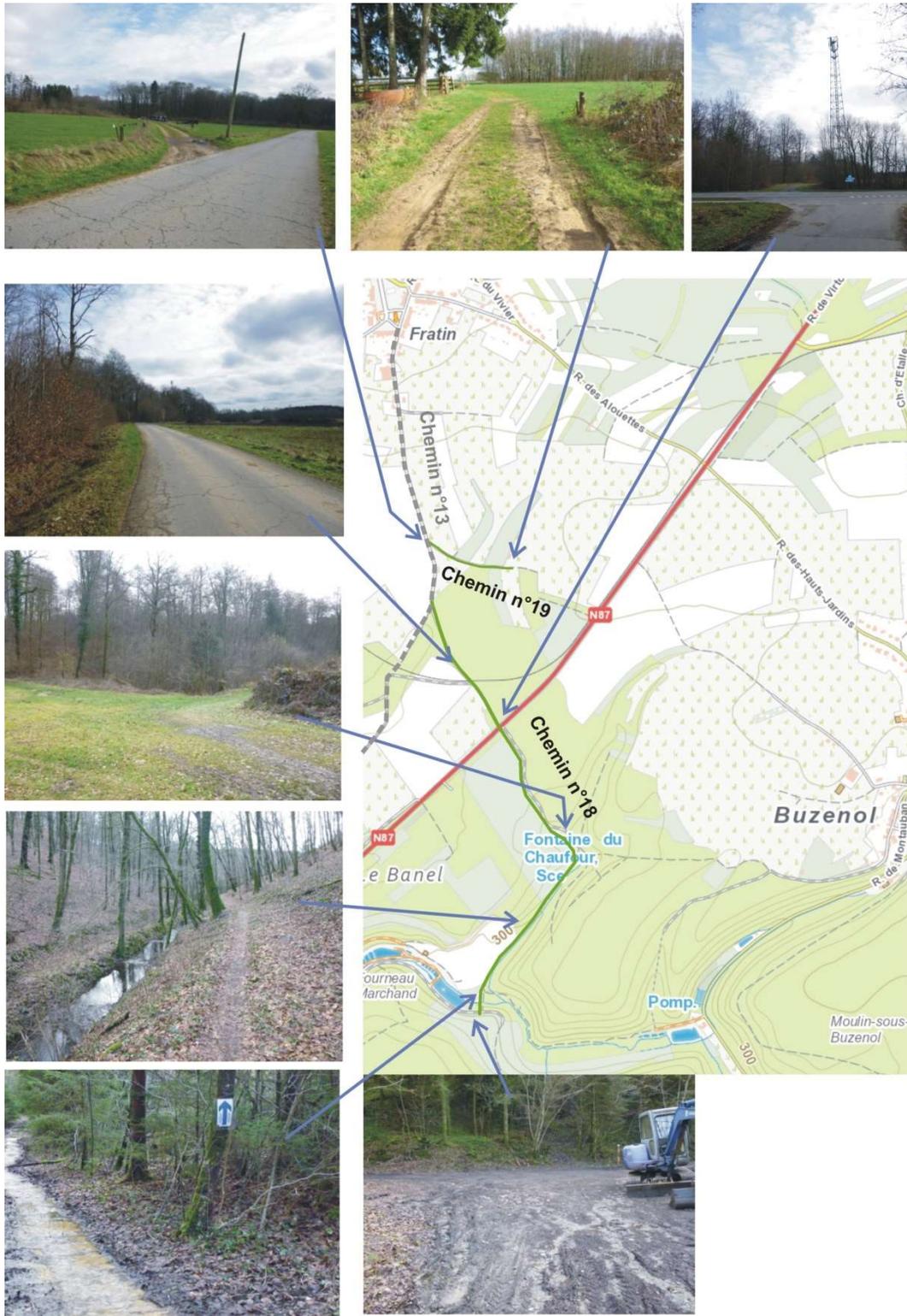


Figure II-11 : Emplacement des chemins 18 et 19

Chemin n°18 : Chemin qui part du chemin n°13. Ce dernier empruntait le début de l'actuelle rue du Gros-Hêtre au départ de Fratin, mais obliquait ensuite vers le sud-ouest. Le chemin n°18, lui, poursuit l'actuelle portion rectiligne de la rue du Gros-Hêtre jusqu'à la route Virton-Etalle. Il traverse alors cette route au niveau d'une antenne de communication et continue sur le début d'un actuel chemin de campagne qui, plus loin, rejoint la rue de Landreux vers Buzenol. Cependant, après un parcours

d'environ 500 mètres vers le sud-est sur ce chemin de campagne, au lieu-dit "Fontaine du Chauffour", le chemin n°18 oblique à angle droit, vers le sud-ouest pour rejoindre le chemin n°10, à proximité du Fourneau-Marchant, dans une sablonnière.

Notons que le lieu-dit "Fontaine du Chauffour" provient du fait que la source située à cet endroit servait probablement d'approvisionnement en eau d'un four à chaux.

Le chemin n°18 existe encore dans son intégralité à l'heure actuelle. Couplé au chemin n°13, il est fort intéressant pour une liaison Fratin-Buzenol, surtout puisqu'actuellement la rue du Gros-Hêtre n'est plus autorisée que pour la circulation des riverains. Il reste à gérer la traversée de la route Virton-Etalle (N87), fort fréquentée. Mais la visibilité est bonne à cet endroit. Le chemin n°18 permet également la liaison avec le chemin n°27 (rue Landreux à Buzenol). Il est également attrayant pour la promenade, car la Fontaine du Chauffour, ainsi que le ruisseau (sans nom particulier) qui en descend jusqu'à "L'Eau à Mi le Bois", près des étangs du Fourneau Marchant, forment un ensemble très pittoresque et agréable. Malheureusement, alors que la partie supérieure est tout à fait praticable, l'arrivée en bas, à proximité des étangs, est presque infranchissable par temps humide. Le chemin est envahi par l'eau ruisselant des collines vers le ruisseau de l'Eau à Mi le Bois. En fait, le chemin n°18 emprunte à cet endroit le lit du ruisseau. Il est cependant encore parcouru par des VTT et même par des promeneurs comme en atteste la flèche posée par l'usine Valvert pour indiquer la direction de leurs sources.

Chemin n°19 : Chemin qui part également du chemin n°13 (rue du Gros-Hêtre), un peu plus au nord que le départ du chemin n°18, et qui va vers l'est, à travers prairies et bois, sur environ 350 mètres vers l'est et en direction de la route Virton-Etalle (sans l'atteindre). Ce chemin existe encore et se perd dans les pâtures. Il n'est intéressant, ni pour la liaison, ni pour la promenade.

Les chemins 18 et 19 ne sont pas repris par Ferraris, mais ils figurent sur les cartes de Vander Maelen et IGN. Par contre, le tracé sur le plan cadastral est moins clair. Après la route de Virton, le chemin n°18 semble passer sur la parcelle cadastrale 910C de la feuille 850033B3.



Figure II-12 : Emplacement du chemin n°20 sur le fond de carte topographique actuel et sur la planche de l'atlas des chemins et sentiers.

Chemin n°20 : Chemin d'environ 1800 mètres, en arc de cercle, qui part de la route Virton-Etalle, à 250 mètres au sud-ouest du Fourneau-Marchant (et du départ du chemin n°10). Il va d'abord vers le sud-ouest, puis suit une courbe pour arriver plein est sur la route Sainte-Marie-Croix-Rouge vers Ethe (chemin n°2). Ce chemin n'existe plus et ne figure sur aucune des cartes, ni anciennes, ni nouvelles. Il n'y a que l'atlas des chemins (voir figure II-12) qui le mentionne. Il a été en grande partie intégré dans le site de la scierie (Dusausoit).



Figure II-13 : Emplacement des sentiers n°21 et 22

Sentier n°21 : Part de l'extrémité de l'actuelle rue des Champs, petit bout de rue d'une centaine de mètres qui poursuit la rue de la Place Communale au-delà de la Grand'Rue à Sainte-Marie. Le sentier n°21 se prolongeait ensuite en remontant vers le nord-ouest jusqu'à la route Sedan-Arlon (Rue de la Gare à Sainte-Marie). A l'heure actuelle, ce sentier démarre bien sur une portion empierrée en prolongation de la rue des Champs, sur 100 mètres. A partir de là, il existe bien des morceaux de sentiers qui partent à gauche et à droite, mais qui n'aboutissent que dans les prairies et qui ne correspondent pas au tracé du sentier n°21 de l'atlas. Sur la route Sedan-Arlon, l'endroit où le sentier devrait émerger est une propriété privée, avec un petit chemin perpendiculaire à la route et sans rapport avec le tracé de l'atlas.

Sentier n°22 : Part de la même extrémité de la rue des Champs que le sentier n°21, pour rejoindre, vers le sud, la Chaussée Romaine (chemin n°4, route de Bellefontaine) à 240 mètres à l'ouest du rond-point.

Actuellement, le chemin existe encore à cet endroit sur 280 mètres vers le sud, il traverse notamment une prairie, puis il s'arrête dans une propriété privée, à 100 mètres de la route de Bellefontaine. Des sentiers perpendiculaires longent un bosquet d'épicéas, mais ne mènent nulle part. Du côté de la route de Bellefontaine, aucun indice ne montre l'existence d'un sentier qui y aboutit.

parcours alternatifs, le prix à payer pour une mobilité douce est une augmentation de la longueur du trajet.

Bref, ce sentier serait idéal dans l'esprit d'un projet sur la liaison douce entre villages si ce n'était le très gros handicap de la traversée de la voie de contournement au niveau d'Etalle, qui est particulièrement dangereuse. Notons qu'une possibilité est d'emprunter un parcours final à travers une prairie, parallèlement à la voie de contournement, pour aboutir à la rue Etalle-Virton. Mais cet endroit n'est pas mieux sécurisé.

Ferraris n'indique pas ce sentier, mais bien Vander Maelen (y compris la partie qui traverse le village) et le sentier figure également sur les cartes contemporaines.



Figure II-15 : Emplacement des chemins 24 et 25

Sentier n°24 : Sentier de Fratin, qui part du sentier n°23 sur l'actuelle rue des Alouettes, sans quitter celle-ci et en allant jusqu'à sa jonction avec la rue du Vivier. C'est l'actuelle portion de la rue des Alouettes, à l'intérieur du village de Fratin.

Sentier n°25 : Démarre du même croisement entre les sentiers 23 et 24, au cœur de Fratin, puis part vers le sud en traversant le chemin n°13 (rue du Gros-Hêtre), puis continue encore au-delà sur environ 800 mètres vers le sud-ouest pour s'arrêter dans le bois de Sainte-Marie, à peu près au niveau du chemin de fer actuel. Ce sentier n'existe plus, sauf une petite portion de 40 mètres qui démarre de la rue du Gros Hêtre.

Le sentier n°24 est indiqué sur toutes les cartes, mais le sentier 25 n'apparaît que sur la carte de Vander Maelen.



Figure II-16 : Emplacement du chemin n°26

Chemin n°26 : Chemin qui part du chemin n°5, à l'endroit où celui-ci croise le ruisseau de la Fontaine du Faye. Le chemin n°26 longe alors ce ruisseau jusqu'à son extrémité, là où il arrive à la route Virton-Etalle (N87), au lieu-dit "l'Ange Gardien", au sud du Fourneau-Marchant. Auparavant, il est passé par le confluent du ruisseau de la Fontaine du Faye avec le ruisseau "l'Eau à mi le Bois" et a longé par le nord le "Musée du Potier", à Huombois. Sa continuation logique, au-delà de la N87 est le chemin n°10.

Les 500 premiers mètres, du côté du chemin n°5 sont encore accessibles et praticables.

Par contre, les 680 derniers mètres avant la route de Virton se confondent exactement avec le lit du ruisseau de la Fontaine du Faye. Excepté les quelques mètres finaux qui donnent encore accès à d'autres sentiers, cette partie n'existe plus actuellement sous la forme d'un chemin. Le chemin n°26 pourrait être intéressant pour la promenade ou pour la liaison Buzenol-Fratin, comme continuation du chemin n°10. Le lit du ruisseau n'étant pas praticable, il vaut mieux actuellement emprunter des chemins parallèles alternatifs, très agréables, même si la partie qui quitte la proximité du ruisseau et monte vers le plateau est en pente assez forte.

Vander Maelen indique bien ce chemin n°26, par contre, les autres cartes ne renseignent que le ruisseau. Sur la carte IGN, les 500 mètres accessibles au nord sont bien présents.



Figure II-17 : Emplacement du chemin n°27

Chemin n°27 : Petite portion de la rue de Landreux de Buzenol, sur le territoire de Sainte-Marie-Fratin. Ce chemin part de Buzenol vers l'ouest en longeant la limite entre les zones de Sainte-Marie et d'Etalle. Sur l'atlas, il s'arrête après 500 mètres environ.

Actuellement, il permet de poursuivre et de rejoindre la Fontaine du Chauffour et le chemin 18. Par rapport à un tracé en ligne droite (pointillés noirs sur la figure II-17), il faut simplement faire un petit détour pour éviter un bosquet touffu. A partir du chemin n°27, un autre chemin, non répertorié dans l'atlas, part vers le sud-ouest, puis vers le sud. Il permet ensuite de rejoindre, vers l'ouest, le Fourneau Marchant, et vers l'est, les étangs du Moulin-sous-Buzenol (voir plus loin les chemins alternatifs).

Le chemin n°27, avec sa poursuite vers la Fontaine du Chauffour, constitue un des meilleurs choix pour relier le sud de Buzenol à Fratin (via le chemin n°18) et à Huombois et Croix-Rouge. Il permet notamment d'éviter d'emprunter la rue de Montauban, qui reste fréquentée par les véhicules.

Ferraris ne mentionne pas ce chemin et Vander Maelen ainsi que le plan cadastral l'arrêtent après 500 mètres, comme sur l'atlas. La carte IGN indique bien ce chemin en pointillés jusqu'à la Fontaine du Chauffour, sans mentionner cependant la petite déviation actuelle.

Chemins ou sentiers intéressants, mais abandonnés

Parmi les chemins actuellement abandonnés, il y en a peu qui soient vraiment indispensables à une utilisation, que ce soit pour la balade ou pour la mobilité vers des centres d'intérêt. Si leur tracé d'aurait intéressant, il est possible d'en trouver des alternatifs qui sont au moins aussi judicieux.

Seuls les sentiers n°21 et 22 qui partent de la rue des Champs à Sainte-Marie pourraient s'avérer utiles et à revalider, sous réserve de vérification de leur statut "public". Pour le chemin n°21, cela semble difficile, car il est enclavé dans plusieurs propriétés privées, mais, pour le chemin n°22, les cent mètres manquant pour atteindre la rue de Bellefontaine pourraient probablement être récupérés.

Parties non répertoriées mais présentant un intérêt

1. Entre le chemin n°1 et la route Virton-Etalle

Plusieurs chemins alternatifs, intéressants pour la balade ou la liaison, mais non répertoriés dans l'atlas, sont situés entre le chemin n°1 (Sainte-Marie-Croix-Rouge) et la route Virton-Etalle, au sud de Fratin.

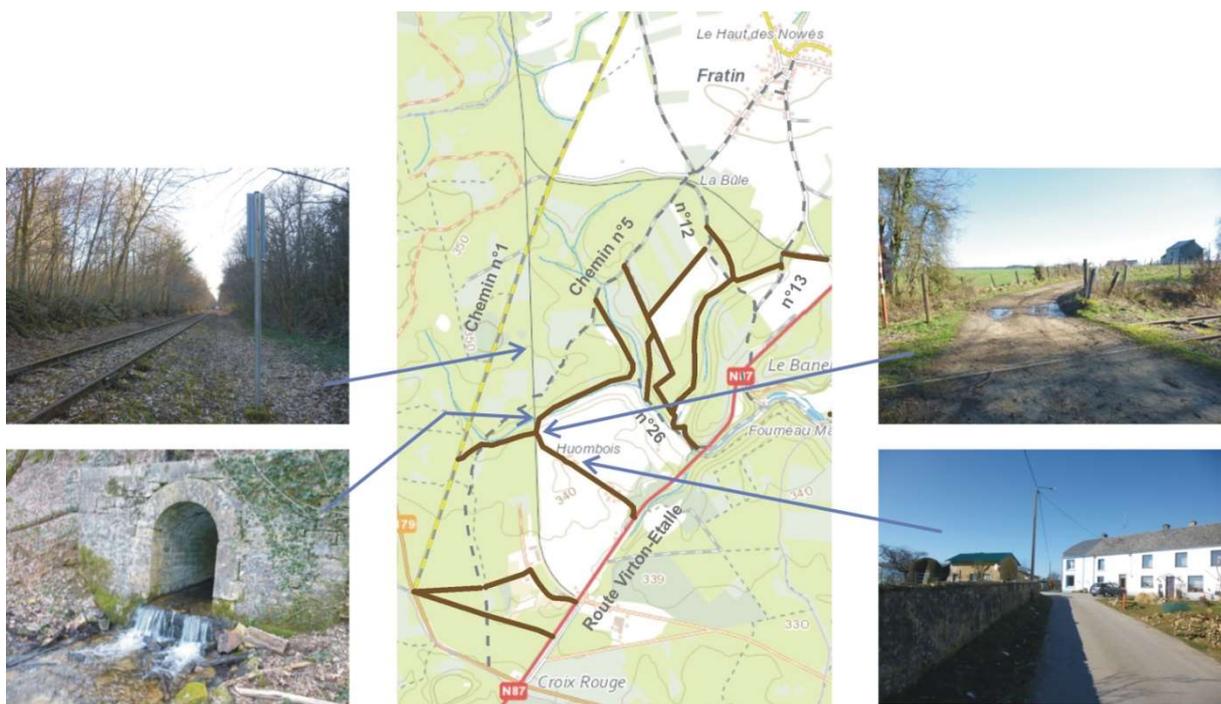


Figure II-18 : Chemins alternatifs entre le chemin n°1 et la route Virton-Etalle, au sud de Fratin.

Le chemin qui traverse le hameau de Huombois présente un intérêt particulier, ne serait-ce que pour permettre à ses habitants de rejoindre les autres parties de la commune. Pour les autres usagers, il convient néanmoins de signaler que, seule la voie à l'intérieur du hameau est publique, les voies d'accès est et ouest sont privées et ne sont théoriquement accessibles que sous la forme d'une servitude pour les habitants de Huombois. La voie "ouest" est accessible à partir du chemin n°1 ou du chemin n°5, en traversant la voie ferrée.

Cette voie ferrée désaffectée qui file en ligne droite du sud vers le nord peut être également longée sur certaines portions.

Au départ des chemins n°5, 12 et 13, il existe de nombreux petits sentiers (dans certains cas, il peut s'agir de servitudes). Ils permettent notamment de longer le chemin 26 interrompu, de rejoindre le musée du potier et les Crons de Sainte-Marie dont deux sont bien dégagés. Ils permettent également la liaison entre Sainte-Marie ou Fratin et le Fourneau-Marchant, vers Buzenol, au prix cependant de la traversée assez dangereuse de la route Nationale Virton-Etalle. De nombreuses promenades en boucle sont possibles dans cette zone.

2. Entre Fratin et la rue du Termezart

A partir de la rue des Alouettes, qui sort de Fratin vers la route de Virton en direction de Buzenol, il existe des chemins alternatifs qui aboutissent sur la route de Virton, en face de la rue du Termezart, à Etalle, et constituent dès lors d'excellentes voies de liaison douce entre Fratin et le sud d'Etalle.



Figure II-19 : Chemins alternatifs entre Fratin et la rue du Termezart à Etalle

Ces voies alternatives permettent en effet non seulement d'éviter une bonne partie de la rue des Alouettes, mais surtout, un parcours le long de la dangereuse route Virton-Etalle pour rejoindre la rue du Termezart. Il est possible d'emprunter un de ces chemins juste après les dernières maisons de Fratin, au niveau du rétrécissement aménagé sur la chaussée et de la pancarte annonçant l'agglomération de Fratin. Ces chemins sont carrossables, excepté les deux cents derniers mètres

avant la route de Virton, abîmés par les travaux de coupe et d'entretien de parcelles forestières. Pour rejoindre la rue du Termezart, la traversée sécurisée de la route de Virton reste néanmoins un enjeu majeur et devrait idéalement être envisagée par un passage piétonnier, soit à ce niveau, soit au niveau où la voie ferrée vers le zoning de Gantaufet traverse la chaussée.

3. Le RAVeL L155

Le RAVeL L155 (qui tient son nom de la ligne de chemin de fer L155 qui reliait Marbehan à Ecouviez, en France, en passant par Buzenol et Virton) ne fait que passer brièvement sur le territoire de la commune d'Etalle. Néanmoins, il s'agit d'un magnifique chemin de liaison douce, prêt à l'emploi et idéal. La ligne de chemin de fer ancienne a été recouverte d'asphalte, de brique pilée ou de béton enrobé et le parcours, assez plat dans son ensemble, est particulièrement accessible pour les promeneurs, les cyclistes, les landaus et poussettes ou personnes à mobilité réduite.



Figure II-20 : Tracé du RAVeL sur l'ancienne ligne de chemin de fer L155

Il démarre sur le territoire de la commune d'Etalle, 200 mètres au nord du carrefour dit de la Sapinière, croisement de la N87 Virton-Etalle et de la N879 Ethe-Bellefontaine. Sur la N87, en direction d'Etalle, il faut prendre à droite la piste cyclable qui entre dans la forêt. Après 900 m, la piste cyclable fait un tournant et c'est là que démarre le vrai chemin du rail (heurtoir de fin de ligne à gauche). A partir de là, il est pratiquement rectiligne sur 800 mètres avant de tourner vers le sud-est pour une nouvelle portion rectiligne en forêt jusqu'à la limite du territoire de la commune d'Etalle. Il évolue encore sur 800 autres mètres dans le Bois de l'Aquêt avant de gagner l'ancienne gare de Buzenol, puis la rue du Bar, qui rejoint Buzenol en devenant la rue de Montauban. Le RAVeL, lui,

décrit une très large boucle vers le sud, jusqu'à longer à 300 mètres la ferme de Bar. Il continue ainsi le long du ruisseau de Laclaireau et arrive à Ethe.

Un peu avant d'atteindre l'ancienne gare de Buzenol, le RAVeL longe la reconstitution d'une meule de charbonnier.

Le tracé du RAVeL n'apparaît que sur les cartes contemporaines, et pour cause, puisqu'il a été créé à partir d'une ligne de chemin de fer postérieure aux cartes anciennes.

4. Entre la route de Virton et la rue de Montauban

Plus loin vers l'est, entre la route de Virton et la rue de Montauban, il existe encore quelques chemins non répertoriés dans l'atlas qui sont particulièrement intéressants, tant pour la promenade que pour la liaison.

La route Virton-Etalle est particulièrement dangereuse. Cependant, les pistes cyclables, dans les deux sens de circulation, sont bien entretenues et relativement sécurisées dans la mesure où elles sont larges et bien séparées de la chaussée. Par endroits, certains chemins parallèles permettent aussi de les éviter. Ainsi, un petit bout de chemin, même ignoré de la carte IGN, permet, sur 430 mètres, d'éviter une portion de la route Virton-Etalle, au nord du Fourneau-Marchant, au lieu-dit "le Banel". Il est même équipé d'un abri, d'une table et de bancs pour le repos ou le pique-nique.

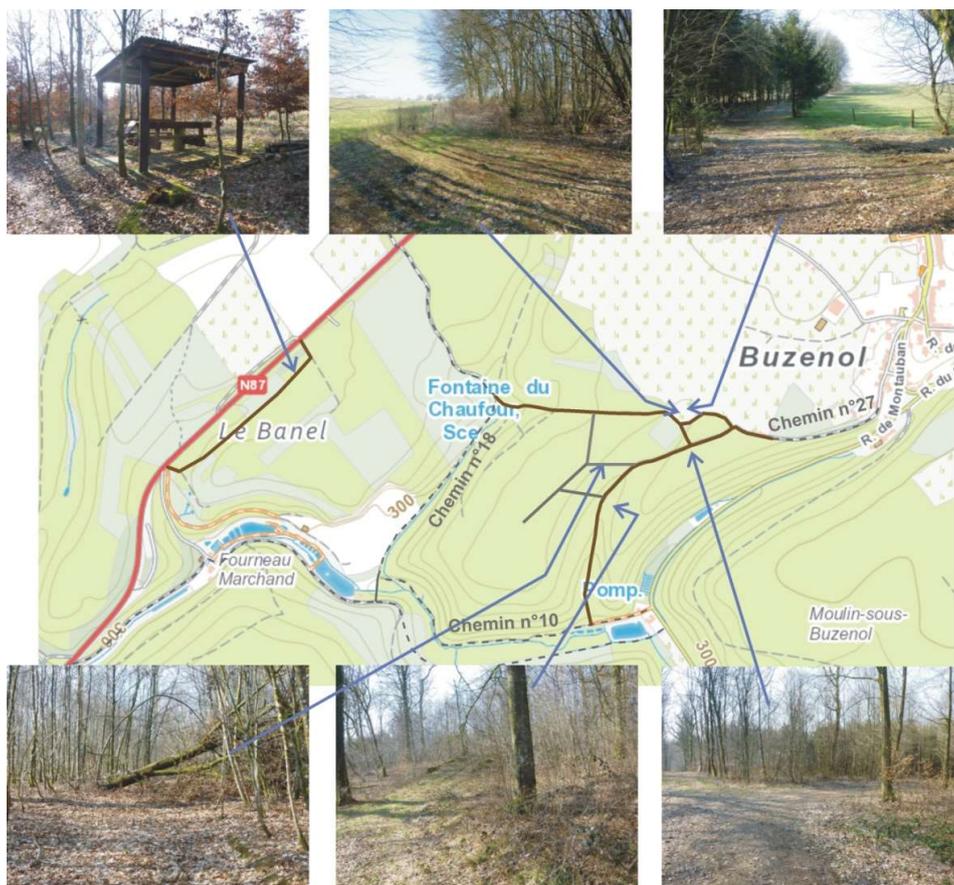


Figure II-21 : Chemins alternatifs entre la route de Virton et la rue de Montauban

La poursuite de la rue de Landreux à Buzenol (chemin n°27), vers la Fontaine du Chauffour, le chemin n°18 et Fratin, n'est pas renseignée dans l'atlas, mais est tout à fait possible, carrossable et agréable. Comme signalé à propos du chemin 27 ci-dessus, il faut juste contourner un petit bosquet au lieu de continuer tout droit vers l'ouest. Un chemin qui part de cet endroit vers le sud permet également de rejoindre le ruisseau "l'Eau à Mi le Bois" et le chemin n°10 (version actuelle), qui permet de relier le Fourneau Marchant au Moulin sous Buzenol.

Plusieurs autres sentiers forestiers, non repris sur la carte IGN partent de ces chemins, en s'élevant sur le plateau boisé, mais plusieurs sont encombrés d'arbres tombés et de branches.

Un autre chemin, moins connu et plus difficile à trouver est le chemin de Moscou, ainsi dénommé car il avait été creusé à la main par un des très rares membres du parti communiste. Il part à proximité de la Fontaine du Chauffour, mais, au lieu de continuer le chemin vers le Moulin-sous-Buzenol, il faut prendre à droite un chemin qui monte vers le plateau boisé, comme l'indique la flèche jaune sur la photo supérieure gauche de la figure II-22.



Figure II-22 : Emplacement du chemin de Moscou

Le chemin de Moscou fait une boucle d'environ 1300 mètres en longeant en grande partie les courbes de niveau aux alentours des altitudes 325...330 mètres. Comme il n'est pas beaucoup utilisé, la végétation reprend ses droits et certains endroits, dont le départ du chemin, ne sont pas toujours très accessibles. Ce chemin est néanmoins intéressant pour la balade, car il traverse la très belle forêt de Buzenol en dominant la vallée du ruisseau "l'Eau-à-mi-le-Bois", qui coule 40 à 50 mètres bas.

5. Chemin au sud du chemin n°10

Comme signalé plus haut à propos du chemin n°10, il peut subsister une ambiguïté de sa localisation sur les cartes actuelles et sur le terrain. Il existe en effet, au sud du chemin n°10 situé sur la commune d'Étalle, un autre chemin parallèle, qui aboutit aux anciennes forges de Montauban, et qui pourrait être confondu avec le chemin n°10. Il est situé, lui, sur la commune de Virton.

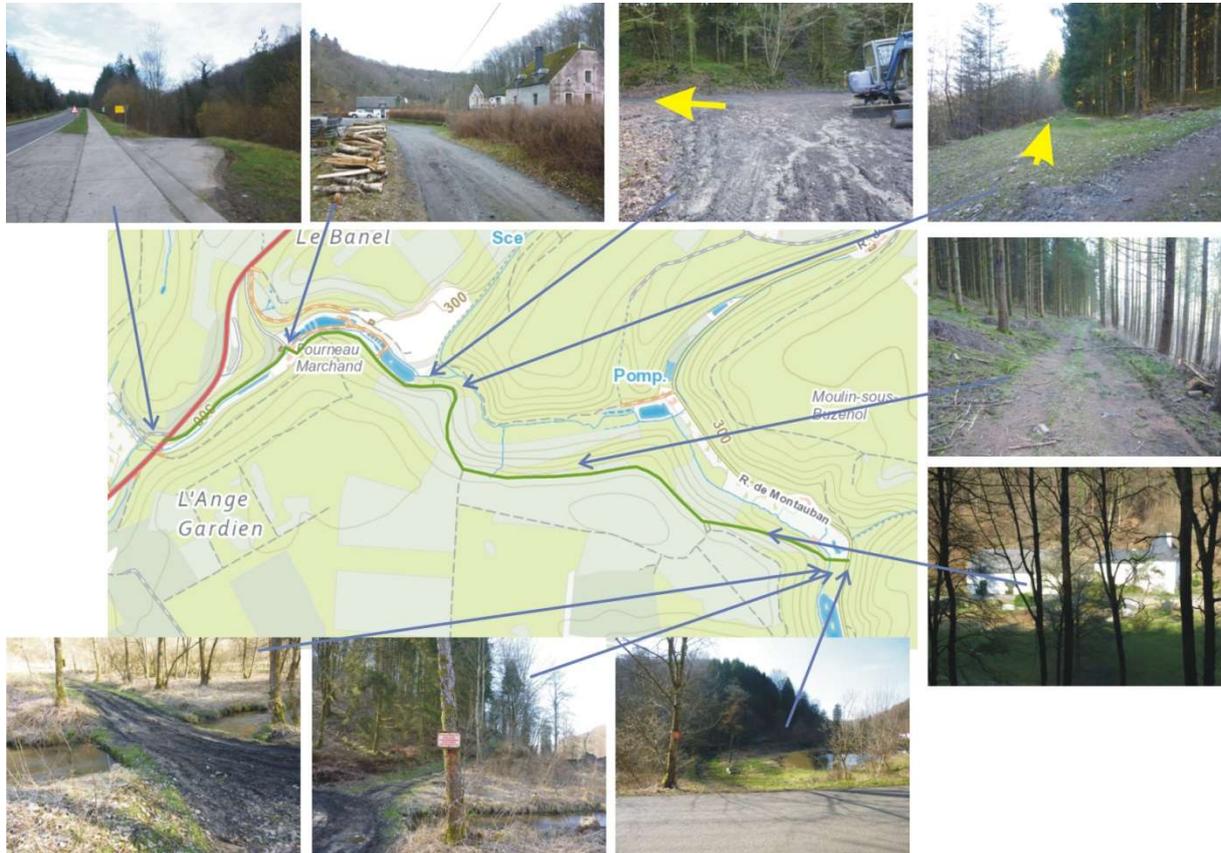


Figure II-23 : Chemin parallèle au chemin n°10

Le départ de ce chemin est identique à celui décrit plus haut à propos du chemin n°10. Après les étangs, au niveau du chalet, si l'on continue tout droit, au lieu d'obliquer vers le nord, on peut, après une centaine de mètres, continuer le parcours en tournant vers la droite et l'on arrive à un embranchement. La poursuite en ligne droite mène à une zone privée. Si l'on s'oriente vers l'est, un chemin permet de rejoindre les anciennes forges de Montauban. Ce chemin est actuellement encore accessible, surtout s'il est emprunté à partir du Fourneau-Marchand. Excepté quelques branches en travers du chemin forestier, il est carrossable. Par contre, si un randonneur ou un cycliste l'aborde du côté de Montauban, il peut être découragé par un début de chemin un peu boueux à la traversée du Gros Ruisseau (qui passe pourtant en dessous du chemin dans un aqueduc), des pancartes "Propriété Privée" et une forte côte lorsque le chemin s'enfonce dans le bois vers la droite. La dénivellation est d'environ 75 mètres, mais lorsque le chemin atteint la crête, on peut jouir d'une très belle vue sur les ruines des forges, la maison du maître des forges et le ruisseau qui s'écoule en petites cascades. Ce chemin pourrait être intéressant pour la promenade ou la liaison de Huombois et Croix-Rouge vers

Buzenol, mais semble traverser des propriétés privées. Pour la commune d'Etalle, des alternatives existent, et notamment le chemin n°10.

Mobilité douce entre les villages

Plusieurs chemins de l'atlas ou chemins alternatifs, non répertoriés dans l'atlas, peuvent être utilisés pour les liaisons entre villages de la commune d'Etalle (voir figure II-24).

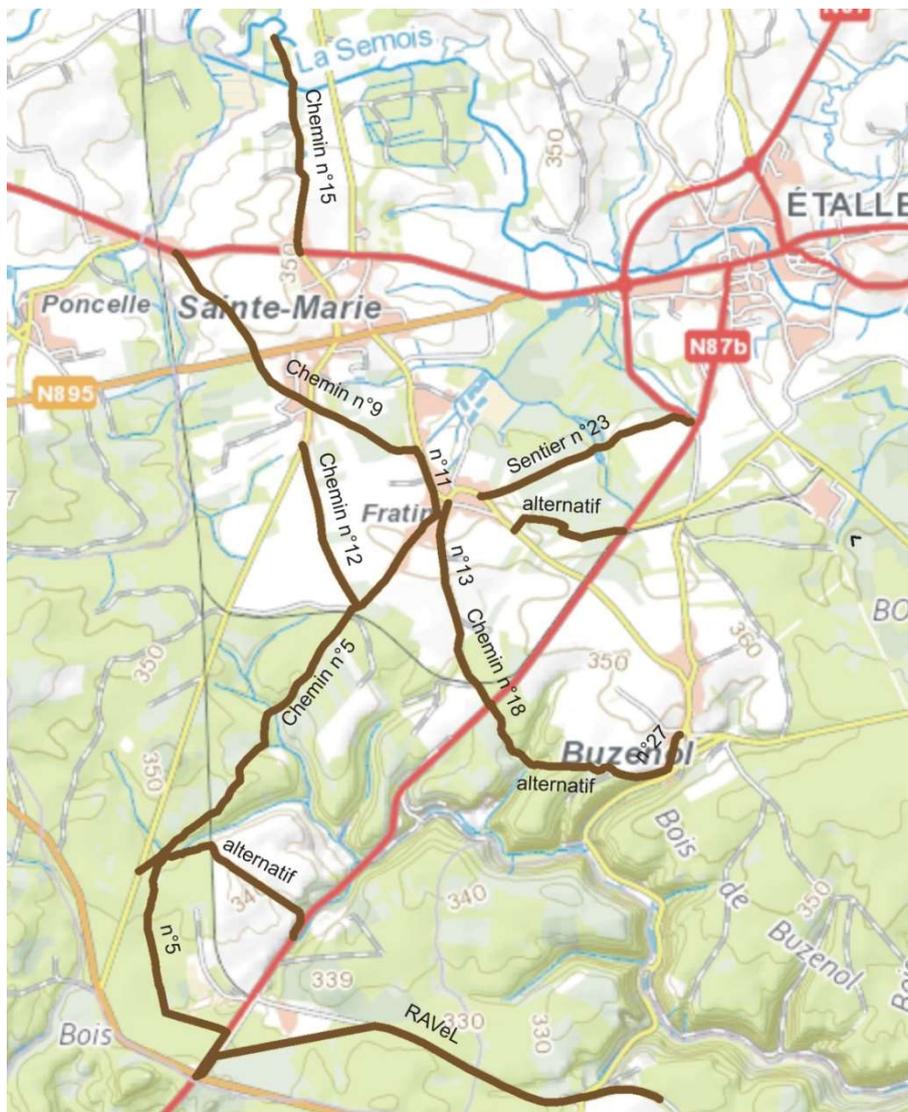


Figure II-24 : Chemins permettant des liaisons entre villages

Le chemin n°15, vers les Abattis, devrait, à terme, permettre de connecter Sainte-Marie à Villers-sur-Semois, à travers le vieux bras de la Semois.

Le chemin n°9 relie le quartier de l'ancienne gare de Sainte-Marie à Sainte-Marie-village, puis à Fratin, en terminant, jusqu'au centre, par le chemin n°11.

Le sentier n°23 relie Fratin à la zone de la Fontaine de Ferjanwez à Etalle, en aboutissant sur la voie de contournement, qui reste un obstacle difficile à franchir.

Les chemins alternatifs, illustrés ci-dessus en figure II-19, permettent une liaison entre Fratin et le sud d'Etalle, via la rue du Termezart.

Les chemins n°13 et 18, le chemin alternatif de la Fontaine du Chauffour et le chemin n°27 à Buzenol, constituent un très bon enchaînement pour relier Fratin à Buzenol.

Le chemin n°5 ainsi que la voie non répertoriée qui traverse Huombois permet de relier Fratin et le sud de la commune : Huombois et Croix-Rouge.

Enfin, le RAVeL constitue une piste de choix pour une liaison est-ouest dans le sud de la commune, par exemple pour relier Huombois/Croix-Rouge à Buzenol.

ANNEXE III : Détail de tous les chemins de la zone Vance - Chantemelle – Villers-Tortru



Figure III-1 : Emplacement de la route Florenville-Arlon et des chemins 1 à 4

Route de Etalle à Arlon : Actuelle N83 de Florenville vers Arlon, jusqu'à 250 mètres avant sa jonction avec la rue du Stade, où elle continue en suivant l'actuelle rue de la Semois (N83a) vers l'église de Vance, en contournant celle-ci et en revenant vers le sud-est à la N83, toujours en suivant la rue de la Semois, qui passe au-dessus de la Semois. La route de l'atlas continue alors sur l'actuelle N83 vers Arlon. La portion de la N83 contemporaine, plus au sud, qui permet d'éviter Vance-village, n'existait pas à l'époque.

Cette route est longée par des pistes cyclables, de chaque côté, mais elle est très fréquentée par les voitures et n'est pas du tout agréable pour la mobilité douce. La partie qui passe par le village de Vance est un peu moins fréquentée, mais reste néanmoins assez peu sécurisée.

Chemin n°1 : Actuellement, il s'agit de la rue de Habay, qui part de l'église de Vance, traverse le village vers le nord, croise la Chaussée Romaine, et file vers Habay. Plus loin, l'actuelle rue de Habay passe au-dessus de l'autoroute E411 et, avant d'arriver à Habay-la-Neuve, prend le nom de rue de la Foulie, puis route de Vance.

Actuellement, la route est fréquentée par les voitures et reste assez dangereuse pour les piétons ou les cyclistes.

Chemin n°2 : Il part du chemin n°1 (rue de Habay), à la sortie nord de Vance et s'arrête à la limite entre Vance et Habay. C'est l'actuelle rue Notre-Dame des Champs, qui va vers le nord-ouest à partir d'un petit calvaire, au lieu-dit "Four à Chaux". Il traverse la Chaussée Romaine, reste macadamisé sur environ 400 mètres, puis devient un chemin rural empierré jusqu'au ruisseau du Pont Bideau, qu'il traverse avant de se perdre dans le bois. Jadis, il se prolongeait pour passer près du château de la Sagnette et rejoignait Habay-la-Neuve.

Il existe toujours et se prolonge à travers le bois, mais à partir de son entrée en forêt, il est fort humide et impraticable, sauf pour des piétons.

Ce chemin est fort intéressant pour la mobilité entre Vance et Etalle, car il constitue un "raccourci" pour atteindre la Chaussée Romaine vers Etalle. Il est en très bon état, souvent empierré et carrossable jusqu'au ruisseau.

Chemin n°3 : Chemin reliant Vance à Saint-Léger. Il part de la route Etalle-Arlon, vers le sud. Actuellement, il s'agit d'abord de la rue Chavée, qui devient ensuite la Voie de Vance, vers Saint-Léger, après avoir traversé la Voie de Meix.

Il s'agit d'une route assez fréquentée, assez dangereuse et qui ne convient pas pour la mobilité douce.

Chemin n°4 : Il part du chemin n°3, près de la limite sud avec la zone de Saint-Léger, vers le sud-est. Il ne mesure que 450 mètres sur la zone de Vance-Chantemelle et s'enfonce dans le Bois de Vance, puis dans le bois de Saint-Léger. Il mène au "Fourneau David" à Châtillon. Ce chemin est agréable, en bon état et convient pour les randonnées pédestres et cyclistes, notamment pour rejoindre Châtillon et le Fourneau David, mais ne convient pas pour la liaison intra-commune d'Etalle. Notons qu'à son départ du chemin n°3 se trouve la croix Jean Dulieu, qui marque l'endroit où ce marchand de bétail, retournant de Saint-Léger à Vance en 1795, fut attaqué et tué pour se faire voler une importante somme d'argent.

La route Florenville-Arlon et les chemins 1 à 4 sont présents sur la carte de Ferraris de 1777, sur celle de Vander Maelen de 1850, sur la carte IGN ainsi que sur le plan cadastral actuels.



Figure III-2 : Emplacement du chemin n°5

Chemin n°5 : C'est la Chaussée Brunehaut, ou Chaussée Romaine qui vient d'Etalle et va vers Sampont, dans la zone de Hachy. Elle traverse de façon rectiligne le nord de Vance, puis le nord de Villers-Tortru, du sud-ouest vers le nord-est. Au début de notre ère, cette chaussée reliait les tribus de Rèmes (Reims) et des Trévires (Trèves). Chaque fois que l'administration romaine le put, elle utilisa d'anciens chemins gaulois pour en faire des chaussées. Le tracé devint rectiligne avec une assise indestructible. Elle fut aménagée sous le règne de Claude. Cette chaussée a formé l'ossature d'un réseau routier qui va doter la Gaume d'une vitalité exceptionnelle qui perdure encore de nos jours. On la dénomme également "Chaussée Brunehaut". Au Moyen-Age, les chaussées romaines, passant en ligne droite à travers les labours et les bois, sans tenir compte des agglomérations, étaient attribuées au diable ou encore à Brunehaut, reine d'Austrasie (VI^e siècle), considérée comme une sorcière et accusée (à tort) d'une multitude de crimes.

De nos jours, ce chemin constitue l'une des voies idéales pour la mobilité douce. Il est carrossable et bien entretenu, calme et facile d'accès. C'est un chemin de terre, empierré sur une grande partie. Par endroits, il reste quelques nids de poule et il est souhaitable que ce chemin soit régulièrement entretenu pour assurer la liaison douce entre Vance et Etalle. Notons que, sur le territoire du village de Sampont (commune d'Arlon), la chaussée devient macadamisée.

La Chaussée Romaine enjambe plusieurs ruisseaux, dont le ruisseau du Pré au Chêne, entre Vance et Villers-Tortru, puis le Rodenbach, à la limite avec le village de Sampont.

A son croisement avec la rue Notre-Dame des Champs est érigée une croix. Une autre croix est également visible au croisement de la Chaussée Romaine avec la route de Habay. Il s'agit de la "Croix Kelner", du nom du propriétaire du terrain, mais qui, en fait, a été érigée en souvenir de Joseph Monneau. Le 14 août 1914, celui-ci avait été réquisitionné par les Allemands pour dépendre le drapeau belge que le bourgmestre avait fait arborer au clocher de l'église. Joseph Monneau avait beaucoup de peine à défaire la corde suite aux pluies qui avaient resserré les nœuds. Ce voyant, un officier allemand vociféra que c'était une manière de faire des signaux à l'ennemi et sitôt Monneau descendu du clocher, on le poussa à coups de crosse à travers le village jusqu'au clos Kelner où on le fusilla séance tenante, sans autre forme de procès.

La Chaussée Romaine est renseignée sur toutes les cartes, anciennes ou contemporaines, sauf celle de Ferraris qui n'en indique que la partie entre Villers-Tortru et Sampont.

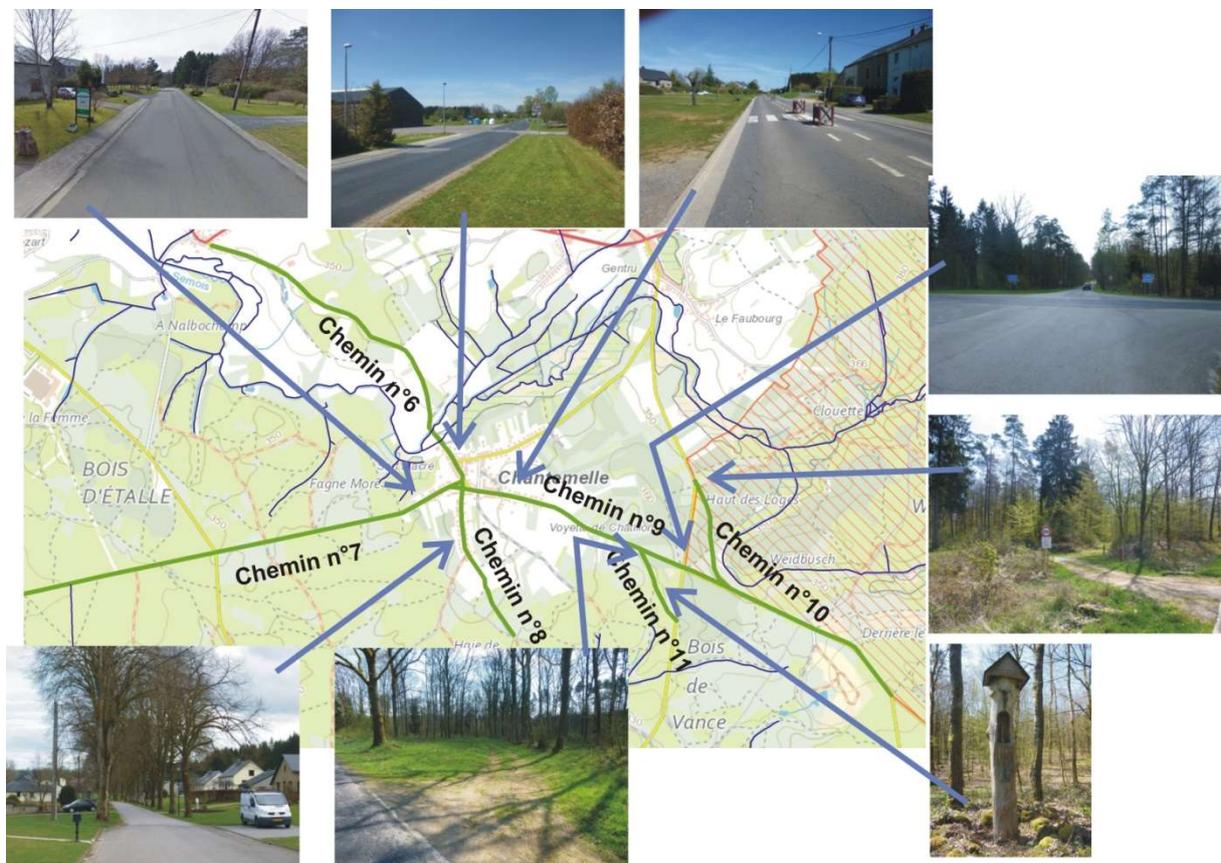


Figure III-3 : Emplacement des chemins n°6 à 11

Chemin n°6 : Chemin qui vient de Sivry et arrive à l'église de Chantemelle, après avoir traversé la Semois. C'est d'abord la rue de Sivry, qui devient la rue de la Gravelle en arrivant à Chantemelle. Elle est fort fréquentée par les véhicules et assez dangereuse pour les déplacements à pied ou en vélo.

Chemin n°7 : Chemin qui vient de Buzenol et arrive près de l'église de Chantemelle. Il s'agit actuellement de la rue du Sart-Macré. Elle part de Buzenol sous le nom de rue des Maigriges (chemin n°7 de la zone d'Etalle-Sivry-Buzenol). En arrivant à Chantemelle, le chemin n°7 prend la portion rectiligne de cette rue, pour arriver directement à la place Saint-Michel. Cette route est fréquentée

par les véhicules, mais doit de toute façon être empruntée au moins partiellement pour rejoindre d'autres chemins plus calmes en direction de Buzenol, de Sivry ou d'Etalle.

Chemin n°8 : Chemin qui part du chemin n°7 au centre de Chantemelle et qui va vers la chapelle Notre-Dame de Lourdes, 500 mètres plus au sud. C'est l'actuelle rue de la Chapelle, qui continue encore par un chemin dans le bois, jusqu'à rejoindre le chemin n°3 qui va vers Saint-Léger. C'est une des très belles rues de Chantemelle, bordée de tilleuls. Elle mène à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, où furent organisées des processions grandioses et qui est fêtée encore de nos jours, le dimanche qui suit le 15 août.

Au départ de la chapelle, il existe de très belles promenades vers des points d'intérêt de la commune : la fontaine des Laveux, où était lavé le minerai de fer, et qui a été pendant quelques années transformée en lavoir public, la nécropole gallo-romaine, qui comportait 42 tombes datant du début de notre ère ou encore un ancien château d'eau désaffecté et transformé en chiroptière (abri pour chauve-souris). En termes de mobilité, il est possible, par ces chemins, de rejoindre Saint-Léger, mais les sentiers pour y arriver sont parfois assez escarpés.

Chemin n°9 : Il part du centre de Chantemelle vers l'est en direction de Châtillon et Meix-le-Tige, en traversant notamment le chemin n°3 qui va de Vance à Saint-Léger. Cependant, environ 350 mètres après ce carrefour, il ne continue plus et cède sa place au chemin n°10 (voir plus loin). Le chemin n°9 est l'actuelle "Voie de Meix", qui démarre à la Place de l'Etang, à Chantemelle. Elle est fréquentée par les véhicules et n'est pas conseillée pour les piétons ou les cyclistes.

Chemin n°10 : Il quitte le chemin n°3 (Vance-Saint-Léger), à l'endroit où celui-ci bifurque du sud-est vers le sud-ouest au niveau du lieu-dit "Haut des Loges". Le chemin n°10, lui, continue en ligne droite la direction initiale du chemin n°3, sur ce qui semble être à présent un chemin forestier. Dans le bois, il traverse un autre chemin forestier (chemin n°27, voir plus loin), longe le ruisseau du Trou de Longwy, puis oblique plus à l'est pour rattraper le chemin n°9 ("Voie de Meix"), auquel il se substitue pour continuer vers Châtillon et Meix-le-Tige.

La première partie du chemin n°10, avant d'être repris par la Voie de Meix, n'est plus accessible pour le public, car elle fait partie du domaine militaire de Lagland. Sur tous ces chemins qui partent de Vance ou Chantemelle et qui s'orientent vers l'est, des barrières interdisent l'accès et un écriteau indique "Terrain militaire. Accès interdit sous peine de poursuites judiciaires. Attention : emploi d'armes à feu."

La poursuite sur la Voie de Meix n'est pas conseillée pour une mobilité douce, car la route est fort fréquentée par les véhicules.

Chemin n°11 : Petit chemin forestier d'environ 350 mètres, qui démarre du chemin n°9 ("Voie de Meix", 200 mètres avant son croisement avec le chemin n°3 (route Vance-Saint-Léger) pour rattraper ce dernier 300 mètres plus au sud. Il "coupe" en quelque sorte le parcours du chemin n°9 vers le chemin n°3 en direction de Saint-Léger, en le raccourcissant de 200...300 mètres, au niveau du lieu-dit "Coin de la Maulière".

Il existe sur ce chemin un petit calvaire datant du 6 janvier 1989. Taillé dans le tronc d'un arbre mort, il est creusé d'une niche abritant une statue de la vierge, il comporte une croix et la gravure de la date, et est surmonté d'un petit toit.

Les chemins n°6 à 10 sont renseignés sur les anciennes cartes (Ferraris et Vander Maelen) ainsi que sur la carte IGN actuelle et sur les plans cadastraux. Sur ces cartes contemporaines, cependant, le début du chemin n°10, dans le camp de Lagland, n'est tracé qu'en partie et ne rejoint plus la voie de Meix. Le chemin n°11 n'est pas indiqué par Ferraris, ni sur le plan cadastral. Par contre, il est bien présent sur la carte de Vander Maelen et peut être retrouvé sur la carte IGN, qui y mentionne d'ailleurs le petit calvaire.



Figure III-4 : Emplacement des chemins 12 et 13

Chemin n°12 : Il part de la route Etalle-Arlon (N83), à limite entre les zones de Vance et de Hachy, à l'est de la réserve naturelle des marais de Vance, vers Villers-Tortru, qu'il rejoint après 500 mètres, après avoir traversé la Semois. C'est l'actuelle route qui mène à Villers-Tortru.

Selon Albert Lamand, dans "Noms de lieux du grand Etalle" (1977), il y avait là, primitivement, deux localités : Viller, qui n'était peut-être qu'un établissement agricole de deux ou trois maisons et Torterut, qui tient son nom, non pas du ruisseau "tortueux" qui se jette dans la Semois à Villers-Tortru, mais plus probablement de "tourterelle", oiseau souvent rencontré dans le petit bois voisin du hameau. C'est au XV^e siècle que l'on a réuni les deux localités.

Cette route est peu fréquentée et reste un moyen rapide pour rejoindre Villers-Tortru, puis la Chaussée Romaine, à partir du sud de la commune.

Chemin n°13 : Il part du centre de Villers-Tortru, vers le nord-ouest, en continuant le parcours du chemin n°12, à travers les prairies. Il est d'abord rejoint par le chemin n°16 (rue du Ban de Villers, voir plus loin), puis croise le chemin n°5 (Chaussée Romaine). Il tourne alors plein ouest pour continuer encore à travers les prairies et les petits bois et enfin rejoindre chemin n°1 (rue d'Habay).

Actuellement, ce chemin existe encore et est parfaitement carrossable, mais s'arrête à 400 mètres de la route d'Habay en se perdant dans les prairies. Il est intéressant en termes de mobilité pour rejoindre Vance via la rue du Ban de Villers ou la Chaussée Romaine.

Les chemins 12 et 13 sont indiqués sur toutes les cartes, anciennes ou contemporaines. Mais en ce qui concerne les 400 derniers mètres du chemin n°13, seul Ferraris les trace comme un "chemin". Vander Maelen les esquisse en traits discontinus et ils ne sont plus présents sur la carte IGN, ni sur le plan cadastral.

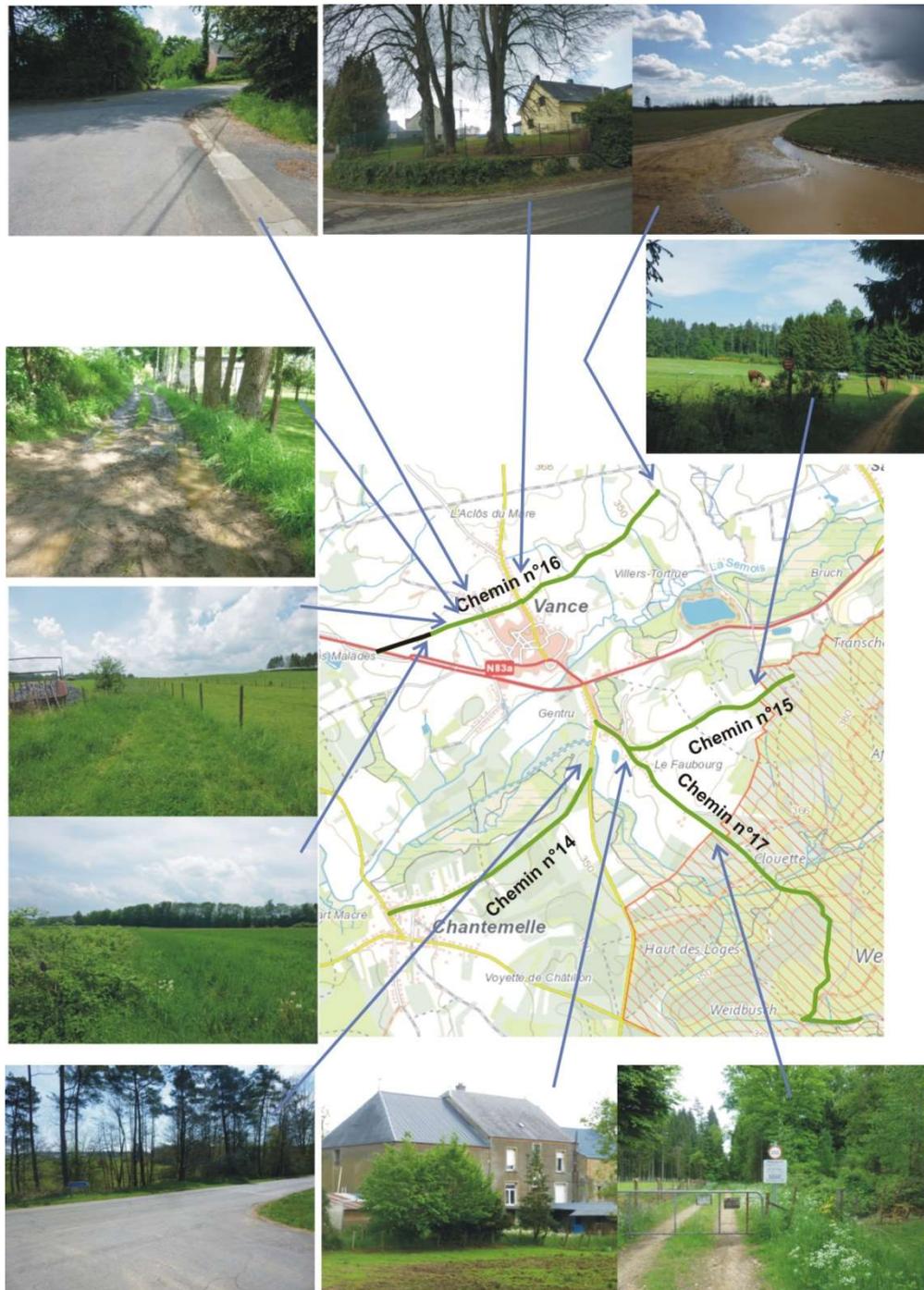


Figure III-5 : Emplacement des chemins n°14 à 17

Chemin n°14 : Il quitte le chemin n°3 (rue Chavez qui relie Vance à Saint-Léger), au sud de Vance, pour rejoindre le chemin n°6 (rue de la Gravelle), à Chantemelle. C'est l'actuelle rue d'Arlon entre Vance et Chantemelle. Elle est fort fréquentée par les véhicules et n'est pas agréable pour des promenades à pied ou à vélo.

Chemin n°15 : Il quitte le chemin n°17 (rue du Faubourg, voir plus loin), 300 mètres après son démarrage du chemin n°3 (rue Chavez vers Saint-Léger), au sud de Vance. Le chemin n°15 part vers l'est, en direction du bois de Fouches. Au début, il emprunte l'actuelle rue du Fond Husson, qui mesure environ 500 mètres, avant de devenir un chemin de terre. Il longe ensuite une propriété privée avec une prairie à chevaux pour s'arrêter un peu plus loin dans le camp de Lagland.

Chemin n°16 : Il part de la route Etalle-Arlon (N83), 300 mètres à l'ouest de la bifurcation avec l'actuelle rue de la Semois vers Vance-centre. Il va vers le nord-est, jusqu'à Vance, en croisant notamment le chemin n°1 (rue de Habay), puis en continuant jusqu'au chemin n°13 au nord de Villers-Tortru. Au départ de la N83, il s'agit d'un parcours sur chemins de terre à travers les prairies, mais le chemin n°16 emprunte ensuite l'actuelle rue du Gibet, puis la rue du Ban de Villers, à Vance, vers le nord de Villers-Tortru.

Au départ de la N83, il a complètement disparu sur environ 250 mètres. Ensuite, son parcours subsiste en longeant des pâtures, mais il n'est praticable qu'à pied et à travers arbustes et ronces. Il se poursuit alors plus clairement comme chemin en longeant une exploitation agricole. A cet endroit, le chemin est un peu plus boueux, difficilement carrossable, puis devient empierré jusqu'à sa jonction avec la rue du Gibet. La poursuite par la rue du Ban de Villers, jusqu'au nord de Villers-Tortru, elle, est parfaitement praticable et assez agréable.

Son parcours complet, de près de 2,5 km pourrait être intéressant, puisqu'il permet de relier la Chaussée Romaine, au nord de Villers-Tortru à la route Etalle-Arlon. Il autoriserait ainsi un éventuel parcours en boucle si son départ était réhabilité, y compris en aménageant un petit escalier pour combler la dénivellation entre la N83 et le chemin actuel dans les pâtures.

Chemin n°17 : Il quitte le chemin n°3 (route Vance-Saint-Léger), 300 mètres au sud-est après son départ de la N83, au niveau de la ferme "Au moulin" et en continuant son parcours initial au lieu d'obliquer vers le sud et vers Saint-Léger. Ce chemin conduit ensuite à Châtillon, à travers bois, après avoir traversé le ruisseau des Fanges. Au début, c'est l'actuelle rue du Faubourg, puis c'est ensuite un chemin forestier qui rejoint le ruisseau du Trou de Longwy avant la limite avec la zone de Châtillon.

Son parcours total, de 3,5 km, n'est actuellement plus praticable que sur ses 1100 premiers mètres, car ce chemin pénètre dans la zone interdite du camp militaire de Lagland.

Les chemins n°14 à 17 sont en général renseignés sur toutes les cartes. Mais Ferraris ne trace du chemin n°16 que la partie qui arrive du nord de Villers-Tortru jusqu'à la jonction avec la rue de Habay (pour rappel, il ne mentionne pas la Chaussée Romaine plus au nord). La carte IGN et le plan cadastral n'indiquent plus les 250 mètres manquant au départ du chemin n°16 à partir de la N83.

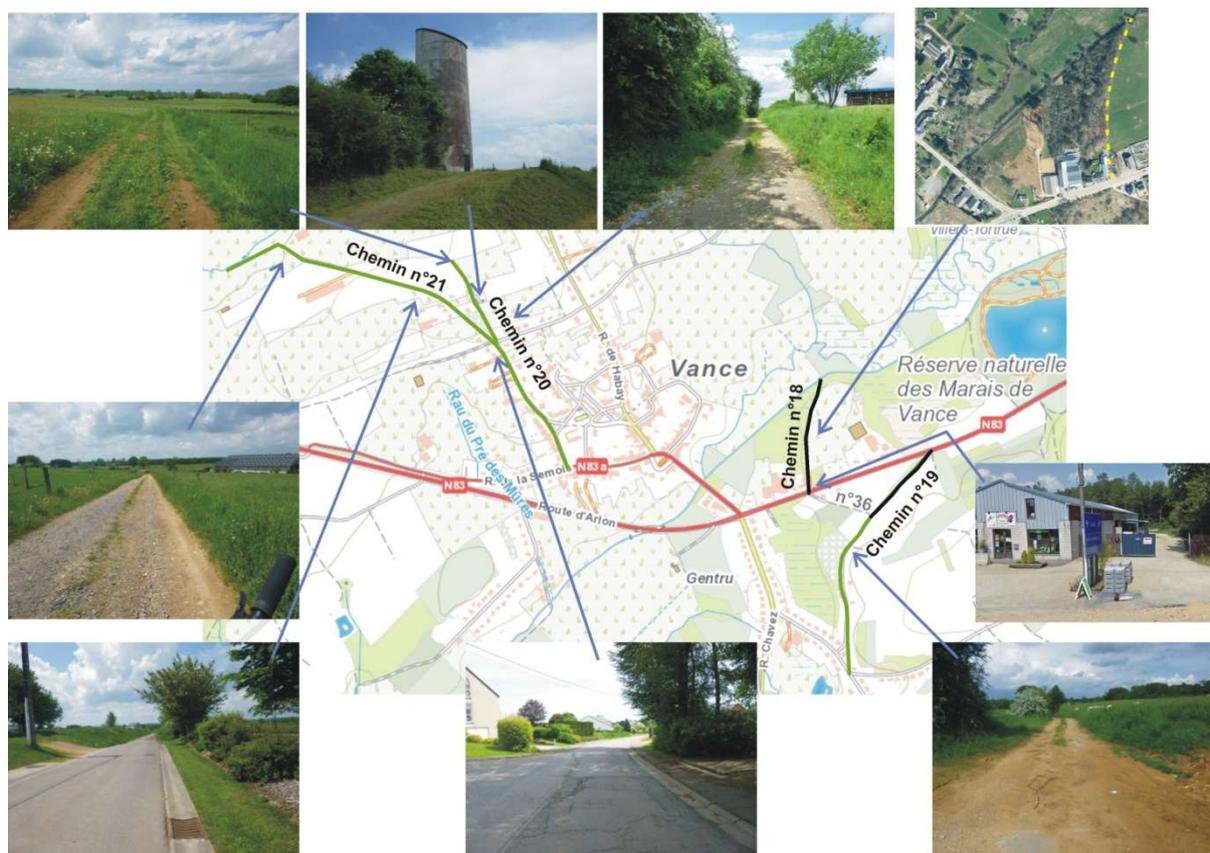


Figure III-6 : Emplacement des chemins n°18 à 21

Chemin n°18 : Chemin sans issue d'environ 320 mètres qui part de la route Etalle-Arlon (N83), en longeant le cimetière, à l'est de Vance. Il part vers le nord jusqu'à pratiquement rejoindre la portion rectifiée de la Semois, en l'enjambant actuellement, semble-t-il, par un petit pont (à l'époque de l'atlas, la Semois décrivait des méandres une centaine de mètres au nord de son parcours actuel). Bien qu'encore visible sur la vue aérienne, ce chemin n'existe plus en tant que tel. Son départ est actuellement confondu avec l'entrée des garages de l'entreprise Saussu. La suite est marécageuse et n'est pas intéressante, ni pour la promenade, ni pour la liaison.

Chemin n°19 : Il part du chemin n°17 (actuelle rue du Faubourg), presque au même carrefour que le chemin n°15 (actuelle rue du Fond Husson). Le chemin n°19, lui, va vers le nord et rejoint la route Etalle-Arlon (N83), après avoir croisé le chemin n°36. Son parcours se confond en partie avec l'actuelle rue de la Petite Chauvière. A partir des dernières maisons de cette rue goudronnée, il devient un chemin de terre sur environ 100 mètres, jusqu'à son croisement avec le chemin n°36 (voir plus loin). La suite, sur les 250 derniers mètres après son croisement avec le chemin n°36, n'existe plus.

Chemin n°20 : Chemin qui part de la route Etalle-Arlon, mais dans sa portion ancienne, se trouvant maintenant à l'intérieur de Vance (c'est-à-dire l'actuelle rue de la Semois). Il va vers le nord-ouest, traverse le chemin n°16 (rue du Gibet) et continue encore sur 260 mètres au-delà. C'est l'actuelle rue des Gamelles, sauf la portion au-delà de la rue du Gibet. Cette dernière portion de la rue des Gamelles deviendra le chemin n°21 (partie ouest du Y), alors que le chemin n°20, lui, se poursuit sur

la partie est du Y. Cette partie est un chemin de terre qui existe encore. Il passe devant un château d'eau, puis s'arrête dans les pâtures.

Signalons que la rue des Gamelles démarre pratiquement en face du manoir ferme Thiery, qui apparaît comme une grosse ferme atypique de l'habitat lorrain et son ampleur semble bien indiquer que ce fut la demeure de familles seigneuriales importantes. Peut-être existait-il dans ce manoir une chapelle, avec une voûte, ce qui aurait donné le nom de "Gamelles" à la rue riveraine, puisque "Gamelle" dérive du latin "Camella", signifiant "plafond voûté".

Chemin n°21 : Poursuite de l'actuelle rue des Gamelles, au-delà de son croisement avec la rue du Gibet. Il s'agit d'une portion de 600 mètres qui forme la branche ouest du Y. Elle existe encore actuellement, d'abord comme route goudronnée, puis comme chemin de terre et se poursuit jusqu'à des bâtiments agricoles, et même un peu au-delà, conformément au tracé de l'atlas.

Les chemins n°18 et 19 ne sont pas renseignés par Ferraris, mais bien par Vander Maelen. Sur la carte IGN, le chemin n°18 est indiqué en pointillés et les 250 derniers mètres du chemin n°19 ne sont plus renseignés. Le plan cadastral, lui, ne mentionne plus le chemin n°18 et arrête également le chemin n°19 à son croisement avec le chemin n°36. Les chemins n°20 et 21, eux, sont présents sur toutes les cartes.



Figure III-7 : Emplacement des chemins 22 à 24 et des sentiers 24 et 40.

Chemin n°22 : Il part de la route Etalle-Arlon (N83), au niveau du lieu-dit "Fontaine des Malades", à l'endroit où démarre l'actuelle portion linéaire qui permet d'éviter le village de Vance, plutôt que de passer par la rue de la Semois (c'est-à-dire plus ou moins à l'endroit où la rue de la Semois

contemporaine, qui jusque là était parallèle à la N83, oblique vers Vance-centre). Le chemin n°22 mesure 1200 mètres et va vers le sud-ouest, dans la direction de Sivry, mais en s'arrêtant dans le bois. Le tracé est encore visible sur la carte IGN et la route est macadamisée sur une grande portion. C'est un chemin fort agréable, tout à fait carrossable et qui aboutit à proximité d'une prairie avec des chevaux. Sur l'atlas, il est indiqué sans issue, mais actuellement, il peut s'avérer intéressant pour une liaison entre Chantemelle et Vance, via des chemins alternatifs (voir en fin de cette annexe).

Chemin n°23 : Chemin qui démarre de la rue de la Semois et qui croise la N83, 300 mètres plus loin vers l'est que le début du chemin n°22. Il va également vers le sud-ouest, sur environ 1 km, en longeant la Semois à 100 mètres d'elle, vers l'ancienne sablière et le terrain de football de Vance. Il s'agit de l'actuelle rue du Stade, comprenant les portions de chaque côté de la N83 (dont ce tronçon n'existait pas à l'époque de l'atlas).

Actuellement, après avoir longé le terrain de football, il devient un chemin de terre qui s'enfonce dans le bois. Il continue même encore un peu plus loin que le tracé du chemin n°23 dans l'atlas, en enjambant un petit pont sur le ruisseau de la Fontaine, jusqu'à une prairie insérée dans un projet européen "Life" de reconstitution d'un réseau d'habitats de papillons.

Sentier n°24 : Sentier qui part du milieu du chemin n°23 (rue du Stade), et va vers le sud-ouest en longeant de près la Semois. Il s'arrête là où la Semois reçoit le "Ruisseau du Trou de Longwy" et le "Canal du Moulin", environ 450 mètres avant d'arriver au chemin n°6 (rue de la Gravelle, entre Sivry et Chantemelle). Ce sentier pourrait être intéressant pour la liaison Vance-Chantemelle ou pour la promenade, mais il n'existe plus actuellement. Il est juste possible d'atteindre la Semois en empruntant un sentier qui part à angle droit vers la gauche à l'extrémité du chemin n°23, mais sans pour autant pouvoir poursuivre sur le sentier n°24.

Chemin n°24 : Ce chemin couvre les 450 derniers mètres du sentier n°24 pour en arriver au chemin n°6. Le statut de "chemin" est justifié car il s'agit bien d'un chemin de terre, encore visible sur la carte IGN, contrairement au sentier n°24. Côté rue de la Gravelle, il arrive au niveau d'un petit calvaire, 100 mètres avant le pont sur la Semois à Chantemelle. Il permet actuellement de rejoindre la Semois à partir de la route.

Actuellement, les 150 derniers mètres de ce chemin ne sont plus accessibles, car ils passent dans une pâture occupée par du bétail. Pourtant, ils aboutissent à un pont sur la Semois, qui constitue un des rares endroits où la rivière peut être franchie et qui, en conséquence, pourrait être retenu pour assurer une liaison entre Chantemelle et Vance.

Les chemins n°22 et 23 sont renseignés sur toutes les cartes, bien que Ferraris n'en trace que les quelques premières centaines de mètres à partir de la route Etalle-Arlon. Il n'indique pas non plus, ni le chemin n°24, ni le sentier n°24. Par contre, les deux sont visibles sur la carte de Vander Maelen, le sentier y étant effectivement indiqué en traits discontinus. Celui-ci n'est pas renseigné sur la carte IGN et le plan cadastral le confond avec la Semois. Le début du chemin n°24 est indiqué sur la carte IGN et la totalité du chemin est visible sur le plan cadastral, la partie "prairie" étant sur la parcelle 1287E (section Etalle/5 Div/Vance-85041B).



Figure III-8 : Emplacement des chemins n°25 à 28

Chemin n°25 : Il part du chemin n°9 (Voie de Meix), à Chantemelle, au niveau de la Place de l'Etang, vers le sud-est. Il constitue la poursuite du chemin n°38 (voir plus loin), qui est l'actuelle rue de l'Etang, au centre du village de Chantemelle. L'actuel chemin continue encore au-delà, vers le chemin n°3 (entre Vance et Saint-Léger), mais le chemin n°25 de l'époque ne mesurait que 1 km environ et s'arrêtait en plein bois, après avoir traversé le lieu-dit "Voyette de Châtillon".

Actuellement, ce chemin existe encore et est en très bon état. Il permet de rejoindre plusieurs points d'intérêt de la commune : un ancien château d'eau transformé en chiroptière (lieu de refuge pour chauves-souris) et, après avoir traversé un portail et continué au-delà du tracé de l'atlas, la fontaine des laveux et, un peu plus loin, les vestiges d'une nécropole gallo-romaine. En finale, ce chemin rejoint la route Vance-Saint-Léger (chemin n°3). Il est renseigné sur toutes les cartes.

Chemin n°26 : Petit bout de chemin de 200 mètres, sans issue, qui part du chemin n°8 (rue de la Chapelle à Chantemelle), environ 270 mètres après la chapelle Notre-Dame de Lourdes, vers le sud-ouest, entre un petit bois et une prairie, jusqu'à la limite avec la zone de Saint-Léger.

Il s'agit actuellement d'un petit sentier difficilement identifiable le long d'un petit bois et sans intérêt. Jadis, comme l'indiquent Ferraris et Vander Maelen, il constituait une partie du chemin n°8, qui décrivait une courbe à cet endroit, mais, depuis, le chemin n°8 a été rectifié et le chemin n°26 n'apparaît plus sur les cartes actuelles que comme un petit sentier perpendiculaire au chemin principal.

Chemin n°27 : Il part du chemin n°9 (Voie de Meix, entre Chantemelle et Châtillon) vers l'est, environ 450 mètres avant le carrefour entre le chemin n°9 et le chemin n°3 (qui relie Vance à Saint-Léger). Il croise alors lui-même ce chemin n°3, puis le chemin n°10 et continue en longeant le ruisseau du Trou de Longwy ("Vieille Rivière") pour s'arrêter un peu avant sa confluence avec le ruisseau des Fanges où il rejoint le chemin n°28 (voir plus loin).

Ce chemin n'existe plus actuellement et n'est tracé que sur la carte de Vander Maelen. Sur le terrain, un embryon de chemin semble encore visible sur la Voie de Meix, près d'un indicateur de conduite de gaz, mais la suite ne semble plus accessible.

Chemin n°28 : Il part du chemin n°3 (entre Vance et Saint-Léger), à peu près au même endroit où, en face, part le chemin n°14 (rue d'Arlon, entre Vance et Chantemelle). Il suit "le Ruisseau du Trou de Longwy" (nommé aussi "la Vieille Rivière") vers le sud-est jusqu'à rejoindre le chemin n°27.

Actuellement, ce chemin part juste en face du calvaire Perleau, érigé en 1848 en la mémoire d'Henri Perleau, maître charpentier. Mais il n'existe plus que sur ses 250 premiers mètres, dans un sous-bois assez agréable et se termine dans les pâtures. Seul Vander Maelen l'indique clairement comme chemin.

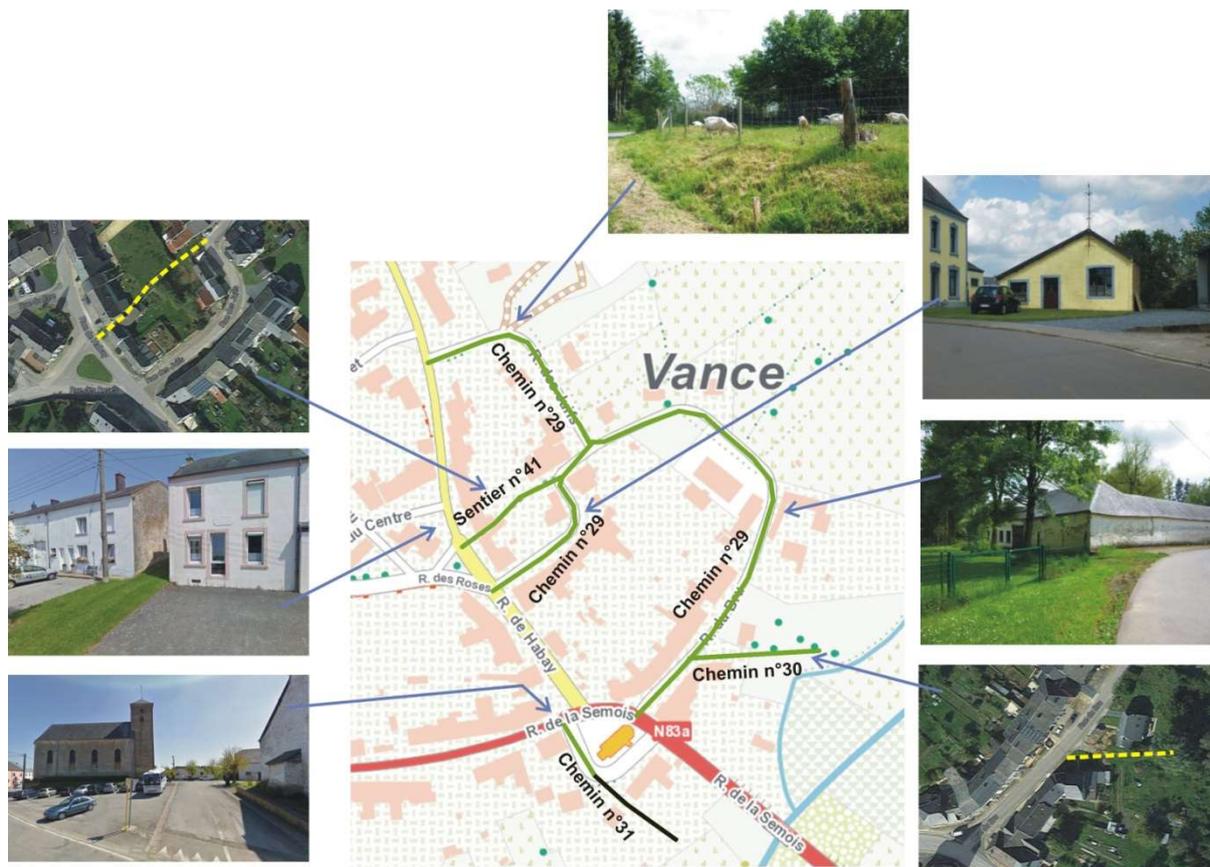


Figure III-9 : Emplacement des chemins n°29 à 31 et du sentier n°41

Chemin n°29 : Chemin qui fait le tour de Vance par l'est, en partant de l'église au sud et en aboutissant à la rue d'Habay au nord. C'est actuellement la rue du Bru, en deux parties, jusqu'à la rue des Juifs d'abord, puis au-delà jusqu'à la rue d'Habay. Il est difficile de s'en rendre compte sur la carte de l'atlas, mais le chemin n°39 comprenait probablement aussi l'actuelle rue des Juifs, qui relie la rue du Bru et la rue d'Habay.

Chemin n°30 : Petit bout de chemin sans issue d'environ 80 mètres qui part latéralement du chemin n°29 (rue du Bru à Vance), non loin de l'église et qui s'avance vers l'est jusqu'à la rivière. Il s'agissait probablement d'un des nombreux petits chemins de l'époque qui permettaient d'accéder aux cours d'eau (en l'occurrence, l'ancien méandre de la Semois, avant rectification) pour les tâches domestiques, comme le lavage du linge. Il n'existe plus actuellement.

Chemin n°31 : Petit bout de chemin d'une centaine de mètres qui passe devant l'entrée de l'église de Vance et se poursuit le long des habitations vers l'est, parallèlement à l'ancienne rue Etalle-Arlon (actuellement rue de la Semois). Seule la partie qui permet de contourner l'église existe encore actuellement.

Ferraris n'indique aucun des chemins 29 à 31, si ce n'est une partie du chemin n°29. Vander Maelen, par contre, les trace tous les trois. Le chemin n°30 n'apparaît plus sur la carte IGN, mais, sur le plan cadastral, il existe encore comme un terrain public dont font notamment partie les anciens méandres

de la Semois. Quant au chemin n°31, seuls ses 50 premiers mètres, encore actuellement accessibles, sont renseignés sur la carte IGN et sur le plan cadastral.



Figure III-10 : Emplacement des sentiers n°32 à 35

Sentier n°32 : Sentier de 400 mètres qui part de l'angle nord-est du chemin n°29 (rue du Bru à Vance) et qui rejoint le chemin n°16 (rue du Ban de Villers). Seules les deux extrémités de ce sentier sont encore visibles en traits discontinus sur la carte IGN. Mais ce sentier n'existe plus actuellement.

Sentier n°33 : Sentier qui poursuit le trajet du sentier n°32. Il part du chemin n°16 (rue du Ban de Villers), à 200 mètres plus au nord-est que l'endroit où aboutit le sentier n°33, et va vers le nord, en

croisant le chemin n°5 (Chaussée Romaine) et le chemin n°13 (entre Vance et Villers-Tortru). Il va au moins jusqu'à limite de la zone de Vance, mais semble continuer dans la zone de Hachy, vers le nord. Actuellement, il ne subsiste plus de ce sentier que les 130 premiers mètres.

Sentier n°34 : Sentier d'un peu plus de 500 mètres qui part de la route Etalle-Arlon (N83), environ 500 mètres avant d'arriver à l'embranchement avec la route menant à Villers-Tortru. Il traverse, vers le nord-est, la limite de la réserve naturelle des Marais de Vance et rejoint le chemin n°12 (menant à Villers-Tortru), presque au niveau où il croise la Semois. Actuellement, il ne peut plus exister tel quel car il devrait traverser une grande mare (qui dépend de la société Immobilière de la Semois de F. Wickler). Il a donc été absorbé dans la propriété privée.

Sentier n°35 : Sentier qui poursuit la direction principale du sentier n°34, au-delà de Villers-Tortru-village. Il part des dernières maisons au nord-est de Villers-Tortru, puis tourne vers le nord, au moins jusqu'à la limite avec la zone d'Hachy, parallèlement au chemin n°13.

Ce sentier n'existe plus actuellement, on peut juste encore le deviner entre deux maisons. Il devait permettre jadis de rejoindre la rue des Tourbières à Sampont.

Le sentier n°32 est tracé en traits discontinus sur les cartes anciennes, tandis que les cartes contemporaines n'en indiquent plus que les premiers mètres. Le sentier n°33 est tracé en pointillés sur la carte de Vander Maelen, mais ne figure pas sur les autres cartes, excepté son départ. Pour Ferraris, le sentier n°34 devait être une des voies d'accès principales pour atteindre Villers-Tortru, mais Vander Maelen n'en n'indique plus qu'une partie en traits discontinus et les cartes contemporaines ne le mentionnent plus. Quant au sentier n°35, il n'est tracé sur aucune carte, il est juste esquissé sur 50 mètres sur la carte de Vander Maelen et sur le plan cadastral.



Figure III-11 : Emplacement des chemins n° 36 et 39 et des sentiers 37 et 39

Chemin n°36 : Chemin de 1,5 km qui part de la route Etalle-Arlon (N83), vers le sud-est, en face du cimetière de Vance et du chemin n°18, en traversant les chemins n°19 et n°15 et en s'arrêtant dans le bois de Fouches. Actuellement, il démarre toujours de la N83, en longeant le bâtiment de la boulangerie Bitaine, mais après 200 mètres, il arrive dans un champ cultivé (parcelles cadastrales 85041C-62 à 73 Etalle 5 Div/Vance). Au-delà de ce champ, il se poursuit, conformément au tracé de l'atlas et la partie publique s'arrête à l'entrée dans le bois, dans la propriété militaire du camp de Lagland.

Il serait intéressant de réhabiliter ce chemin, qui pourrait constituer une bonne liaison intra-village, notamment, pour desservir les quartiers des rues du Fond Husson et de la Petite Chauvière, dont le nombre de maisons va croissant.

Ferraris ne le mentionne pas, mais bien Vander Maelen. Il est encore tracé sur la carte IGN. Sur le plan cadastral, il n'existe plus en tant que chemin, mais constitue la limite entre des petites bandes allongées.

Sentier n°37 : Sentier de 150 mètres, dans Vance-centre. Il part vers de l'extrémité de l'actuelle rue de la Fontaine, vers le nord, et rejoint le chemin n°16 (rue du Gibet), parallèlement au chemin n°20 (rue des Gamelles). A l'heure actuelle, ce sentier est encore visible sur la vue aérienne, il passe le long d'une maison à proximité de la fontaine, puis le long d'une haie, mais ne semble plus être un véritable sentier de passage. Il n'est pas indiqué sur la carte de Ferraris, ni sur le plan cadastral contemporain, mais bien sur la carte de Vander Maelen et figure encore en traits discontinus sur la carte IGN.



Figure III-12 : Emplacement des chemins n°38 et 42

Chemin n°38 : Chemin en Y de Chantemelle-village. Il part du chemin n°14 (rue d'Arion), au centre du village, puis se sépare en deux branches qui arrivent toutes les deux au chemin n°9 (Voie de Meix). Maintenant, il s'agit de la rue de l'Etang et de la rue de la Fosse Mougno.

Ferraris et les cartes contemporaines indiquent bien les deux parties de ce chemin, alors que seule la partie correspondant à la rue de l'Etang est indiquée sur la carte de Vander Maelen.

Chemin n°39 (voir figure III-11): Chemin de 200 mètres qui part du chemin n°17, à peu près où se termine actuellement la rue des Faubourg, pour devenir un chemin de terre. Le chemin n°39 part vers l'est et devient, plus loin le sentier n°39. Il existe encore jusqu'au départ du sentier n°39.

Sentier n°39 (voir figure III-11) : Suite du chemin n°39 qui s'enfonce dans la forêt, vers l'est, au lieu-dit "Clouette", jusqu'à pratiquement rejoindre le ruisseau des Fanges, à la limite avec la zone d'Hachy. Il n'existe plus actuellement. La poursuite du chemin n°39 n'est plus en ligne droite, mais s'infléchit maintenant vers le nord pour s'arrêter un peu plus loin, à l'entrée du domaine militaire de Lagland.

Ferraris ne renseigne ni le chemin, ni le sentier n°39. Vander Maelen indique les deux. Sur les cartes actuelles, seule la partie chemin est bien indiquée. Sur la carte IGN cependant, la poursuite du sentier dans la propriété de Lagland est tracée.

Sentier n°40 (voir figure III-7) : Sentier de 250 mètres sans issue qui part du chemin n°22 (qui quitte la route Etalle-Arlon vers le sud-ouest, juste avant Vance). Il va vers le chemin n°23 (rue du Stade), sans l'atteindre, mais s'arrête à la source du ruisseau de la Fontaine. Il existe encore à l'heure actuelle et est en bon état. Il s'arrête conformément au tracé de l'atlas, devant la barrière d'une propriété privée, près d'un étang. Il n'était pas tracé sur les cartes anciennes. Il est bien visible sur la carte IGN actuelle, tandis qu'il ne figure pas sur le plan cadastral. Il y correspond juste à la limite de parcelles.

Sentier n°41 (voir figure III-9) : Sentier du centre de Vance, qui relie la rue du Bru et la rue d'Habay, parallèlement à l'actuelle rue des Juifs, à 40 mètres au nord-ouest de celle-ci. A l'heure actuelle, il existe toujours et en en bon état. Il passe entre deux maisons de la rue de Habay et constitue un bon raccourci pour atteindre la rue du Bru, dans l'esprit de mobilité intra-village. Seul Ferraris ne trace pas ce sentier, il est présent sur toutes les autres cartes.

Chemin n°42 (voir figure III-12) : Petit bout de chemin, entre le chemin 25 et le chemin n°9 (Voie de Meix), à Chantemelle. Il part de la Voie de Meix, au niveau de la place de l'étang et va vers le sud-est. Il n'existe plus actuellement.

Il n'est pas tracé sur la carte de Ferraris, mais Vander Maelen l'indique comme chemin qui se poursuit assez loin dans l'angle compris entre les chemins n°25 (rue de l'Etang) et n°9 (Voie de Meix). Sur la carte IGN, il est indiqué en partie en traits discontinus et, sur le plan cadastral, il correspond à la limite entre parcelles.

Mobilité douce

Beaucoup de chemins, répertoriés ou non dans l'atlas, s'avèrent intéressants pour une liaison entre Vance, Chantemelle, Etalle, Sivry ou Buzenol.

Une partie non répertoriée sera évoquée plus loin dans la rubrique consacrée aux chemins hors atlas.

Au départ de Chantemelle, vers Sivry et Etalle, il est possible d'emprunter, sur 500 mètres, la rue du Sart-Macré (chemin n°7) vers Buzenol, puis de prendre des chemins à travers bois, pour rejoindre la rue du Bois ou le lieu-dit "A Nalbochamp".

A partir de Vance, pour rejoindre Etalle, le chemin idéal est la Chaussée Romaine (chemin n°5). Pour rejoindre le nord de Villers-Tortru, cette même Chaussée Romaine s'avère un bon choix, au même titre que la rue du Ban de Villers (chemin n°16).

Chemins ou sentiers intéressants, mais abandonnés

Comme mentionné dans le texte ci-dessus, les chemins ou sentiers suivants, actuellement à l'abandon, mériteraient une réhabilitation.

Il manque la première partie du chemin n°16, au départ de la N83, pour rejoindre ensuite la rue du Gibet et la rue du Ban de Villers. Cela permettrait une liaison plus rapide vers le centre de Vance et vers Villers-Tortru, et également, un parcours en boucle en provenance par exemple de Chantemelle.

Le chemin n°24 et le sentier n°24 constitueraient une excellente possibilité de relier Chantemelle à Vance, mais il manque une partie au chemin n°24 et le sentier n°24 n'existe plus.

Le chemin n°36 traverse actuellement une partie cultivée. Si celle-ci était réhabilitée, le chemin permettrait une liaison entre Vance (boulangerie Bitaine, cimetière, ...) et les lotissements récents des rues du Fond Husson et de la Petite Chauvière.

Citons enfin les nombreux chemins qui se perdent dans la propriété militaire de Lagland et, qui, si leur usage n'était pas formellement interdit, s'avèreraient d'excellentes voies pour la promenade ou pour la liaison vers les villages plus à l'est. Une hypothétique future reconversion de ces propriétés militaires permettrait d'ouvrir un vaste domaine très riche sur le plan de la faune et de la flore.

Parties non répertoriées mais présentant un intérêt



Figure III-13 : Chemins alternatifs permettant une liaison entre Chantemelle et Vance

Dans cette rubrique, ce sont surtout des chemins de liaison entre Chantemelle et Vance qui sont concernés.

Une première possibilité est d'emprunter la rue de la Gravelle vers le nord de Chantemelle, puis de la quitter après un petit kilomètre pour rejoindre la N83 par le chemin n°22. On arrive ainsi dans le village de Vance par la rue de la Semois. Notons qu'il existe sur ce parcours plusieurs variantes pour atteindre le chemin n°22. Le parcours idéal, numéroté "1" sur la figure III-13, emprunte un chemin bien dégagé et parfaitement carrossable. Un chemin alternatif (numéroté "2"), bucolique, emprunte un coupe-feu et, en troisième choix, un chemin plus à l'est (numéroté "3"), est plus difficilement praticable.

Une deuxième possibilité est de quitter Chantemelle à partir d'une voie perpendiculaire à la route d'Arlon, vers le lieu-dit "Les Moutes", pour arriver à la rue du Stade et rejoindre Vance par la rue de la Semois. La partie numérotée "4" sur la figure III-13 est praticable et agréable. Elle traverse à plusieurs endroits la "Vieille Rivière" sur de petits ponts. Elle rejoint la partie numérotée "5" qui permet elle-même de rejoindre la rue Chavez, cependant, sur un chemin peu praticable et humide. En poursuivant tout droit la partie "4", on traverse un bois au lieu-dit "Les Moutes", jusqu'à atteindre la Semois, que l'on longe (partie numérotée "6") sur un parcours fort agréable, mais qui devient assez enherbé sur la fin, avant d'atteindre un joli petit pont sur la Semois, pour terminer sur la rue du Stade (partie "7"). Ce parcours passe cependant dans plusieurs parcelles privées.

ANNEXE IV : Détail de tous les chemins de la zone Villers-sur-Semois-Mortinsart

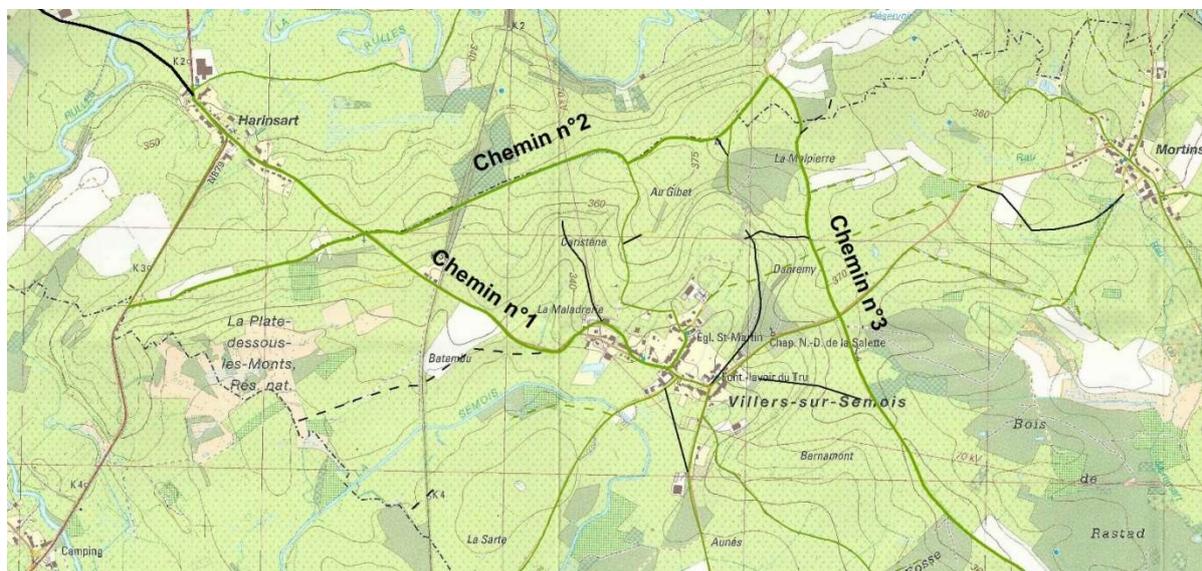


Figure IV-1 : Emplacement des chemins 1, 2 et 3.

Chemin n°1 : Chemin principal qui relie le centre de Villers à Harinsart et qui va même jusqu'à Orsinfaing. C'est encore la route actuelle (le tournant près de la ferme Rossignon était peut-être un peu plus large, en passant derrière la ferme actuelle, plutôt que devant). La partie entre Harinsart et Orsinfaing ne semble plus exister. Ce chemin existait déjà tel quel sur la carte de Ferraris, il est présent sur la carte de Vander Maelen et est également tracé tel quel sur le plan cadastral ainsi que sur la carte IGN.

Chemin n°2 : Chemin principal qui relie Harinsart (depuis la route d'Ansart, à La Plate dessous les Monts) à Houdemont le long de la limite entre la commune d'Etalle et celle d'Habay. Existe encore partiellement sous forme de chemin de campagne. D'abord c'est l'actuel chemin des Romains, qui arrive à la croix sur la route Harinsart-Villers (c'est-à-dire en croisant le chemin n°1). De là, il continue tout droit en croisant l'actuel chemin de fer. Cette portion, jusqu'au chemin de fer, n'existe plus en tant que telle parce qu'elle devrait continuer en passant au-dessus des voies. Actuellement, il faut prendre à droite la route Harinsart-Villers, jusqu'au point d'arrêt du chemin de fer, puis prendre un chemin qui longe les voies, jusqu'à rejoindre dans un tournant vers l'est l'ancien tracé de ce chemin n°2. De là, le chemin mène au "Gibet", sur le haut de Villers. Ce bout de chemin existe encore, en démarrant le long de la voie ferrée, puis en passant à travers un petit bois. Depuis le Gibet, il rejoint le chemin de la Malpierre, en passant sur la crête, toujours le long de la limite entre les communes. La version ancienne semblait plus droite que le chemin actuel, qui descend vers le chemin de la Malpierre au niveau de l'éolienne. La première partie de ce chemin existe encore, bien que parfois clôturé lorsque la prairie est occupée par des vaches, et la continuation en ligne droite, qui passe dans des prairies, mène actuellement, de manière un peu plus courbe que la version de l'atlas, au chemin n°2, au niveau de l'éolienne. Ensuite, le chemin mène à la jonction avec l'actuelle route

Villers-Rulles, en suivant l'actuel chemin de la Malpierre. Il continue ensuite tout droit, vers Houdemont, en suivant le chemin actuel qui passe près du château d'eau. Sur la carte Ferraris, le chemin ne commence qu'au niveau du Gibet, mais la suite jusqu'à Houdemont est conforme à l'atlas. Par contre, ce chemin est tracé intégralement et tel quel sur la carte de Vander Maelen ainsi que sur le plan cadastral. Sur la carte IGN, il faut le distinguer de la ligne de limite de communes, mais il est bien renseigné, sauf la partie qui continue au-delà du chemin des romains et qui traverse le chemin de fer.

Chemin n°3 : Chemin principal qui relie Rulles à Etalle. Ce chemin correspond exactement à la route actuelle, qui part de Rulles (entreprise Cornet) et arrive à Etalle (pompiers), par "le dessus" de Villers et Sainte-Marie, en longeant notamment le bois de Rastad. Ce chemin est tracé tel quel sur les cartes Ferraris et Vander Maelen (sur ces cartes, léger décalage d'une vingtaine de mètres vers l'est d'une portion de 250 mètres de long au niveau de la Malpierre) ainsi que sur le plan cadastral et sur la carte IGN.

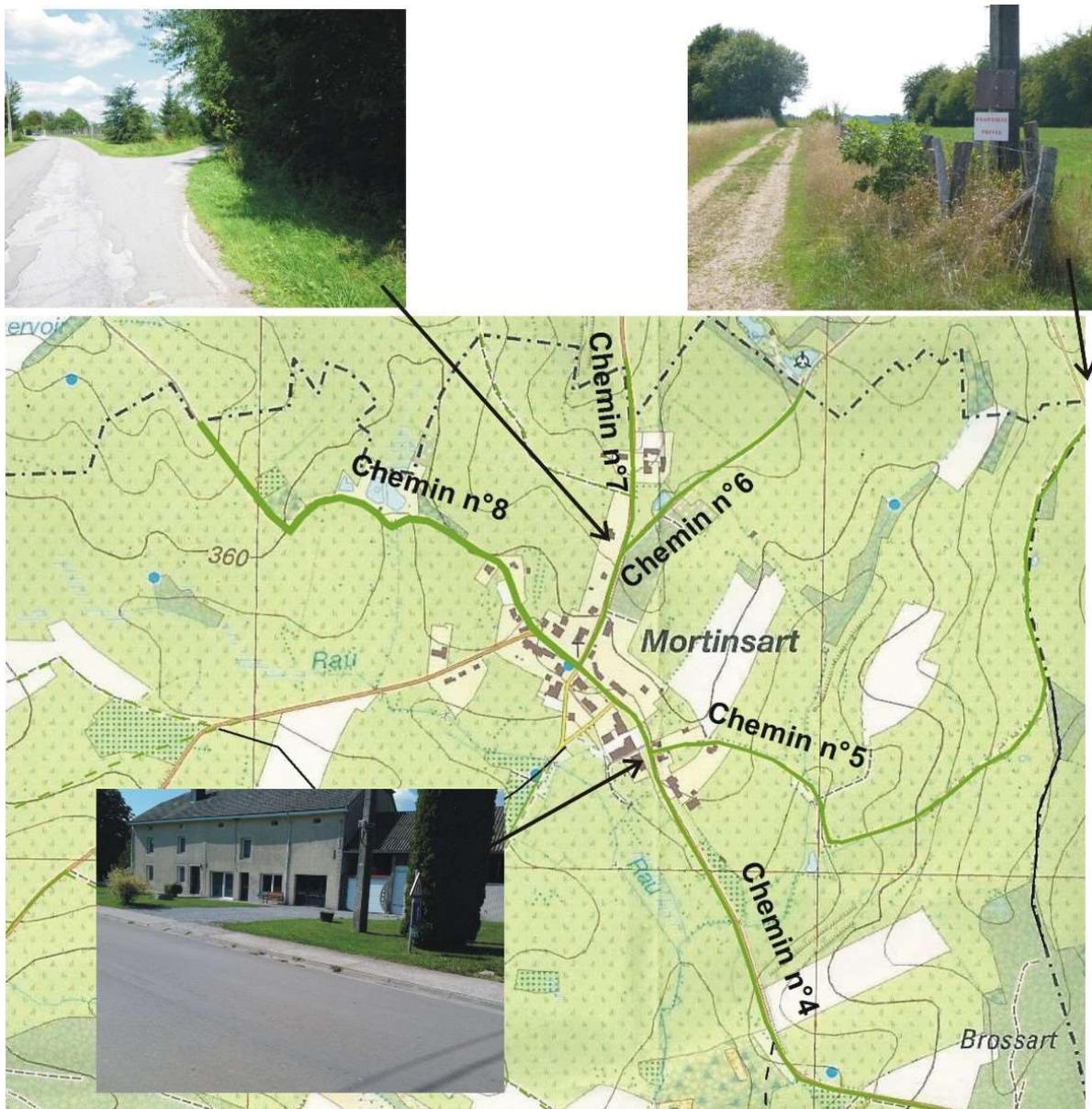


Figure IV-2 : Emplacement des chemins 4 à 8.

Chemin n°4 : Chemin principal qui relie Mortinsart à Etalle. Ce chemin correspond à l'actuelle route, qui passe au centre de Mortinsart et se poursuit le long du lieu-dit "Brossart". Ce chemin est tracé tel quel sur les cartes Ferraris et Vander Maelen, sur le plan cadastral et sur la carte IGN.

Chemin n°5 : Chemin qui relie Mortinsart à Nantimont et Houdemont. Il part du chemin n°4, à l'extrémité sud-est du village (en face du n°17, chez Fabien Lequeux, un peu plus loin que la ferme Thiry), d'abord vers le nord-est, puis longe, vers le nord, la limite entre les communes d'Etalle et d'Habay, jusqu'à rejoindre l'actuelle route des écoles (qui devient la rue Lad Peumi à Nantimont). Ce chemin existe encore, sous forme de chemin de campagne, c'est le "chemin de Nantimont". Pour le prendre en sens inverse, à partir de la rue Lad Peumi, un panneau "Propriété privée" est placé à l'entrée du chemin. Ce chemin n'existait pas tel quel sur la carte Ferraris, au lieu de faire la boucle vers le sud, pour revenir vers le nord, il partait tout droit vers le nord-est à partir de la maison n°17, pour rejoindre Nantimont en ligne droite. Par contre, il est tracé tel quel sur la carte Vander Maelen ainsi que sur le plan cadastral et sur la carte IGN.

Chemin n°6 : Chemin qui relie le centre de Mortinsart à Houdemont. Au début, il correspond exactement à l'actuelle rue de Houdemont qui part du monument avec la croix, mais poursuit sur l'actuel "chemin de Mortinsart", qui part vers la droite à la sortie nord de Mortinsart. Le chemin tracé sur la carte Ferraris ne comprend que l'actuelle rue de Houdemont (la partie qui oblique à droite n'est pas indiquée), par contre, il figure tel quel sur la carte de Vander Maelen, sur le plan cadastral et sur la carte IGN.

Chemin n°7 : Chemin qui correspond à la portion de l'actuelle route Mortinsart-Houdemont, après l'intersection avec le "chemin de Mortinsart" (voir chemin n°6). Ce chemin est tracé tel quel sur les cartes Ferraris et Vander Maelen, sur le plan cadastral et sur la carte IGN.

Chemin n°8 : Chemin qui relie Mortinsart à Rulles. Il correspond à l'actuel chemin de Rulles, qui part de Mortinsart vers le nord-ouest, macadamisé et bordé de nouvelles maisons au début, puis qui devient un chemin de terre jusqu'au croisement avec le chemin n°2 qui va vers Houdemont (un peu au-dessus du château d'eau). Ensuite, il continue tout droit jusqu'au croisement avec le chemin n°3, à Rulles, pas loin de l'entreprise Cornet. Ce chemin est tracé tel quel sur les cartes Ferraris et Vander Maelen, sur le plan cadastral et sur la carte IGN.



Figure IV-3 : Emplacement des chemins 9 à 11

Chemin n°9 : Chemin de la Malpierre, qui part du centre de Villers (rue Saint-Martin, église), et aboutit au chemin n°3 au lieu-dit "La Malpierre". Il correspond à l'actuel chemin de la Malpierre, qui prolonge la rue Saint-Martin, mais, au niveau du petit bois de la Malpierre, ne continue pas sur l'actuel chemin vers le nord-ouest, mais tourne à droite en longeant le bois vers le nord-est, jusqu'à atteindre le chemin n°3 (route Rulles-Etalle). Cette dernière portion n'existe plus, l'arrivée initiale sur la route n'est à présent plus visible dans le bois. Ce chemin existe sur la carte Ferraris, mais avec un tracé en ligne droite entre l'actuel carrefour avec la rue de la Colignette et le bois de la Malpierre, au lieu du tracé en "S" actuel. Au niveau du bois, il rejoint également le chemin n°3, mais le croisement est un peu plus au sud, juste au niveau du chemin n°22 pour continuer vers Mortinsart. Par contre, il est tracé tel quel sur la carte Van der Maelen et sur le plan cadastral. Sur la carte IGN, la dernière portion à l'orée du bois n'est pas mentionnée. Il mériterait une réhabilitation, ce qui permettrait la traversée du bois de la Malpierre, sans faire le tour jusqu'au carrefour avec la route Rulles-Etalle (chemin n°3).

Chemin n°10 : Chemin principal qui relie Sainte-Marie-sur-Semois (château-ferme) à Villers-sur-Semois (quartier du Tru). Il suit l'actuelle rue des Tilleuls à Sainte-Marie, puis l'actuelle rue des Aunés à Villers. Cependant, le chemin n°10 se séparait en deux parties au niveau de l'étable-hangar de la ferme Cornet, en faisant une fourche vers Villers. Une partie bifurquait légèrement vers la droite pour rejoindre le Tru, le long de l'actuelle rue des Aunés, mais une autre partie continuait tout droit vers le château. Cette portion n'existe plus et n'est plus tracée sur le plan cadastral, ni sur la carte IGN. Il semblerait que ce soit la continuation du bout de chemin se situant près de la maison

Weynand, là où l'on plante le chapiteau de la fancy-fair. Par contre, du temps de Ferraris, c'était le seul existant, la partie obliquant vers le Tru n'était pas tracée. Seule la carte de Vander Maelen indique le chemin n°10 avec la fourche de deux rues, comme dans l'atlas.

Chemin n°11 : Chemin principal, qui relie Villers-sur-Semois (château) à Han. C'est l'actuelle route de Han qui figure telle quelle sur le plan cadastral et sur la carte IGN. Mais ce n'est pas le chemin tracé sur la carte Ferraris pour rejoindre Han, qui indique plutôt le chemin n°24 (voir plus loin), qui rejoint l'actuelle route de Han au niveau de son croisement avec l'actuel chemin de fer. Par contre, le chemin n°11 est présent tel quel sur la carte de Vander Maelen.

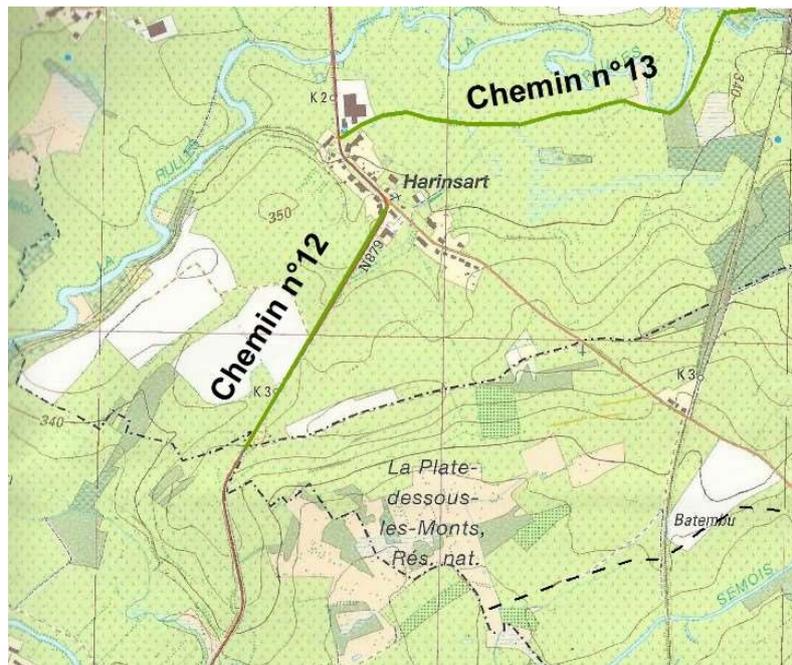


Figure IV-4 : Emplacement des chemins 12 et 13

Chemin n°12 : Chemin qui relie Harinsart à Ansart. La partie du territoire de Villers-Mortinsart va jusqu'au croisement avec le chemin des Romains (début du chemin n°2). C'est l'actuelle route Harinsart-Ansart (N879), qui figure telle quelle sur les cartes Ferraris et Vander Maelen ainsi que sur le plan cadastral et sur la carte IGN.

Chemin n°13: Chemin qui relie Harinsart à Rulles, en longeant la Rulles par endroits et en la traversant, à gué ou sur la petite passerelle du Remi, sur la commune d'Habay, à proximité du confluent avec la Mellier. Ce chemin ne semble pas exister sur la carte Ferraris, mais il est présent sur la carte Vander Maelen. Il existe encore actuellement sous la forme d'un très agréable chemin de campagne. Il figure sur la carte IGN et sur le plan cadastral.

Les chemins n°14 à 19 se trouvent à Orsinaing, sur la commune d'Habay.



Figure IV-5 : Emplacement des chemins 20 à 23

Chemin n°20 : Chemin qui relie Villers (quartier de l'église) au Gibet. Actuellement, la première partie de ce chemin est la rue de la Colignette, puis le chemin tourne vers le nord et devient un chemin de campagne qui monte vers le point culminant de Villers par le lieu-dit Caristène. Ce chemin n'existe pas sur la carte Ferraris, mais bien sur celle de Vander Maelen. Il figure sur la carte IGN et sur le plan cadastral.

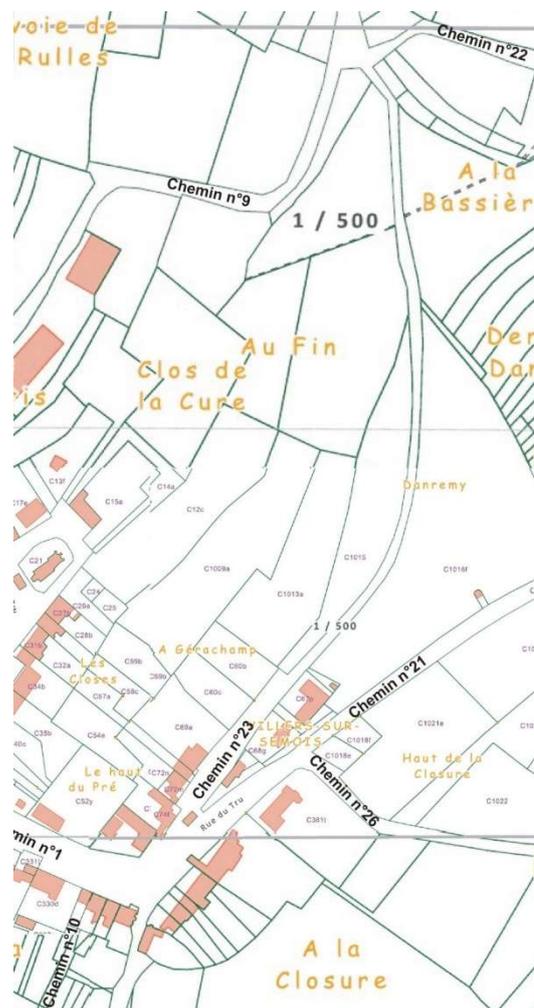
Chemin n°21 : Chemin principal qui reliait Villers à Mortinsart. Cependant, par rapport à la route droite actuelle, le chemin n°21 ne l'empruntait que sur 400 mètres à partir du carrefour marqué actuellement du poteau indicateur à quatre flèches au-dessus de la rue du Tru, vers le nord, puis il tournait à droite à 90°, vers le sud-est, en empruntant un bout de chemin qui existe encore sur une centaine de mètres, puis qui n'existe plus sur les 500 mètres suivants. Il traverse néanmoins une prairie non occupée par du bétail et qui est accessible (parcelle 85033/1075^A, puis 1087). Les dix derniers mètres avant la poursuite du chemin sont, cependant, encore envahis par la végétation. Ce chemin rejoint alors un chemin actuel dans le bois de Rastad, qui conduit vers Mortinsart-centre (au lieu-dit "Le Bua", l'actuelle rue du Plinois), vers le nord-est, jusqu'à atteindre la rue principale de Mortinsart (chemin n°4). Le tracé existe encore sur la carte IGN, sauf les 500 mètres manquants, qui, par contre, sont encore tracés en pointillés sur le plan cadastral. Au temps de Ferraris, ce chemin ne semblait pas suivre exactement le même tracé. Celui-ci était un peu différent, mais il empruntait également une direction à travers les petits bois et arrivait au même endroit à Mortinsart. Par contre, il est indiqué tel quel sur la carte de Vander Maelen.

Chemin n°22 : Chemin qui part de la route Etalle-Rulles (entre les lieux-dits "A la Grève" et "Au Bon Poiry"), qui traverse les prairies et arrive sur la route Villers-Mortinsart, au lieu-dit "Les Vipères" (lieu jadis planté de peupliers), la croise, et continue tout droit, puis remonte vers le nord-est pour rejoindre le chemin 21 à Mortinsart-centre (au lieu-dit "Le Bua", l'actuelle rue du Plainois) et se prolonger jusqu'à la rue principale de Mortinsart. La première partie de ce chemin existe encore et est encore renseignée comme chemin sur la carte IGN et sur le plan cadastral. Sur le terrain, elle n'est cependant pas tracée comme un chemin et il faut traverser des prairies ouvertes et longer des champs cultivés. La fin de cette première partie, juste avant d'arriver à la route Villers-Mortinsart est cependant un peu abîmée par les cultures sur une centaine de mètres avant de redevenir un chemin convenable pour les 200 derniers mètres avant la route. Cette dernière portion est renseignée par des pointillés différents sur la carte IGN. La suite, par contre, après le croisement avec la route Villers-Mortinsart, n'existe plus. Elle est encore présente sur le plan cadastral, mais plus sur la carte IGN.

A noter qu'en fait, une petite portion du chemin n°22 est déjà renseignée en amont de ce parcours, à partir du chemin de la Malpierre, sur la montée vers le bois de la Malpierre, vers l'est à travers les prairies. Cette portion rejoint le chemin n°3 (route Etalle-Rulles). Là, le chemin n°22 s'interrompt pour reprendre un peu plus loin comme décrit ci-dessus. Cette petite portion en amont est renseignée sur le plan cadastral et légèrement esquissée sur la carte IGN, mais n'existe plus comme chemin. Elle n'est pas présente non plus sur la carte Ferraris. La suite, par contre, à partir de route Etalle-Rulles, y est renseignée, tout d'abord en traits pointillés jusqu'au croisement avec le chemin 21, puis comme un chemin à partir de là, jusqu'à Mortinsart. Sur la Vander Maelen, il est tracé tel quel.

Chemin n°23 : Chemin qui partait vers le nord, à partir du début de la rue du Tru à Villers, passait à l'ouest, derrière la fontaine et entre les maisons, puis dans le petit bois de Danremy (bois de l'actuelle chapelle de la Salette), puis à travers les prairies jusqu'à l'orée du bois de la Malpierre où il rejoignait le chemin n°9 (chemin de la Malpierre), à l'endroit où la petite portion "amont" du chemin n°22 démarrait. Il continue ensuite sur l'actuel chemin de la Malpierre jusqu'au carrefour avec la route Etalle-Rulles. Cette dernière partie existe toujours, mais la première, jusqu'au bois de la Malpierre, n'existe plus. Par contre, le chemin existe toujours tel quel sur le plan cadastral (voir figure IV-6 ci-contre) et est esquissé par endroits sur la carte IGN (notamment dans le bois de Danremy et dans les prairies au nord de ce bois). Il est difficile de s'imaginer ce chemin sur la carte Ferraris, mais il existe bien sur celle de Vander Maelen.

Figure IV-6 : Emplacement du chemin 23 sur le plan cadastral, dans le réseau des chemins au centre de Villers



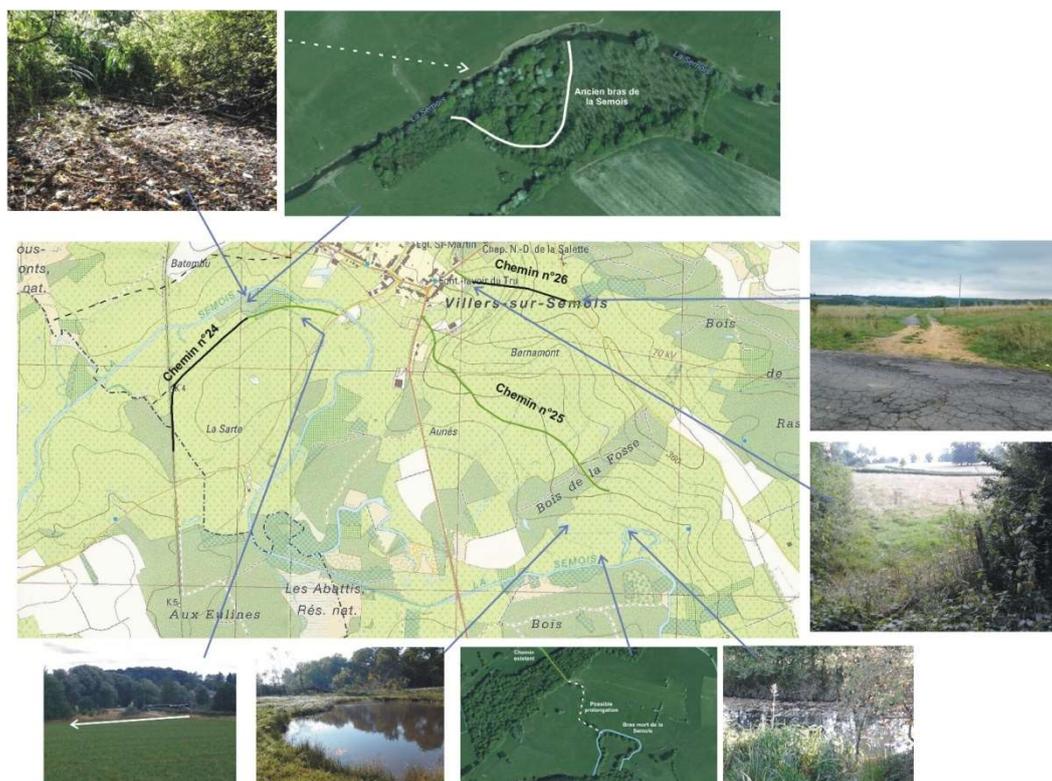


Figure IV-7 : Emplacement des chemins 24 à 26

Chemin n°24 : Chemin qui démarre sur la route de Han (chemin n°11), vers le nord-ouest, environ 100 mètres après le pont sur la Semois. Il bifurque alors vers le sud-ouest, à travers les prairies de long de la Semois, en contournant le lieu-dit "La Sarte", puis rejoint l'actuel chemin de fer vers Poncelle (mais se perd à la limite avec la commune de Tintigny). Ce chemin n'existe plus en tant que chemin, mais son départ est accessible à travers une prairie non clôturée (parcelle 85033/c177z). Il est encore renseigné sur le plan cadastral (mais, sur ce plan, la fin de ce chemin rejoint la route de Han, environ au niveau du "camping"). Par contre, seul le début est esquissé sur la carte IGN. Au temps de Ferraris, c'était le seul chemin pour aller à Han, l'actuelle partie n'existait qu'à partir du chemin de fer contemporain. Cependant, Vander Maelen indique les deux chemins, exactement comme sur l'atlas. Ce chemin mériterait une revalidation, car il arrive sur une ancienne portion de la Semois, actuellement asséchée et fort intéressante, ne fût-ce qu'au point de vue historique. Le chemin de l'atlas n'est cependant plus accessible au-delà de la parcelle non clôturée (prairie à bétail plus loin). Il serait possible de le rendre accessible via le petit bosquet plus au nord, mais l'accès y est actuellement très malaisé (végétation dense).

Chemin n°25 : Chemin qui part de la route Villers-Sainte-Marie, après la dernière maison à gauche, monte (le long de l'actuelle ferme Quoirin) vers le sud-est pour atteindre le bois de la Fosse, qu'il traverse pour s'arrêter un peu plus loin dans la prairie, juste avant un bras mort de la Semois. Il existe encore actuellement et figure à la fois sur le plan cadastral et sur la carte IGN. Ferraris ne l'indique pas, mais bien Vander Maelen. Il serait éventuellement souhaitable de réhabiliter la dernière partie de ce chemin et la prolonger jusqu'au bras mort ainsi que vers les zones marécageuses aux alentours. Le début de cette prolongation figure d'ailleurs en léger pointillés sur la carte IGN et existe bien sur le terrain. Cependant, au-delà de ce bout de chemin convenable en sortie du bois, il faut traverser une

prairie clôturée, au lieu-dit "Derrière le bois de la Fosse", dans les parcelles 85033/c787c et/ou 85033/c783a, c795, c794, c793b.

Chemin n°26 : Chemin qui part de la rue du Tru (après la maison Duvigneaud) vers l'est, traverse les prairies pour rejoindre la route Rulles-Etalle (chemin n°3). Ce chemin n'existe plus en totalité. Il longe encore la propriété Duvigneaud sur une centaine de mètres, puis arrive dans des pâtures clôturées. De l'autre côté, à partir de la route Rulles-Etalle (chemin n°3), il existe également sur 70 mètres, puis est arrêté par des clôtures. Il manque donc environ 430 mètres à ce chemin entre les deux extrémités. Il n'est plus renseigné sur la carte IGN, mais figure sur le plan cadastral. Présent sur la carte de Vander Maelen, il ne semble pas être renseigné sur celle de Ferraris. Il pourrait être intéressant de le revalider, car il constituerait un raccourci vers la route Rulles-Etalle, par exemple pour emprunter le chemin qui mène à Mortinsart à travers le bois de Rastad ou pour rejoindre le chemin n°39 à travers le bois de la Fosse.

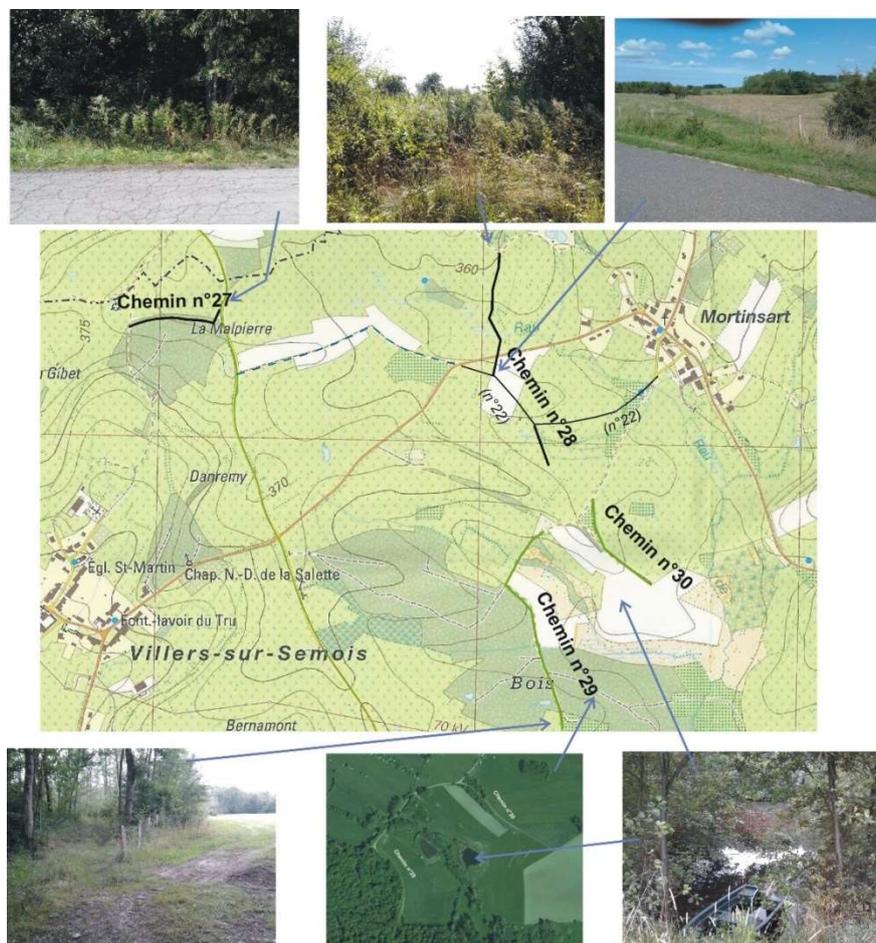


Figure IV-8 : Emplacement des chemins 27 à 30

Chemin n°27 : Petit bout de chemin qui longe le bois de la Malpierre au nord, entre le chemin de la Malpierre (n°23) et la route Rulles-Etalle (chemin n°3). Il n'existe plus, ne figure plus sur la carte IGN, mais bien sur le plan cadastral. Ce chemin n'est pas fort utile, surtout si le chemin n°9 peut être réhabilité au sud du bois de la Malpierre vers le nord-est. Il n'est pas renseigné par Ferraris, il figure sur la carte de Vander Maelen et sur le plan cadastral, mais pas sur la carte IGN.

Chemin n°28 : Chemin en deux parties. La première part de la route Villers-Mortinsart, 100 mètres après le lieu-dit "Aux Vipères" (jadis planté de peupliers), vers Mortinsart. Elle part vers le nord, pour rejoindre l'actuel chemin de Rulles (chemin n°8). Cette partie de chemin n'existe plus. Elle figure sur la carte de Vander Maelen, mais n'est pas renseignée par Ferraris. Elle est esquissée sur les 150 premiers mètres sur le plan cadastral, mais ne figure plus sur la carte IGN. Vers le sud, le chemin n°28 se poursuit sur 130 mètres, en reprenant au départ du chemin n°22, dans les prairies. Cette partie n'existe plus non plus. Ferraris ne l'indique pas, mais bien Vander Maelen. Elle figure sur le plan cadastral, mais plus sur la carte IGN.

Chemin n°29 : Chemin qui part d'un coude du chemin 21 dans le bois de Rastad vers le sud et s'arrête dans le bois. Ce chemin existe encore et côtoie un étang. Il figure à la fois sur la carte Vander Maelen et IGN ainsi que sur le plan cadastral. Par contre, il n'est pas renseigné par Ferraris.

Chemin n°30 : Chemin qui part à peu près du même coude (que le chemin 29) du chemin 21 dans le bois de Rastad et s'arrête 300 mètres plus loin dans le bois. Ce chemin existe encore et arrive, à proximité d'un étang, dans des champs cultivés. Il figure à la fois sur la carte IGN et sur le plan cadastral. Ferraris ne l'indique pas, mais bien Vander Maelen.



Figure IV-9 : Emplacement des chemins 31 à 38

Chemin n°31 : Petit bout de chemin de 150 mètres sans issue qui part du chemin n°5, au lieu-dit "Au Routeux de Nantimont", vers le nord. Il existe encore et figure à la fois sur la carte Vander Maelen, sur la carte IGN et sur le plan cadastral, mais ne figurait pas sur la carte Ferraris.

Chemin n°32 : Petit bout de chemin de 80 mètres sans issue qui part du chemin n°5, à l'entrée, non loin du croisement avec le chemin n°4, vers le nord. Il existe encore. Sur la carte Ferraris, c'est le début du chemin qui mène en ligne droite vers Nantimont (voir chemin n°5). Mais il figure bien comme bout de chemin sans issue sur les cartes Vander Maelen et IGN et sur le plan cadastral.

Chemin n°33 : Petit bout de chemin de 200 mètres sans issue qui part du chemin n°6, dans la partie "chemin de Mortinsart", vers le sud-est. Il n'existe plus et ne figure ni sur la carte Ferraris, ni sur l'IGN, ni sur le plan cadastral. Par contre, il existe bien sur la carte de Vander Maelen.

Chemin n°34 : Chemin qui part du chemin n°5, au lieu-dit "Brossart", le long de la limite avec la commune de Habay, vers le sud. Il rejoint le chemin n°4 (Mortinsart-Etalle). Il n'existe plus tel quel actuellement. L'entrée du côté du chemin n°4 est encore bien visible et accessible (voir photo en bas à droite de la figure IV-9), mais la suite du chemin 34 se perd dans la végétation forestière. Il figure sur le plan cadastral, mais pas sur la carte IGN (ou il est confondu avec la ligne de limite de communes). Il ne figure pas sur la carte Ferraris, mais bien sur celle de Vander Maelen.

Chemin n°35 : Petit bout de chemin de 50 mètres sans issue qui part du chemin n°6, à l'entrée de la partie "chemin de Mortinsart", vers le sud-est. Il n'existe plus que comme chemin privé et ne figure pas sur le plan cadastral, ni sur la carte Ferraris, mais bien en pointillés sur la carte IGN. Sur la carte Vander Maelen, cela semble être la limite d'une maison.

Chemin n°36 : Chemin qui part du chemin n°7 (route Mortinsart-Houdemont), un peu après la fourche avec le chemin de Mortinsart, mais, en face, vers l'ouest, entre passant entre l'antépénultième et l'avant dernière maison en sortie du village. Il longe les prairies et traverse la limite avec la commune d'Habay. Il n'est pas indiqué par Ferraris, mais est encore présent sur la carte Vander Maelen. Il est esquissé sur le plan cadastral (légers pointillés) et sur la carte IGN. Il existe encore et rejoint la rue de Montauchamps celle qui continue tout droit en sortant d'Houdemont vers Mortinsart, au sommet de la légère côte).

Chemin n°37 : Petit bout de chemin de 80 mètres sans issue, qui part du chemin n°8, à l'entrée, vers l'ouest, traversant les jardins des actuelles maisons. Il n'existe plus. Il ne figure pas sur la carte Ferraris, mais bien sur celle de Vander Maelen. Il ne figure ni sur le plan cadastral, ni sur la carte IGN.

Chemin n°38 : Petit bout de chemin de 110 mètres sans issue, qui part du chemin n°8, vers les étangs de l'actuelle propriété privée, vers le nord, à hauteur du lieu-dit "La Goffe des Chiens". Il n'existe plus actuellement comme chemin public et est indiqué comme une propriété privée munie de "pièges". Il ne figure pas sur la carte Ferraris, mais bien sur celle de Vander Maelen. Il existe encore sur le plan cadastral, comme chemin privé, mais pas sur la carte IGN.

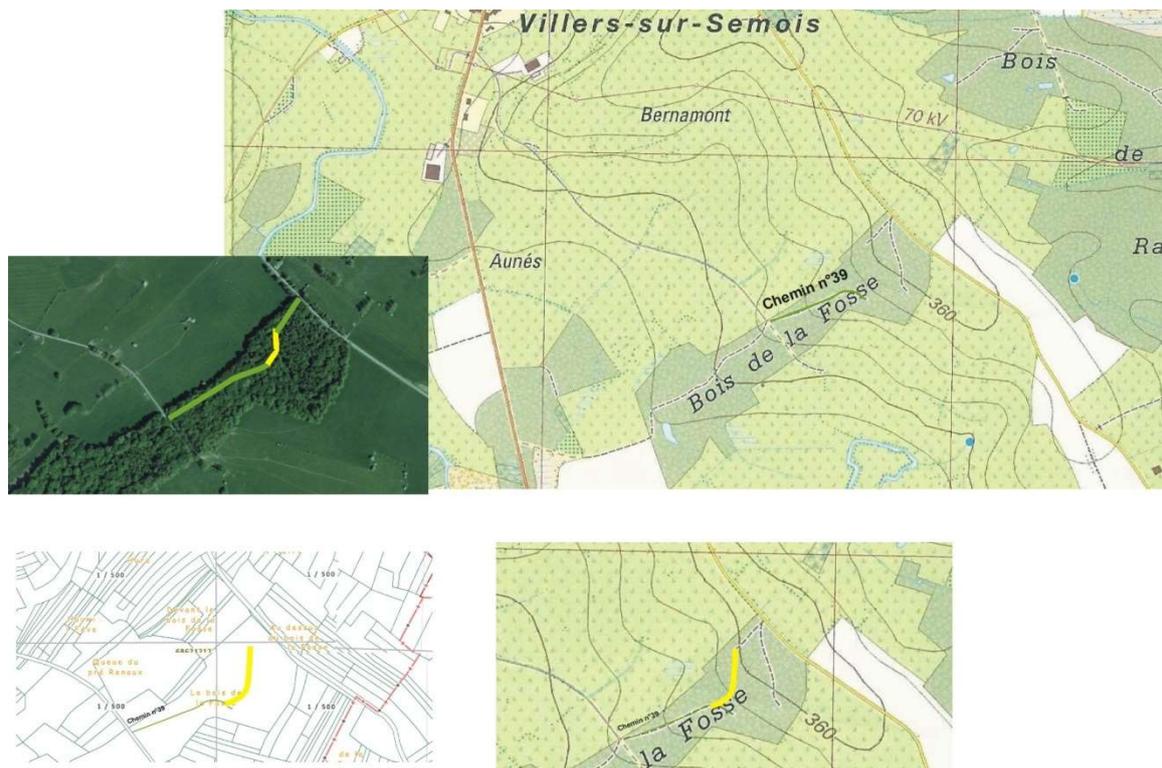


Figure IV-10 : Emplacement du chemin n°39 dans le bois de la Fosse et proposition de jonction (en trait jaune) sur vue aérienne, sur plan cadastral et sur carte IGN

Chemin n°39 : Bout de chemin sans issue de 250 mètres qui part du chemin n°25 dans le bois de la Fosse et qui s'enfoncé jusqu'à environ 170 mètres de la route Rulles-Etalle (chemin n°3). Il apparaît sur la carte IGN, ainsi qu'une portion d'une centaine de mètres qui vient du chemin n°3, mais qui ne rencontre pas le chemin 39 dans le bois de la Fosse. Ils apparaissent tous les deux également sur le plan cadastral. Par contre, le chemin n°39 n'est pas renseigné par Vander Maelen, ni par Ferraris. Il serait intéressant de créer la jonction entre le chemin 39 et le chemin qui part de la route Rulles-Etalle. Il manque actuellement une centaine de mètres pour réaliser un parcours de promenade dans un joli coin de Villers.



Figure IV-11 : Emplacement des chemins 40 à 44

Chemin n°40 : Petit bout de chemin de 90 mètres qui part du chemin n°20 (chemin du Gibet), dans la montée, vers l'est, dans les pâtures. Ce chemin est actuellement un chemin agricole qui entre dans une pâture généralement occupée par du bétail. Il n'est pas mentionné par Ferraris, mais figure sur la carte Vander Maelen, sur le plan cadastral et est indiqué comme une haie vive sur la carte IGN.

Chemin n°41 : Chemin qui part du chemin n°3 (route Rulles-Etalle), à la Malpierre, à hauteur du lieu-dit "Les Caristènes" et part vers le nord-est en traversant la limite avec la commune d'Habay, vers Houdemont. Ce chemin ne mesure qu'un peu plus de 200 mètres sur la partie "Villers-Mortinsart". Actuellement, il est toujours accessible dans une prairie ouverte, mais ne présente pas beaucoup d'intérêt. Il n'est pas présent sur la carte Ferraris, mais son départ est visible sur la carte Vander Maelen et sur le plan cadastral. Sur la carte IGN, c'est la limite du petit bois "A Brihaut".

Chemin n°42 : Petit bout de chemin de 60 mètres qui part vers le sud à partir du chemin n°11 (route de Han), à peu près à 150 mètres vers Han à partir du pont de la Semois. Ce chemin existe encore, c'est la première partie d'un chemin qui contourne un bosquet, notamment planté de peupliers, au niveau duquel a été installée une table en pierre et des bancs. Comme le chemin n°11, il n'existe pas sur la carte Ferraris, mais il est bien renseigné sur la carte Vander Maelen. Il figure à la fois sur le plan cadastral et sur la carte IGN.

Chemin n°43 : Petit bout de chemin de 40 mètres qui part du chemin n°24 et arrive sur un méandre mort de la Semois, au lieu-dit "Haute-Rive". Comme le chemin n°24, il n'existe plus actuellement, mais il est possible d'atteindre le bras mort en se frayant un chemin dans les bosquets. Ferraris ne

l'indiquait pas, mais il figure sur la carte Vander Maelen et sur le plan cadastral, mais pas sur la carte IGN.

Chemin n°44 : Il s'agit de la suite du chemin n°1, à Harinsart, qui va vers Marbehan. Ce chemin existe encore actuellement. Il n'est pas indiqué sur la carte Ferraris. Sur celle de Vander Maelen, il s'arrête à la Rulles (la route vers Marbehan n'existait pas). Il est indiqué à la fois sur le plan cadastral et sur la carte IGN.

Les chemins 45 à 48 se trouvent à Orsinfaing, sur la commune d'Habay.

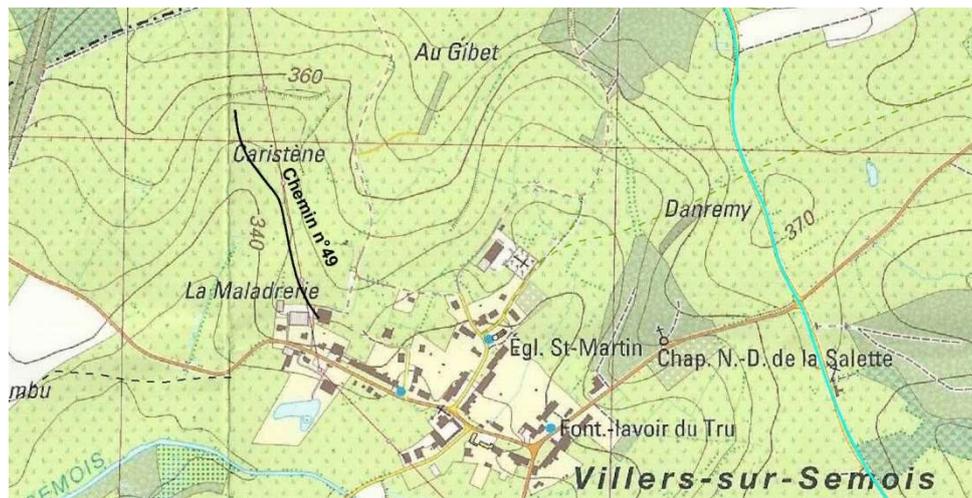


Figure IV-12 : Emplacement du chemin n°49

Chemin n°49 : Chemin sans issue qui partait du chemin n°1 (Villers-Harinsart), au niveau du tournant de la ferme Rossignon, et montait vers le nord sur environ 470 mètres à travers les prairies, plus ou moins parallèlement au chemin du Gibet (sous la ligne haute tension actuelle). Ce chemin n'existe plus. Il n'est pas signalé par Ferraris, mais existe sur la carte Vander Maelen. Il n'est plus renseigné sur le plan cadastral, ni sur la carte IGN. Il n'aurait actuellement plus aucune utilité.



Figure IV-13 : Emplacement des chemins n°50, 51 et 52

Chemin n°50 : Petit bout de chemin de 30 mètres sans issue, qui part vers le sud-est à partir du chemin n°21 (chemin de bois vers Mortinsart-centre), un peu d'arriver au Bua (rue du Plainois). Ce chemin n'existe plus et n'est pas renseigné par Ferraris. Il existe sur la carte Vander Maelen, mais n'est pas indiqué sur le plan cadastral, ni sur la carte IGN.

Chemin n°51 : Dans le quartier du Bua au centre de Mortinsart (rue du Plainois notamment), un ensemble de petits chemins forme une figure géométrique et regroupe plusieurs parties de chemins. Sur l'atlas des chemins, le n°51 est plus spécifiquement indiqué sur une voie qui s'écarte de cet ensemble, parallèlement à la route principale (chemin n°4), passe derrière les maisons, pour arriver un peu plus loin sur la route principale, en face du chemin n°5, qui mène à Nantimont. Alors que les autres parties de chemin existent encore et sont renseignées sur le plan cadastral et sur la carte IGN, cette dernière portion n'existe plus telle quelle. La première partie existe encore, puis sa prolongation fait actuellement partie de la ferme Thiry et passe derrière les étables. Cependant, une vague trace semble encore exister à cet endroit sur la carte IGN, en contournant les maisons, avec un tracé légèrement différent par rapport à celui indiqué sur l'atlas. Ferraris indique bien un chemin, qui part de plus loin au sud, mais aboutit bien en face du chemin n°5 (chemin Mortinsart-Nantimont) alors que cette partie du chemin n°51 est bien renseignée sur la carte Vander Maelen. Elle n'est plus présente sur le plan cadastral.

Chemin n° 52 : Il fait partie de l'ensemble de chemins du quartier du Bua à Mortinsart, cité à propos du chemin n°51, et est perpendiculaire à celui-ci. Ce chemin n'existe plus actuellement, il n'est plus sur la carte IGN, mais est bien présent sur les cartes Ferraris et Vander Maelen ainsi que sur le plan cadastral. Il n'est pas spécialement utile de le réhabiliter.

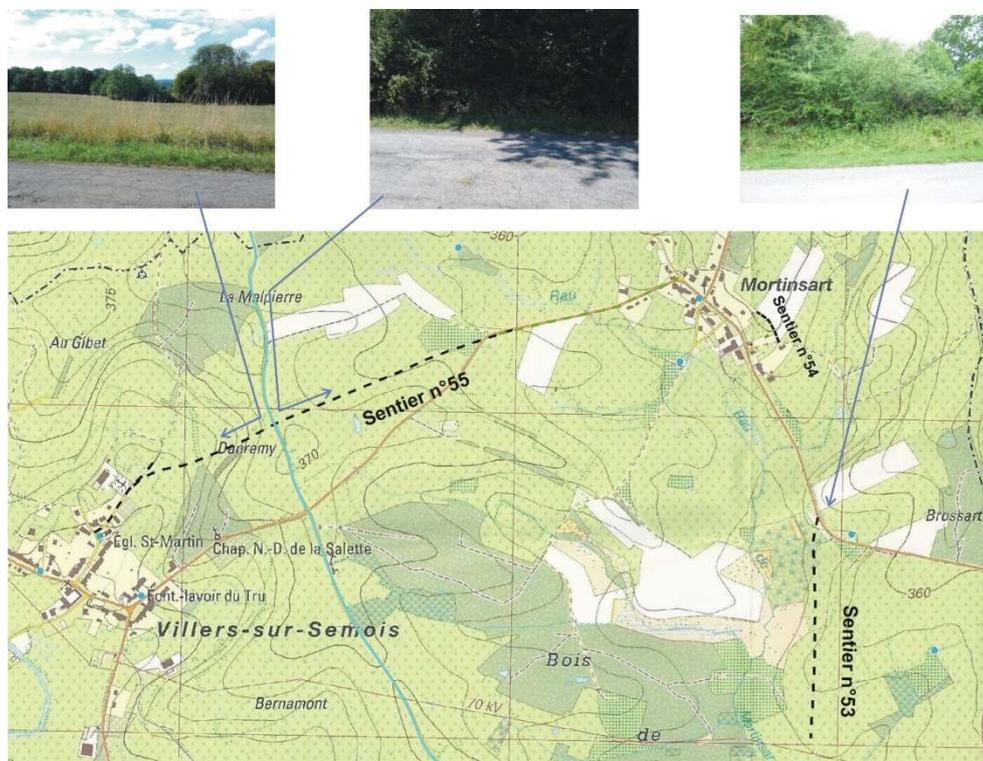


Figure IV-14 : Emplacement des sentiers 53 à 55

Sentier n°53 : Sentier qui démarre dans un tournant du chemin n°4 (route Mortinsart-Etalle), au lieu-dit "A la Bergère" et qui progresse dans les prairies parallèlement au ruisseau de Mortinsart, au moins jusqu'à la limite de la zone Villers-Mortinsart de l'atlas (et peut-être aussi après). Ferraris indique un chemin qui continue tout droit vers le sud, en formant une fourche avec le chemin n°4, mais pas exactement avec le tracé du sentier. Par contre, le sentier n°53 est bien renseigné tel quel en pointillés sur la carte Vander Maelen. Il n'existe plus actuellement. Il n'apparaît ni sur la carte IGN, ni sur le plan cadastral.

Sentier n°54 : Sentier de 100 mètres sans issue qui part du chemin n°5, à l'entrée, non loin du croisement avec le chemin n°4, vers le nord-ouest. Il n'existe plus, ne figure ni sur la carte Ferraris, ni sur celle de Vander Maelen, ni sur le plan cadastral. Sur la carte IGN, c'est juste la limite d'une propriété, tracée quand même comme un chemin en pointillés.

Sentier n°55 : Sentier qui reliait Villers et Mortinsart et qui était le passage pédestre le plus court et probablement le plus fréquent entre les deux villages. Il part de l'église de Villers (rue Saint-Martin), longe le cimetière, puis, juste après le cimetière, oblique vers la droite (le nord-est) à travers les prairies en visant la pointe nord du bois de Danremy. Ce n'est donc pas le petit sentier passant actuellement entre deux prairies après le cimetière (qui est le sentier n°58). Il continue ensuite tout droit, traverse le chemin n°3 (route Rulles-Etalle), puis continue jusqu'au chemin n°22 et l'actuelle route Villers-Mortinsart, au lieu-dit "Les Vipères" (anciennement planté de peupliers). A part la partie avant le cimetière, et la partie finale, correspondant à l'actuelle route Villers-Mortinsart, ce sentier n'existe plus. Ferraris semble indiquer la portion après le croisement avec le chemin n°3 comme une route principale menant à Mortinsart. Sur la carte de Vander Maelen, le chemin n'existe pas dans son entièreté, mais quelques portions sont indiquées sur ce tracé. Le sentier n'est plus renseigné ni sur le plan cadastral, ni sur la carte IGN.

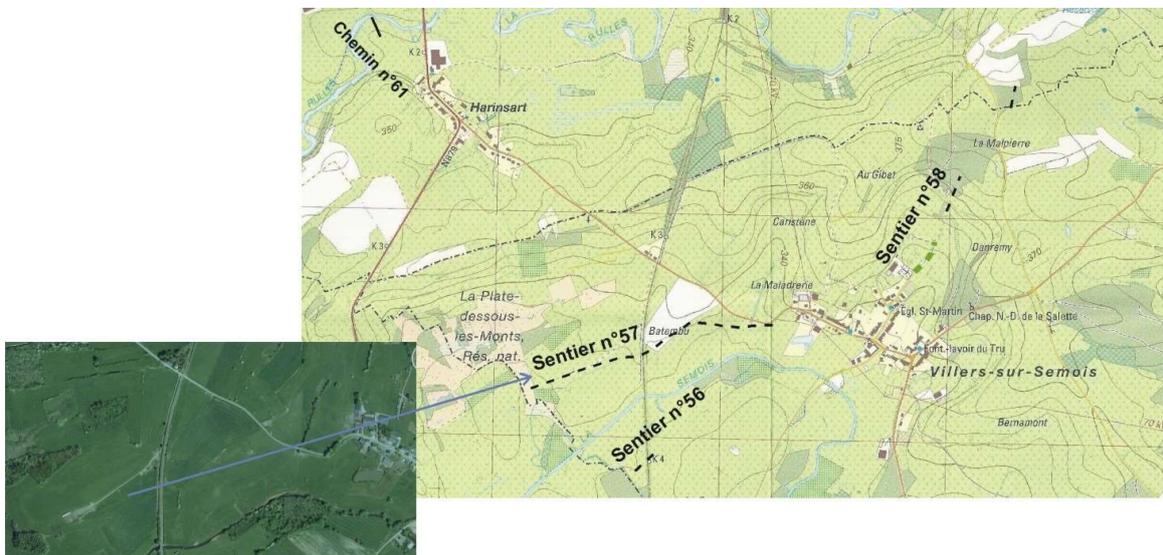


Figure IV-15 : Emplacement des sentiers 56 à 58 et du chemin n°61

Sentier n°56 : Sentier qui continuait en ligne droite le chemin n°24, vers le sud-ouest, avant qu'il n'oblique vers le sud, jusqu'à la limite avec la commune de Tintigny, en traversant l'actuelle voie ferrée, à 250 mètres au sud-est du pont sur la Semois. Ce sentier n'existe plus. Ferraris et Vander

Maelen le renseignent bien comme sentier (en traits pointillés), mais il ne figure ni sur la carte IGN, ni sur le plan cadastral.

Sentier n°57 : Sentier qui démarrait après le tournant du chemin n°1, un peu après la ferme Rossignon, avant la reprise vers le nord-ouest en direction de Marbehan, et qui partait à travers les prairies vers l'ouest, traversait l'actuel chemin de fer au lieu-dit Batembu (à 200 mètres au nord du pont sur la Semois) et s'éloignait ainsi au moins jusqu'à la limite avec la commune de Tintigny. Ce sentier n'existe plus jusqu'à l'actuel chemin de fer. Au-delà, un sentier est encore visible dans une prairie occupée par du bétail (parcelles 85033/c1634e –c1622c-c1623d- ...). Le sentier n°57 n'est pas présent sur la carte Ferraris, mais est bien indiqué comme sentier sur celle de Vander Maelen. Il figure en légers pointillés sur le plan cadastral, mais pas les 200 premiers mètres à partir du tournant. Il n'existe plus sur la carte IGN (quelques pointillés aux environs de la fin du sentier, qui pourraient être une trace de celui-ci).

Sentier n°58 : Sentier qui démarre au cimetière de Villers et va tout droit, entre deux prairies, jusqu'au tournant du chemin n°9 (chemin de la Malpierre). Il s'arrête là, puis reprend un peu plus loin, à l'orée du bois de la Malpierre, plus ou moins parallèlement au chemin n°9, sur 140 mètres environ. La première partie de ce sentier existe encore (lorsqu'il est entretenu), et figure sur les cartes Ferraris et IGN, mais pas sur la carte Vander Maelen, ni sur le plan cadastral. La deuxième partie, par contre, n'existe plus et ne figure sur aucune carte.

Chemin n°61 : Petit bout de chemin de 80 mètres, à Harinsart, qui part du chemin n°1 pour rejoindre la Rulles. Ce chemin n'existe plus et n'est renseigné sur aucune carte, sauf sur celle de Vander Maelen, où il semblerait que ce soit d'ailleurs le chemin principal menant à Orsinfaing.

Mobilité douce entre Villers-sur-Semois et Etalle

La figure IV-16 présente les possibilités de chemins alternatifs à la route Rulles-Etalle pour établir une jonction "douce" entre Villers et Etalle. Celle-ci ne serait alors empruntée que sur quelques centaines de mètres.

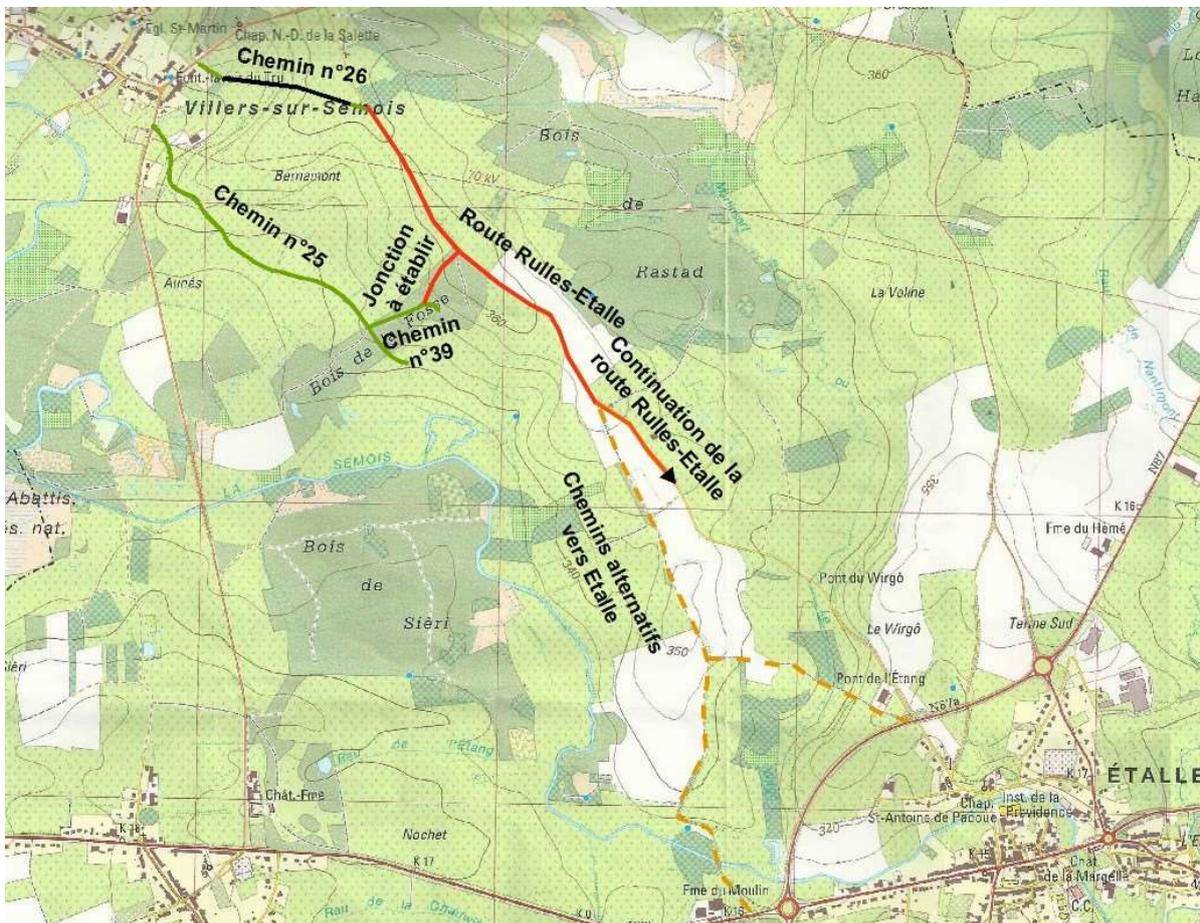


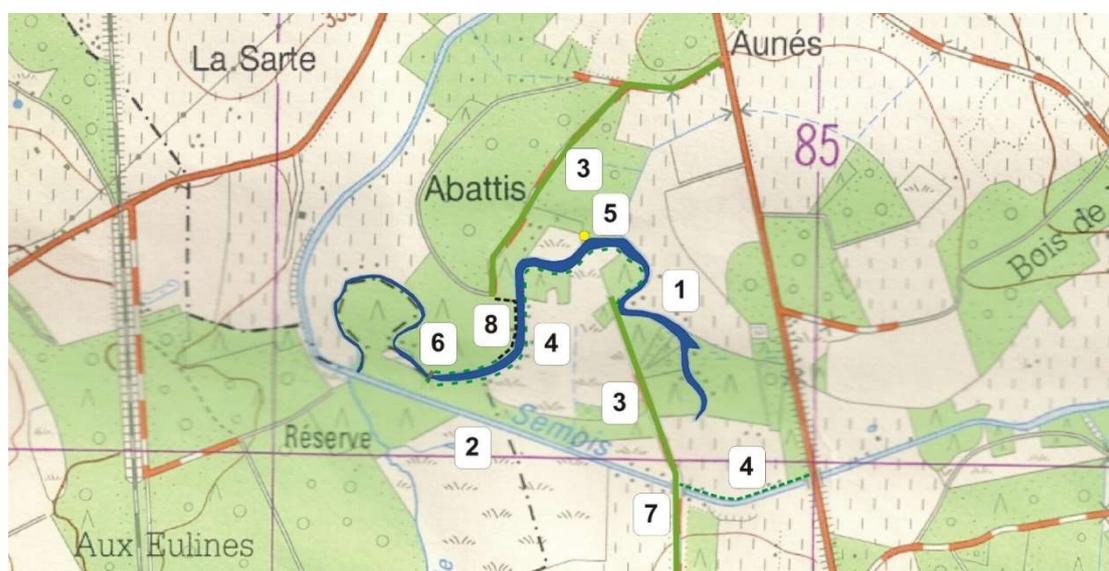
Figure IV-16 : Chemins alternatifs à la route Rulles-Etalle pour établir une jonction "douce" entre Villers-sur-Semois et Etalle

Parties non répertoriées mais présentant un intérêt

1. Le bras mort de la Semois dans la réserve naturelle des Abattis

Dans la réserve naturelle des Abattis, au sud de Villers, le bras mort de la Semois, rectifiée dans les années 1950, représente une zone d'un grand intérêt biologique. Le bras mort constitue encore actuellement la limite géographique entre Villers-sur-Semois et Sainte-Marie-sur-Semois. Il abrite également des castors et constitue un très beau biotope, très calme et sauvage. C'est un des seuls bras recoupés de la Semois qui ait échappé au remblayage. Bien que non répertoriés dans l'atlas, les chemins autour du bras mort mériteraient un peu d'entretien, de manière à rester praticables pour les promeneurs avertis, sans pour autant en faire des chemins touristiques. Ils concernent à la fois la zone de Villers-Mortinsart et celle de Sainte-Marie.

La figure IV-17 montre les accès autour du bras mort. Plusieurs chemins existent, dont le chemin qui part de la rue des Aunés, au sud du village de Villers ou encore la prolongation de la rue du Rond, qui vient de Sainte-Marie et qui passe au-dessus de la Semois, sur un pont de bois. A partir de ce chemin, il existe un accès qui longe le sud du bras mort. Il est accessible, bien que parsemé de quelques trous créés par les castors et d'autres animaux. Il n'est possible de gagner la rive nord du bras mort qu'en franchissant un petit seuil en béton, qui sert de barrage. A partir de là, la remontée vers le nord, vers Villers, est beaucoup plus pénible et nécessite de se frayer un chemin à travers une végétation dense, en usant d'une boussole ou d'un GPS pour retrouver la direction du chemin existant, vers la rue des Aunés. Les parcelles cadastrales 85033/C294 à C280 pourraient être concernées par un rafraîchissement des chemins.



- | | |
|--|--|
| 1 Bras mort (bleu foncé) | 5 Hutte des castors (point jaune) |
| 2 Tracé actuel de la Semois (bleu clair) | 6 Petit seuil en béton, franchissable (gris) |
| 3 Chemins existants (vert) | 7 Pont au-dessus de la Semois |
| 4 Parcours accessible (vert foncé) | 8 Partie peu accessible (noir) |

Figure IV-17 : Bras mort de la Semois dans la réserve naturelle des Abattis

2. Le bois de Rastad vers Mortinsart

Le bois de Rastad, entre Villers et Mortinsart, non seulement constitue un très beau biotope, mais témoigne d'une partie de l'histoire de la région, puisque c'est dans ce bois que Roger Champenois, traqué par une bonne partie des gendarmeries du royaume a été finalement découvert en 1964.

Les chemins qui le traversent ne sont pas répertoriés dans l'atlas, mais ils permettent de relier Villers et Mortinsart. Ils pourraient éventuellement être mieux renseignés et entretenus.

La figure IV-18 montre ces chemins, sur un extrait de la carte IGN. Ils existent encore actuellement, mais ne sont pas toujours faciles à trouver sur le terrain. Une entrée possible, côté Villers, se situe dans une prairie, au carrefour, marqué de 4 flèches, entre la route Rulles-Etalle et Villers-Mortinsart. Côté Mortinsart, il est possible d'y accéder par le chemin n°29.

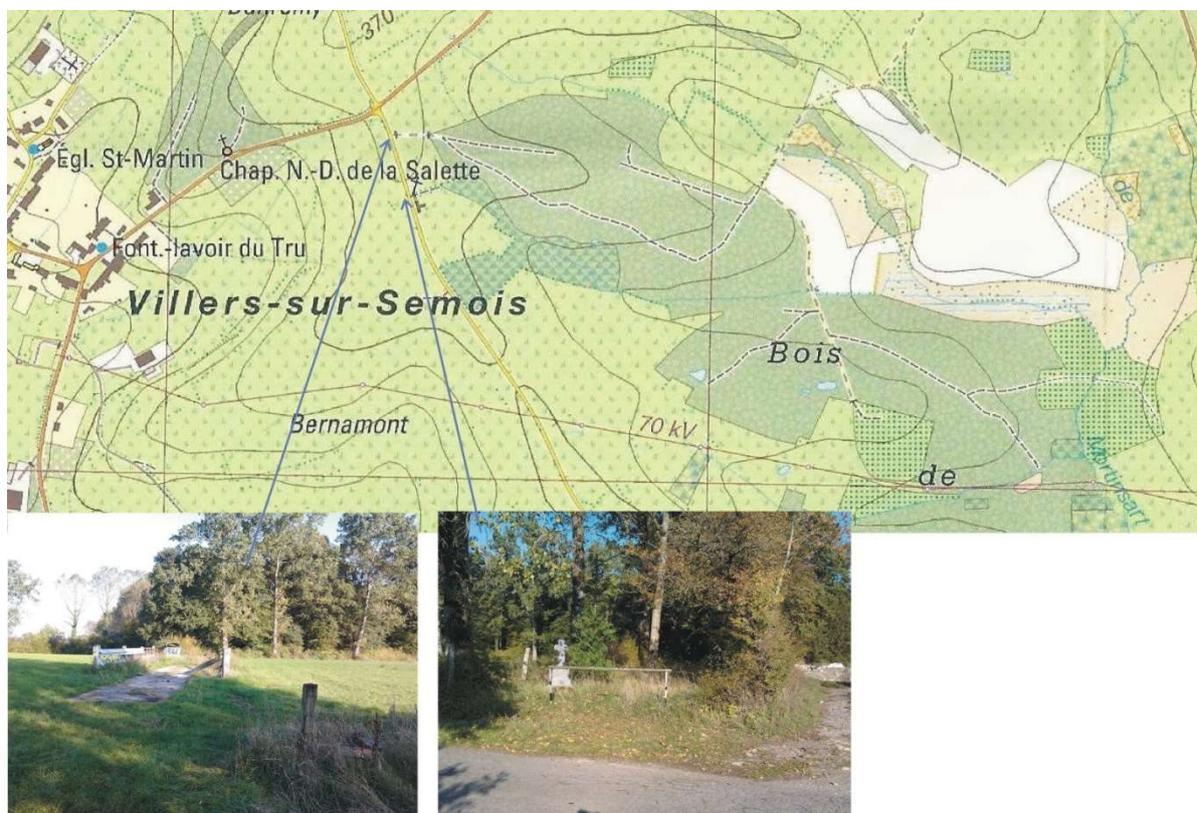


Figure IV-18 : Chemins dans le bois de Rastad

3. Du bois de la Fosse aux Flaubésarts

Plus haut dans ce texte, à propos du chemin n°25, une prolongation a été suggérée jusqu'à un bras mort de la Semois. Une autre suggestion concernait le chemin n°39, partant vers l'est à partir de ce même chemin n°25, et qui pourrait être relié à la route Rulles-Etalle. Mais à partir du même carrefour des chemins 25 et 39 dans le bois de la Fosse part un chemin, vers l'ouest cette fois, qui rejoint le lieu-dit "Derrière les Flaubésarts" sur la route Villers-Sainte-Marie. Il n'est pas renseigné dans l'atlas, mais bien sur la carte IGN et partiellement sur le plan cadastral. Cependant, il existe bien sur le terrain. Il est cependant abîmé par l'exploitation forestière et mériterait un entretien, car il permettrait une promenade en circuit, en revenant vers Villers par le chemin n°25. La figure IV-19 montre, en vert, le chemin concerné.

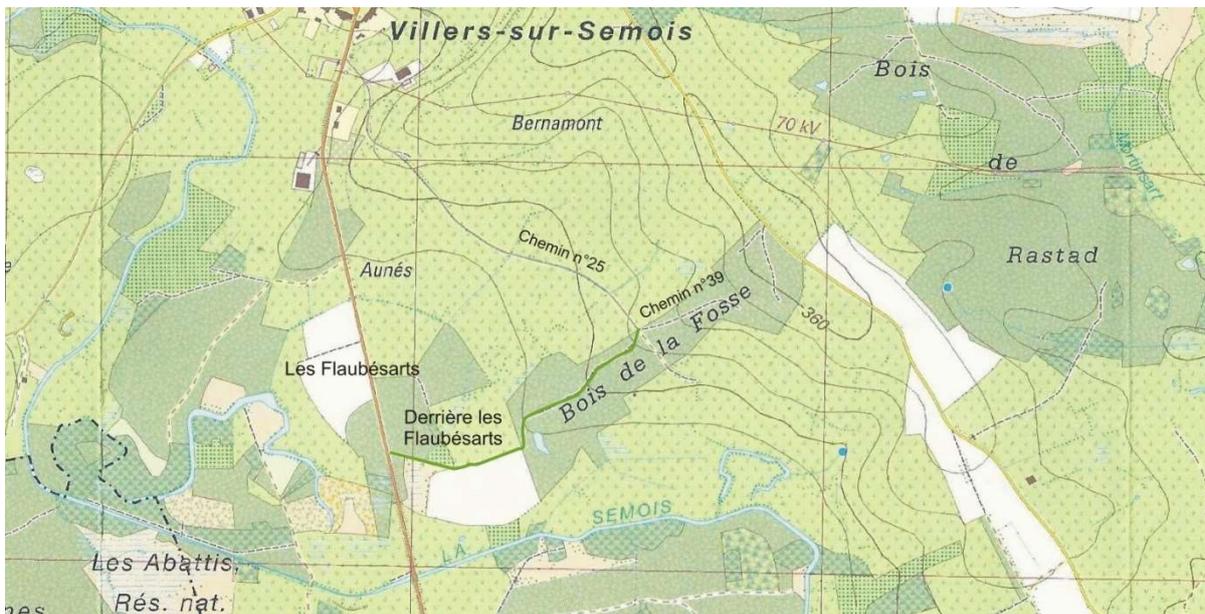


Figure IV-19 : Chemin entre le lieu-dit "Derrière les Flaubésarts" et le bois de la Fosse.